



PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE DU PRECHEUR

PARTIES I, II, III - DÉCEMBRE 2016



SOMMAIRE GÉNÉRAL

GÉNÉRALITÉS

Introduction à la démarche Plan Communal de Paysage	10
Contexte territorial de la commune	16
Le plan de gestion du versant Ouest de la Montagne Pelée	18

Partie I. ANALYSE PAYSAGÈRE

1. Introduction au paysage préchotin	23
2. Composantes clés du Prêcheur	65
3. Synthèse des enjeux	85

Partie II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

1. L'atelier de concertation	109
2. Les actions proposées selon les composantes paysagères	115
3. Définition du projet d'évolution du territoire	119

Partie III. PROGRAMME D' ACTIONS

Fiches actions par composante paysagère	145
♦ Actions concernant la forêt de la côte Caraïbe	148
♦ Actions concernant le littoral	164
♦ Actions concernant l'humilité urbaine	174



PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE DU PRECHEUR

PARTIE I - ANALYSE PAYSAGÈRE
MARS 2016



CARTE DE LOCALISATION DE LA COMMUNE DU PRÊCHEUR



CARTE DE LOCALISATION DU BOURG



SOMMAIRE PARTIE I

Introduction

GÉNÉRALITÉS

Introduction à la démarche Plan Communal de Paysage	10
Contexte territorial de la commune	16
Le plan de gestion du versant Ouest de la Montagne Pelée	18

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

1. Introduction au paysage préchotin	23
1.1. Restitution des observations de terrain	25
1.2. Les fondements du paysage	33
1.3. Définition des entités paysagères	49
2. Composantes clés du Prêcheur	65
2.1. La forêt de la côte Caraïbe	67
2.2. Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine	73
2.3. Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie	79
3. Synthèse des enjeux	85
3.1. Comité technique sur site	86
3.2. Synthèse des enjeux partagés	90

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

III. PROGRAMME D'ACTIONS

<i>Bibliographie</i>	<i>94</i>
----------------------------	-----------



VUE SUR LE PONTON DU QUARTIER DU CIMETIÈRE, FOUR-À-CHAUX ET LE BOURG DEPUIS LA CHARMEUSE

GÉNÉRALITÉS



GÉNÉRALITÉS

Introduction à la démarche Plan Communal de Paysage

De la connaissance du territoire à la mise en œuvre d'un projet de paysage

Au-delà de l'image "carte postale" de la plage de sable blanc et de la biodiversité exceptionnelle qui les compose, les paysages martiniquais relèvent aujourd'hui d'enjeux complexes auxquels se confrontent les acteurs de l'aménagement du territoire.

Le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM) a ainsi initié en 2010, dans le cadre de sa charte, une démarche paysagère à l'échelle de l'île : la réalisation de l'Atlas des paysages de la Martinique. Ce document, décliné en un diagnostic, enjeux et orientations sur les 27 unités de paysages martiniquais, constitue un premier travail de référence, à partir duquel le PNRM s'est engagé avec l'ADUAM dans la mise en œuvre de projets de paysage : les plans communaux de paysage.

Intégrer les projets de territoires communaux - L'agence, forte de sa connaissance du territoire et de son expérience des documents d'urbanisme locaux et projets urbains, a constitué une équipe interdisciplinaire (ingénieurs paysagistes et chargés d'études des PLU des communes concernées) et élabore, par l'approche paysagère, un document à même de s'inscrire dans les projets de territoire communaux en cours. Les plans communaux de paysage, élaborés en concertation avec les équipes et acteurs communaux (entreprises locales, bailleurs sociaux, associations, habitants...) se structurent ainsi autour d'un diagnostic du territoire, l'élaboration d'un projet de paysage et la réalisation de «fiches action» qui seront les outils de la mise en œuvre du projet.

Développer les projets de paysage sur toute l'île - Cette démarche expérimentale porte pour l'instant sur trois territoires qui se sont portés volontaires : Saint-Joseph, commune périurbaine de Fort de France, Le Prêcheur, sur le littoral du Nord-Caraïbe et Sainte-Anne, réputée pour ses espaces naturels et ses plages. La diversité des paysages et des problématiques éprouvés à travers ces trois cas d'étude, façonnent un outil qui sera par la suite en mesure de se développer sur l'ensemble des communes de la Martinique.

CARTE DES UNITÉS DE PAYSAGES DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE LA MARTINIQUE



La charte du Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM)

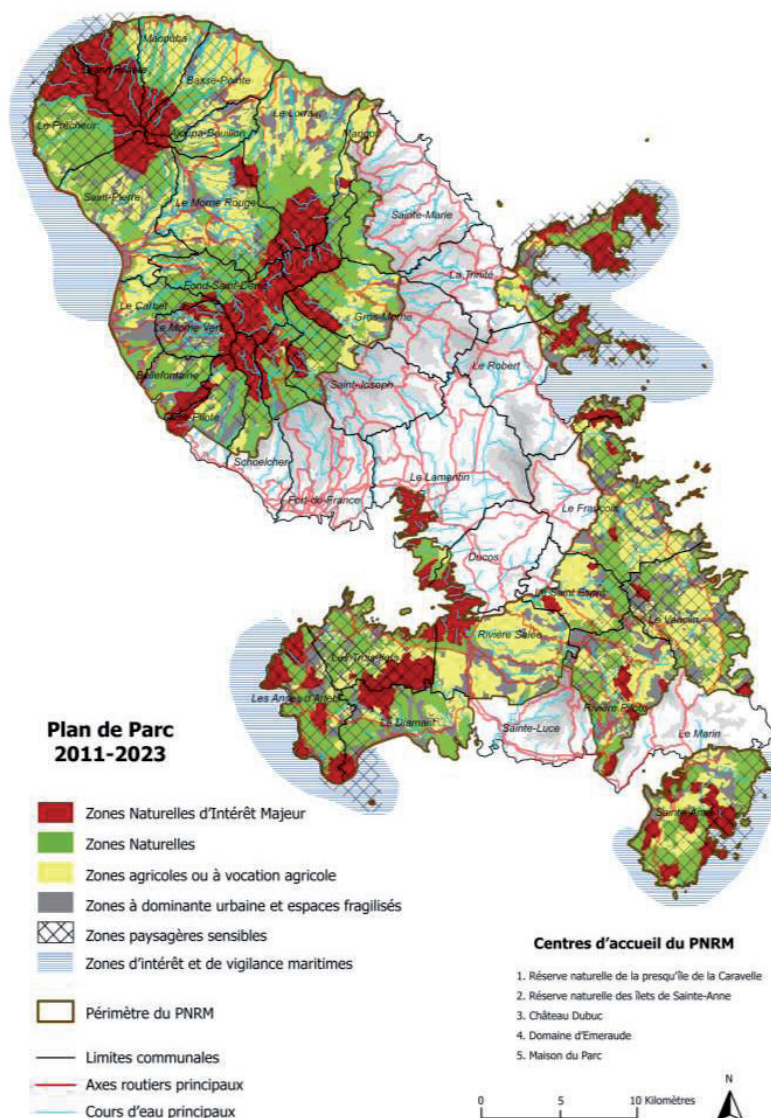
Le Parc Naturel Régional a été créé par Délibération du Conseil Régional de la Martinique le 10 Septembre 1976, après agrément de sa Charte constitutive par Arrêté ministériel du 24 Août 1976.

La charte révisée du PNRM a été agréée par Décret du 14 mars 1997 et à nouveau le 23 octobre 2012.

La charte du parc naturel définit les objectifs et les 4 orientations stratégiques suivantes:

- Préserver et valoriser ensemble la nature en Martinique,
- Encourager les martiniquais à être acteurs de leur territoire,
- Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc,
- Renforcer la performance de l'outil Parc.

Ces priorités seront traduites dans les plans et programmes de développement de la Martinique. Elles seront mises en oeuvre par tous les acteurs du développement et par le Syndicat Mixte du PNRM en partenariat avec l'Etat, les collectivités locales et les organismes publics et privés.



Les trois communes qui se sont portées volontaires pour l'élaboration expérimentale de leur plan communal de paysage: le Prêcheur, Saint-Joseph et Sainte-Anne.

Chacune de ces communes est représentative d'un territoire paysager particulier et appartient à une des trois communautés d'agglomération de Martinique.

Ainsi, leur plan communal de paysage tenant compte de ses spécificités territoriales et d'impératifs de gestion à plus grande échelle, aura valeur de modèle pour les autres communes de l'île.

Objectifs du Plan Communal de Paysage (extraits du Protocole PNRM pour la mise en oeuvre de l'élaboration de plans communaux de paysage)

Le plan communal de paysage est une déclinaison de l'Atlas des paysages de la Martinique, réalisé par l'Agence Folléa Gautier en 2010.

Il a pour but d'affiner le diagnostic et les enjeux dégagés, afin d'apporter une traduction cartographiée des composantes du territoire communal, mais fournira également un outil concret d'aide à la décision pour les élus.

Les principes généraux sont les suivants:

1 -Un outil concernant tous les paysages :

Il porte sur l'ensemble de l'espace, tant sur les milieux urbains que ruraux, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien.

2 -Un « objectif de qualité paysagère » :

Projet de mise en valeur des paysages, impliquant le public, le plan de paysage répond à cet objectif tel que défini dans la convention européenne du paysage (article 1).

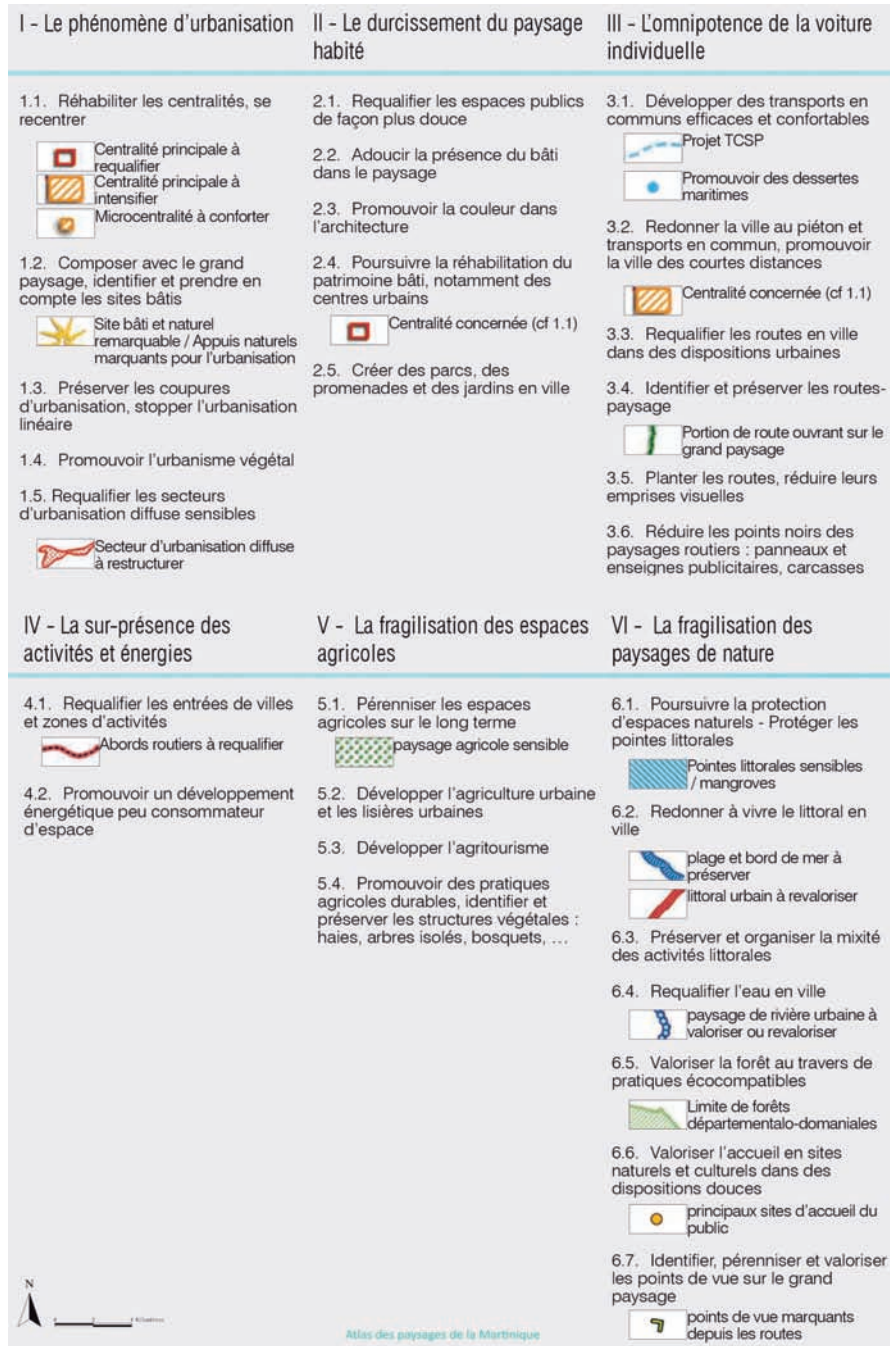
3 -Une démarche partagée et concertée :

Il s'agit d'une démarche partenariale, basée sur la recherche d'un accord entre les différents acteurs sur le devenir de leur paysage. La démarche « plan de paysage » doit impliquer la participation des différentes collectivités publiques et leurs services, du public et, le cas échéant, d'organismes privés.

4 -Un projet de territoire pour la mise en valeur et la maîtrise de l'évolution des paysages :

Le plan de paysage doit se traduire en actions concrètes. C'est un document qui doit « vivre » et être utilisé par tous les acteurs.

5- Une absence d'obligation juridique : Cette absence de contrainte juridique peut être considérée comme un atout pour les « plans de paysage » en particulier parce que, de la sorte, il ne fait pas « double emploi » avec d'autres outils à portée réglementaire tels que les PADD des PLU et SCOT. Néanmoins, cet aspect est également la source de sa fragilité, puisque la portée et l'opérationnalité des plans de paysage sont ainsi fortement liées à l'implication et la participation de tous. L'enjeu est de trouver les solutions pour qu'ils puissent être repris dans ces documents d'urbanisme et acquérir ainsi une valeur normative.



GÉNÉRALITÉS

Méthodologie

La méthodologie envisagée pour la réalisation du plan communal de paysage est la suivante; elle se décompose en 3 temps:

1/ ANALYSE PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE - DIAGNOSTIC

/// Éléments d'enrichissement

visites de terrain

recherches documentaires

rencontre du personnel municipal, des élus

échanges avec les partenaires

visites de terrain

acteurs

/// Structure du dossier

OBSERVATIONS DE TERRAIN - ÉTUDE DOCUMENTAIRE

DÉFINITION DES ENJEUX

/// Etapes

Compréhension du territoire

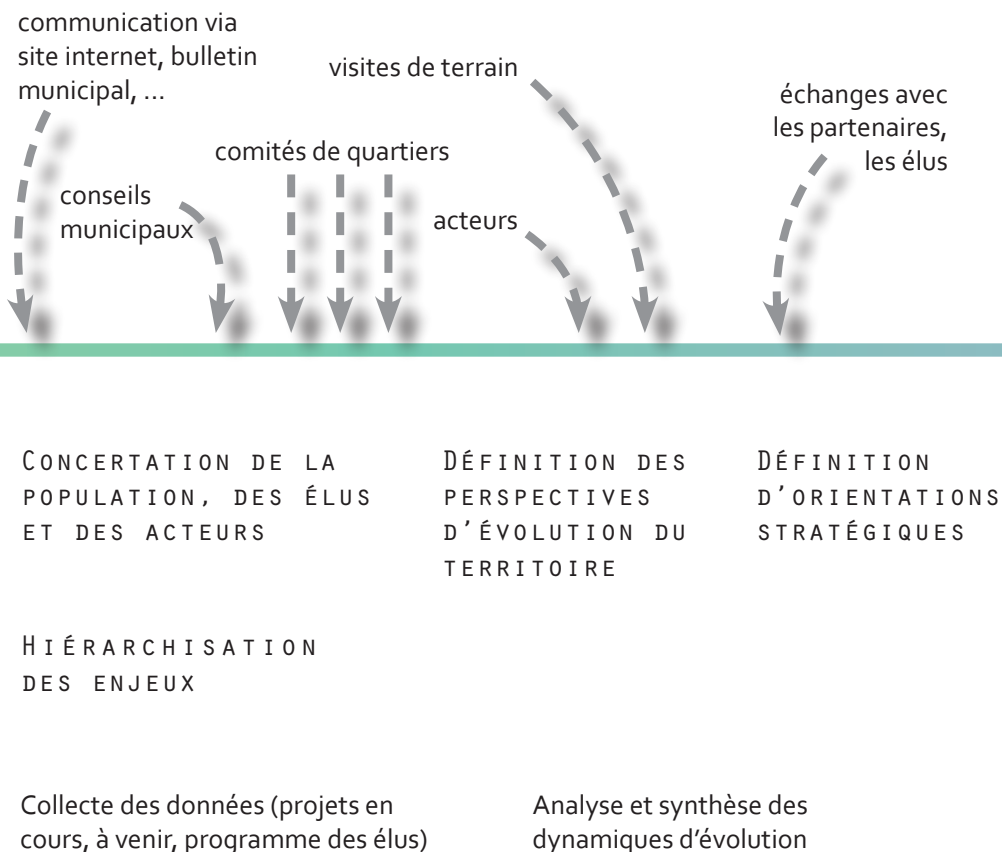
Connaissance du territoire

Identification des caractéristiques du paysage

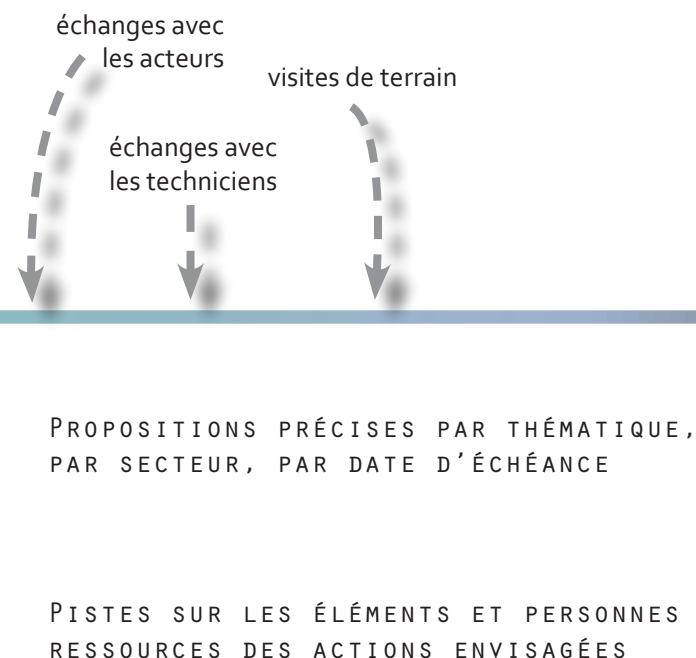
Caractérisation des entités paysagères

Synthèse des atouts et faiblesses du paysage

2/ DÉTERMINATION DU PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE À PARTIR DES DIFFÉRENTS PROJETS



3/ DÉFINITION DU PROGRAMME D' ACTIONS



DIFFUSION DU DOSSIER

GÉNÉRALITÉS

Contexte territorial de la commune

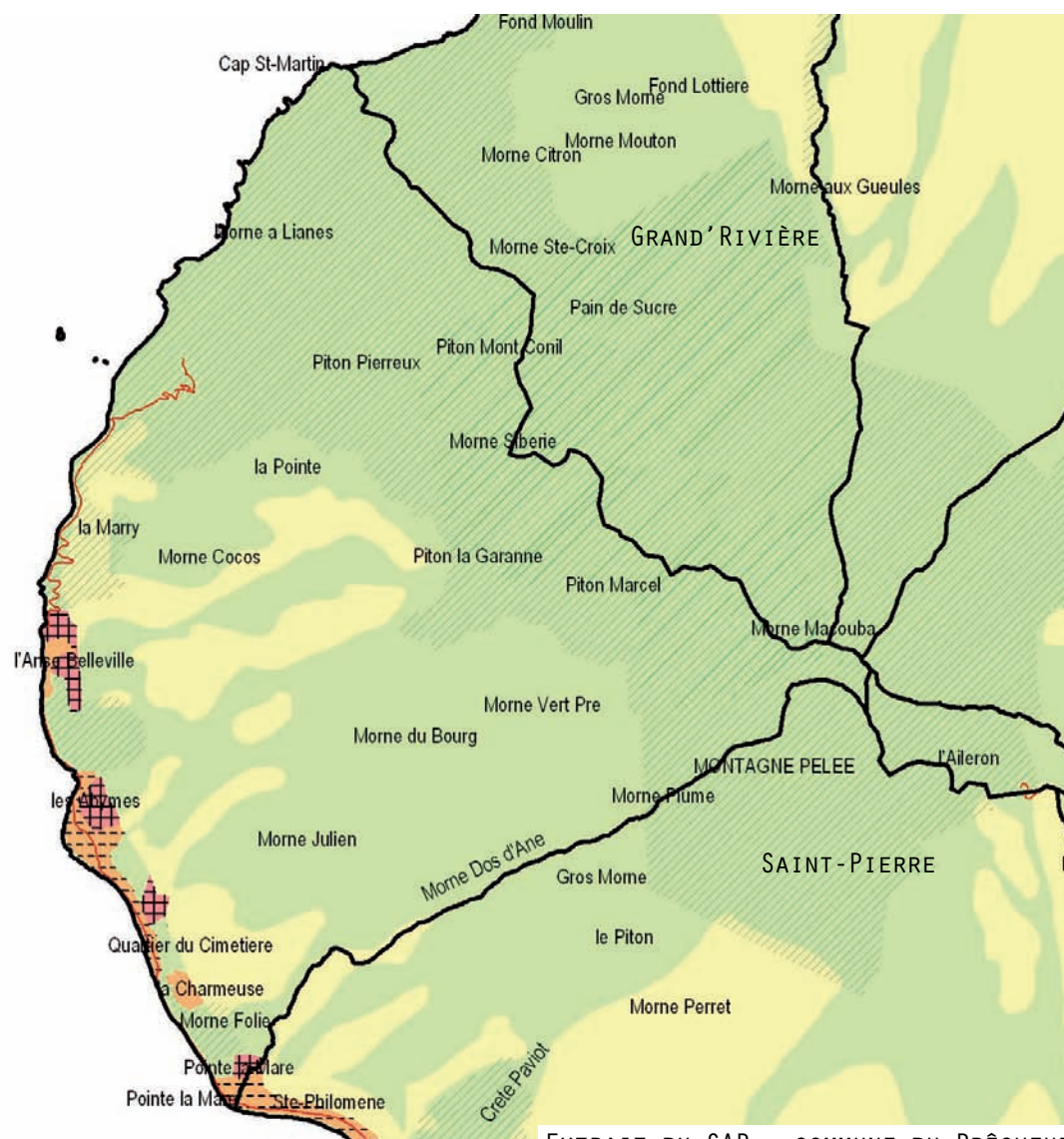
Le Prêcheur est une commune du Nord-Ouest de la Martinique, inscrite dans la zone Nord Caraïbe définie par le **SAR** - **S**chéma d'**A**ménagement **R**égional. Celui-ci régit les documents d'urbanisme pour l'aménagement du territoire en fixant des orientations fondamentales en matière de développement durable, de mise en valeur du territoire et de protection de l'environnement. Il identifie les espaces à protéger, à mettre en valeur et à réserver en vue du développement urbain et économique.

Pour cette commune, une large zone d'« espaces naturels» est identifiée. Le tiers est sous protection forte (Réserve Biologique Intégrale Prêcheur-Grand'Rivière, Réserve Biologique Intégrale de la Montagne Pelée, Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique et site naturel classé). Quelques espaces sont à vocation agricole.

Un cordon de zones d'urbanisation à urbanisation dense se déroule le long de la côte. Quatre espaces à «urbanisation future» sont situés en périphérie des zones d'urbanisation.

Aujourd'hui le SAR est en cours de révision.

Le **PLU** - **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme du Prêcheur a été prescrit en avril 2010. Il est actuellement en cours d'élaboration.



Espaces urbanisés

- Zone d'urbanisation
- Zone d'urbanisation dense
- Zone d'activités
- Equipements structurants
- Espaces à vocation ludique

- Urbanisation future
- Activité future
- Equipement futur
- Espaces ludiques futurs

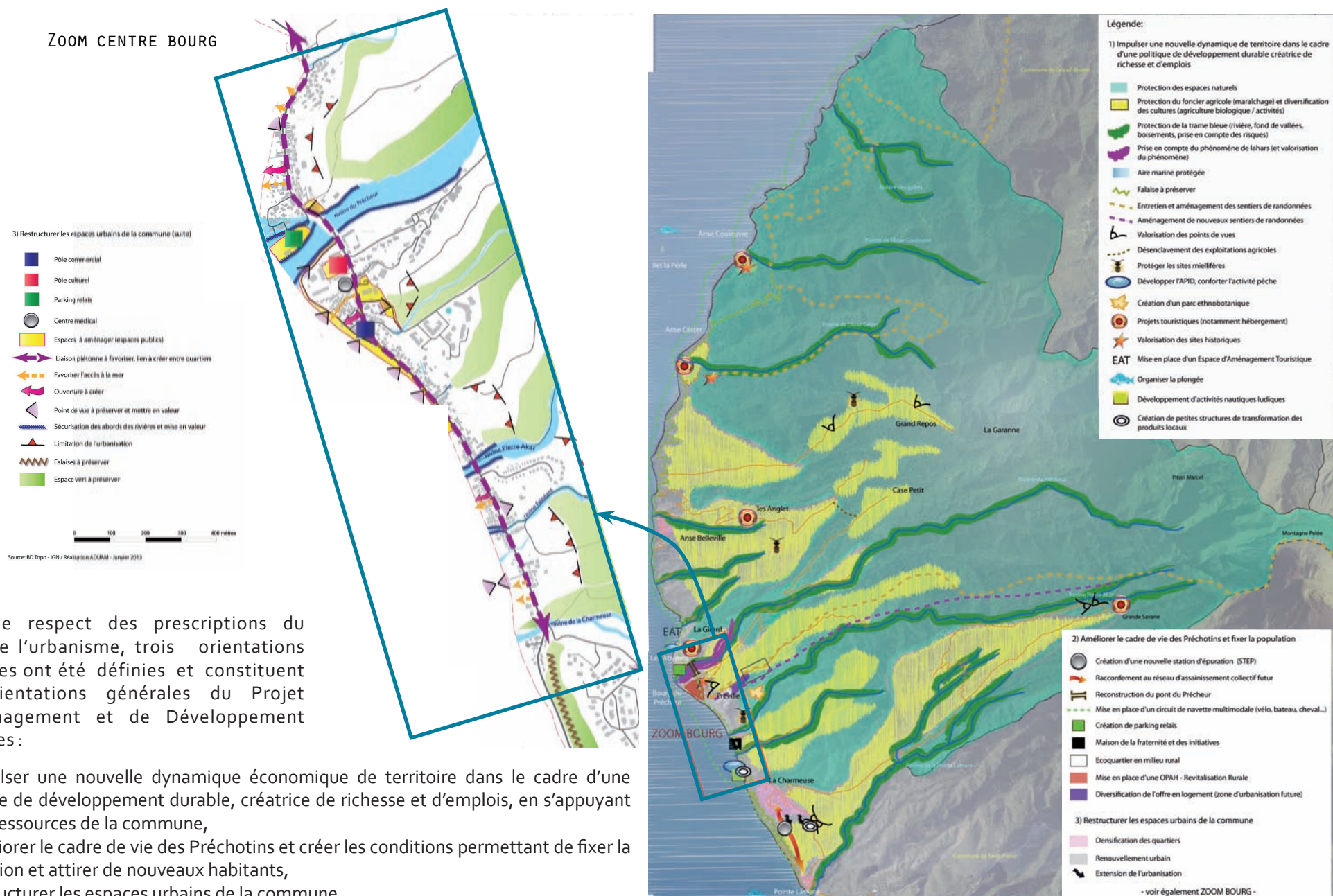
Espaces naturels

- Espaces à vocation agricole
- Mangrove, marais, zones humides
- Autres espaces naturels
- Protection forte

Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale
- Route départementale

EXTRAIT DU SAR - COMMUNE DU PRÊCHEUR



Dans le respect des prescriptions du code de l'urbanisme, trois orientations majeures ont été définies et constituent les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

1. Impulser une nouvelle dynamique économique de territoire dans le cadre d'une politique de développement durable, créatrice de richesse et d'emplois, en s'appuyant sur les ressources de la commune,
2. Améliorer le cadre de vie des Prêchotins et créer les conditions permettant de fixer la population et attirer de nouveaux habitants,
3. Restructurer les espaces urbains de la commune.

Le plan de gestion du site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée

Le Site Classé des Versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée est un territoire de 2500 ha de forêts qui part du littoral de l'Anse Couleuvre (Le Prêcheur) au domaine de Fond-Moulin (Grand'Rivière) jusqu'à proximité du sommet du volcan.

Il a été classé au titre de la loi de 1930 sur la protection des sites et des paysages en 1996 par le ministère de l'environnement de l'époque. Depuis sa création des mesures de gestion ont été mises en place. Ce site est alors pourvu d'un nouveau plan de gestion pour la période 2010 - 2018.

Le mode de gouvernance utilisé pour la gestion de ce site est original. En effet, de nombreux acteurs du secteur public ou privé sont associés à ces réflexions sur l'évolution du territoire portée par une dynamique de projet local. Ainsi mairies, collectivités locales, services de l'état, pêcheurs, guides, propriétaires, agriculteurs... contribuent à l'évolution du site classé et de ses environs.

Afin de coordonner au mieux ce plan de gestion, une mission d'animation et de suivi des actions a été mise en place conjointement par la DEAL et le Conservatoire du Littoral. Cette mission permet de se donner les moyens d'une réelle mise en application des projets du plan de gestion. La personne chargée de cette mission assure une assistance pour le montage de projets et permet de maintenir un dialogue et une synergie entre les acteurs. Son rôle est de coordonner les actions des porteurs de projets afin d'éviter les redondances dans les initiatives de chacun et aboutir à un développement cohérent du territoire.

Cette mise en réseau a pour objectif également de mutualiser les moyens et les volontés pour rendre des initiatives complémentaires et ainsi créer un véritable projet de territoire.

Les actions de ce plan sont aussi variées que l'aménagement des ruines de Fond-Moulin, la mise en place d'une signalétique, la création d'un pôle d'accueil à Grande Savane, la plantation d'espèces fruitières pour border les parcelles cultivées à Fond-Moulin, la diffusion d'informations auprès des visiteurs, l'organisation de navettes routières et maritimes entre les différents sites, l'ouverture éventuelle de nouveaux itinéraires de balades et randonnées....

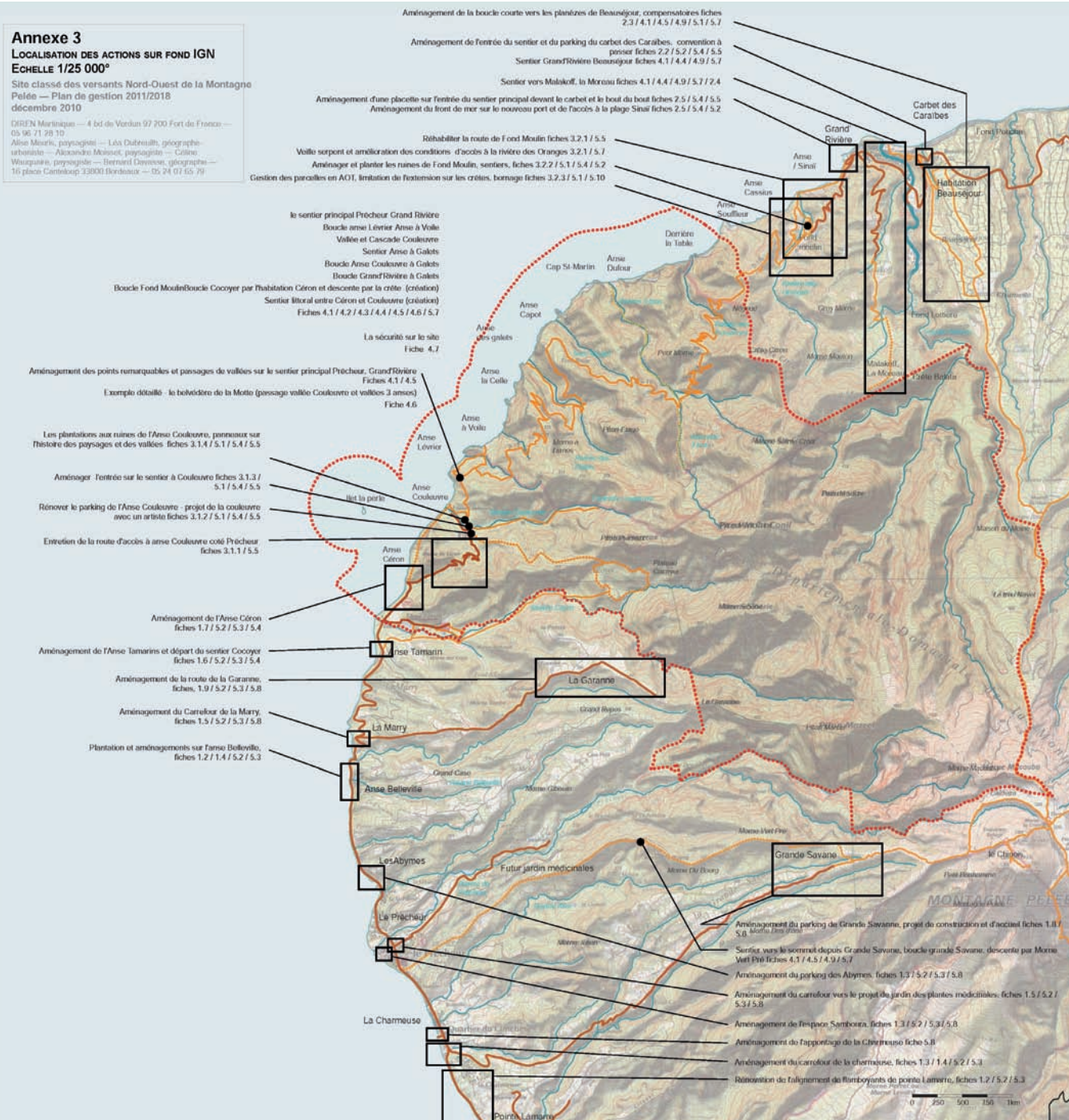
Les objectifs de ce document et de son suivi sont les suivants :

- Évaluer les actions planifiées et entérinées depuis plus de 10 ans dans le précédent plan de gestion,
- Aller à la rencontre des acteurs afin de mieux identifier les éventuels dysfonctionnements sur les actions menées,
- Prendre connaissance des projets existants sur le territoire du site classé pour formuler un nouveau plan de gestion en accord avec les attentes et les problématiques du territoire et ses acteurs.

Annexe 3 LOCALISATION DES ACTIONS SUR FOND IGN Echelle 1/25 000°

Site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée
Plan de gestion 2011/2018
décembre 2010

DREN Martinique — 4 bd de Verdun 97 200 Fort de France —
05 96 71 28 10
Aline Mouton, paysagiste — Las Dubreuil, géographe-
urbaniste — Alexandre Mouton, paysagiste — Céline
Wauquelin, paysagiste — Bernard Davineau, géographe —
16 place Cantecop 33000 Bordeaux — 05 24 01 65 79



LOCALISATION DES ACTIONS DU PLAN DE GESTION DU SITE CLASSÉ DES VERSANTS NORD-OUEST DE LA MONTAGNE PELÉE

SOURCE : CONSERVATOIRE DU LITTORAL



VUE SUR LA PLAGE DES ABYMES DEPUIS LE PARKING DE L'APPONTEMENT DES ABYMES

I. ANALYSE PAYSAGÈRE



I. ANALYSE PAYSAGÈRE

Se rendre au Prêcheur, c'est prendre l'unique route qui y conduit, la route départementale n°10. La commune est située au bout de la côte Nord-caraiïbe de la Martinique. Après la traversée de la ville de Saint-Pierre, on continue à longer la mer à notre gauche, la végétation et quelques habitations. Et sur notre droite, nous pouvons apercevoir les entrées des carrières, exploitations des matériaux du volcan. Nous traversons différents quartiers et quelques rivières qui se jettent dans la mer.

Après avoir traversé la rivière de Pointe Lamare, nous entrons enfin dans la commune du Prêcheur (indiqué par un panneau de bienvenue) par le quartier du même nom. À la suite de ce premier quartier, nous longeons des falaises, on pourra noter la présence d'une piste cyclable sur le bord de mer, aménagement original et rare en Martinique.

Si on ne fait pas attention, nous suivons inconsciemment cette route rectiligne qui nous conduit au Bourg puis aux autres quartiers (les Abymes l'Anse Belleville...) et finalement à l'anse Céron et l'anse Coulevre. Contraint de laisser la voiture, il est possible de continuer à pied et de découvrir de jolies plages au sable noir, une forêt dense et de magnifiques points de vue sur le paysage «sauvage».

Pour découvrir les hauteurs de la commune, il faut commencer par s'aventurer sur les routes et les chemins qui montent, perpendiculaires à la route principale. Ces voies nous conduisent vers les mornes boisés, cultivés et vers la Montagne Pelée par Grande Savane. Ces hauteurs nous offrent des vues incomparables sur la mer, la côte habitée et la campagne.

Ainsi au gré de ces parcours, nous découvrons ce vaste territoire en cul-du-sac, au pied de la Montagne Pelée et étudions le cadre de vie préchotin.

1. Introduction au paysage préchotin

1.1. RESTITUTION DES OBSERVATIONS DE TERRAIN 25

- Le paysage, une démarche partagée
- Des typologies de sections littorales changeantes

1.2. LES FONDEMENTS DU PAYSAGE 33

- Un socle physique imposant par sa topographie et la couverture végétale
- L'eau et le relief : des contraintes naturelles
- Le patrimoine bâti : témoin de l'histoire du Prêcheur
- Au pays des maraîchers
- Une urbanisation linéaire
- Évolution du territoire préchotin

1.3. DÉFINITION DES ENTITÉS PAYSAGÈRES 49

- Unités paysagères de l'Atlas des paysages du territoire préchotin
- Entités paysagères définies à l'échelle de la commune

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

/// LE BOURG DEPUIS LE MORNE FOLIE



/// LA MAIRIE ET L'ÉGLISE



/// LA TRAVERSÉE DU BOURG PAR LA RD10



Quelques photos emblématiques du territoire

A l'issue des observations de terrain, ces quelques photos reflètent l'image ou plutôt les multiples évocations qui façonnent le paysage préchotin.

/// LES PARCELLES MARAÎCHÈRES SUR LE MORNE FOLIE



/// L'AMONT DE LA RIVIÈRE DU PRÊCHEUR



1. Introduction au paysage préchotin

1.1. RESTITUTION DES OBSERVATIONS DE TERRAIN

- Le paysage, une démarche partagée : questionnaire aux Martiniquais
- Des typologies de sections littorales changeantes

1.1. Restitution des observations de terrain

Le paysage, une démarche partagée

Comment est perçu le paysage préchotin par les martiniquais, les préchotins eux-mêmes ? Il y a-t-il, selon eux "Un paysage préchotin" ? Quelles sont qualités/défauts du cadre de vie ? Autant de questions qui permettront de mieux cerner le cadre de vie de ce territoire et comment le conserver ou l'améliorer.

Afin d'enrichir nos perceptions de paysagistes par l'expérience des Préchotins et de Martiniquais, il a été soumis un questionnaire lors d'une demi-journée dans le bourg du Prêcheur.

Aborder la question du paysage par celui du quotidien évoque l'identité et l'attachement de la population à ce territoire.

Ce travail est restitué ci-contre par un nuage de mots-clés, quelques phrases prises sur le vif ainsi que quelques dessins réalisés par la population interrogée sur leur commune.



Cadre de vie

Les qualités paysagères

« Vivre au Prêcheur c'est juste magnifique. La nature est omniprésente, c'est une des qualités principales. L'abord des routes est fleuri, c'est agréable. Il existe quelques endroits qui méritent quelques aménagements. C'est dommage par exemple que la piste cyclable ne soit pas exploitée. »

Une employée de la Mairie du Prêcheur

Évolutions du Prêcheur

Les aménagements et le recul des plages

« Il n'y a plus de plage aujourd'hui. Avant on pouvait aller de Saint-Pierre au Prêcheur à pied sur la plage. »

Un habitant du Prêcheur (82 ans)

« L'image du Prêcheur a changé avec les travaux du pont par exemple, les nouveaux logements collectifs et le changement du centre commercial. »

Une employée du service technique de la Mairie du Prêcheur

Social

L'esprit de fraternité

« Ici, c'est convivial, c'est la famille »

Un habitant du Prêcheur (82 ans)

« Aujourd'hui, il y a moins cet esprit de fraternité. Il y a une tendance à rester chacun chez soi avec l'habitat collectif. Ces habitats sont à l'écart du bourg et de la vie du centre. »

Une habitante du Prêcheur

« J'ai pour habitude d'aller voir les matchs de foot au stade. »

Plusieurs habitants du Prêcheur

La distance

L'éloignement des activités

« L'inconvénient au Prêcheur c'est que c'est un peu loin de tout. Les infrastructures commerciales et médicales sont à Fort-de-France ou Saint-Pierre. Il y a en moyenne 40-45 minutes de route à faire pour aller s'acheter des vêtements. Et il n'y pas grand chose à faire pour les jeunes. »

Plusieurs habitants du Prêcheur

La campagne

Profiter des espaces naturels

« C'est bien, on est à proximité des plages comme celle de l'Anse Céron, on peut aller à la rivière. On profite de ce cadre là, le paysage, la forêt, la campagne. »

Une habitante du Prêcheur

L'habitat

Éradiquer l'habitat insalubre

« Il faudrait casser ou réinvestir l'habitat insalubre. Il y a quand même des maisons qui méritent une rénovation. »

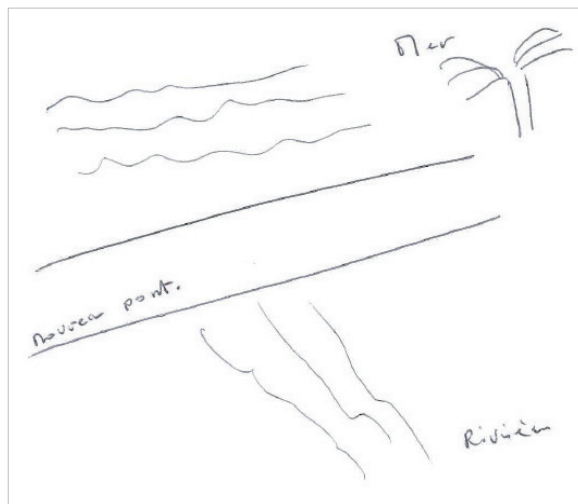
Un passant venant du Lamentin

1.1. Restitution des observations de terrain

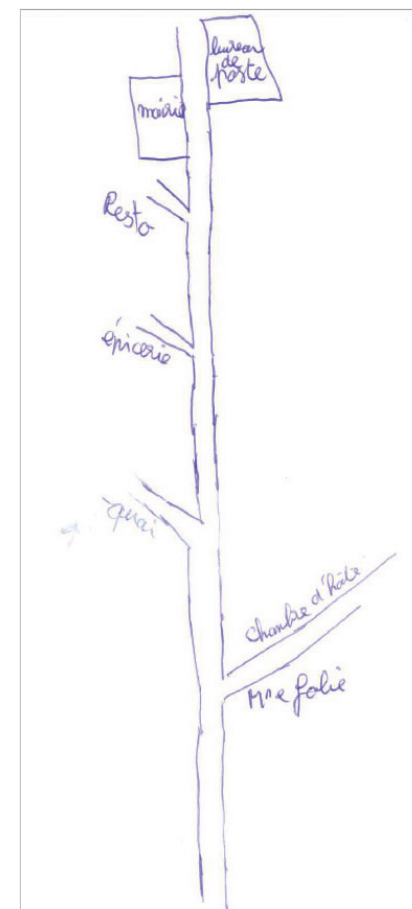
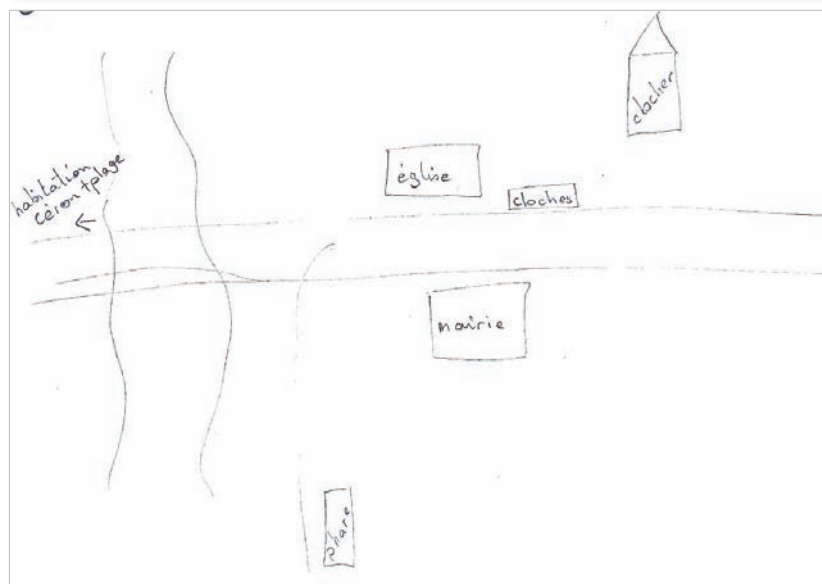
Le paysage, une démarche partagée

Après avoir répondu au questionnaire, il a été proposé de dessiner, schématiser une carte de la commune pour aider à se repérer, laissant ainsi entrevoir la vision qu'ont les préchotins de leur commune. Voici ci-contre quelques dessins réalisés.

REPRÉSENTATION SIMPLE ET ÉPURÉE DE LA COMMUNE PAR UN, DEUX OU TROIS ÉLÉMENTS



REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE À L'ÉCHELLE DU BOURG



1.1. Restitution des observations de terrain

Des typologies de sections littorales changeantes

La Route Départementale n°10 qui longe le littoral permet de sillonner les quartiers du Prêcheur et les différentes séquences paysagères qui s'offrent alors à nous. L'agencement des bâtis, la topographie et la proximité de la mer varient selon le lieu d'observation.

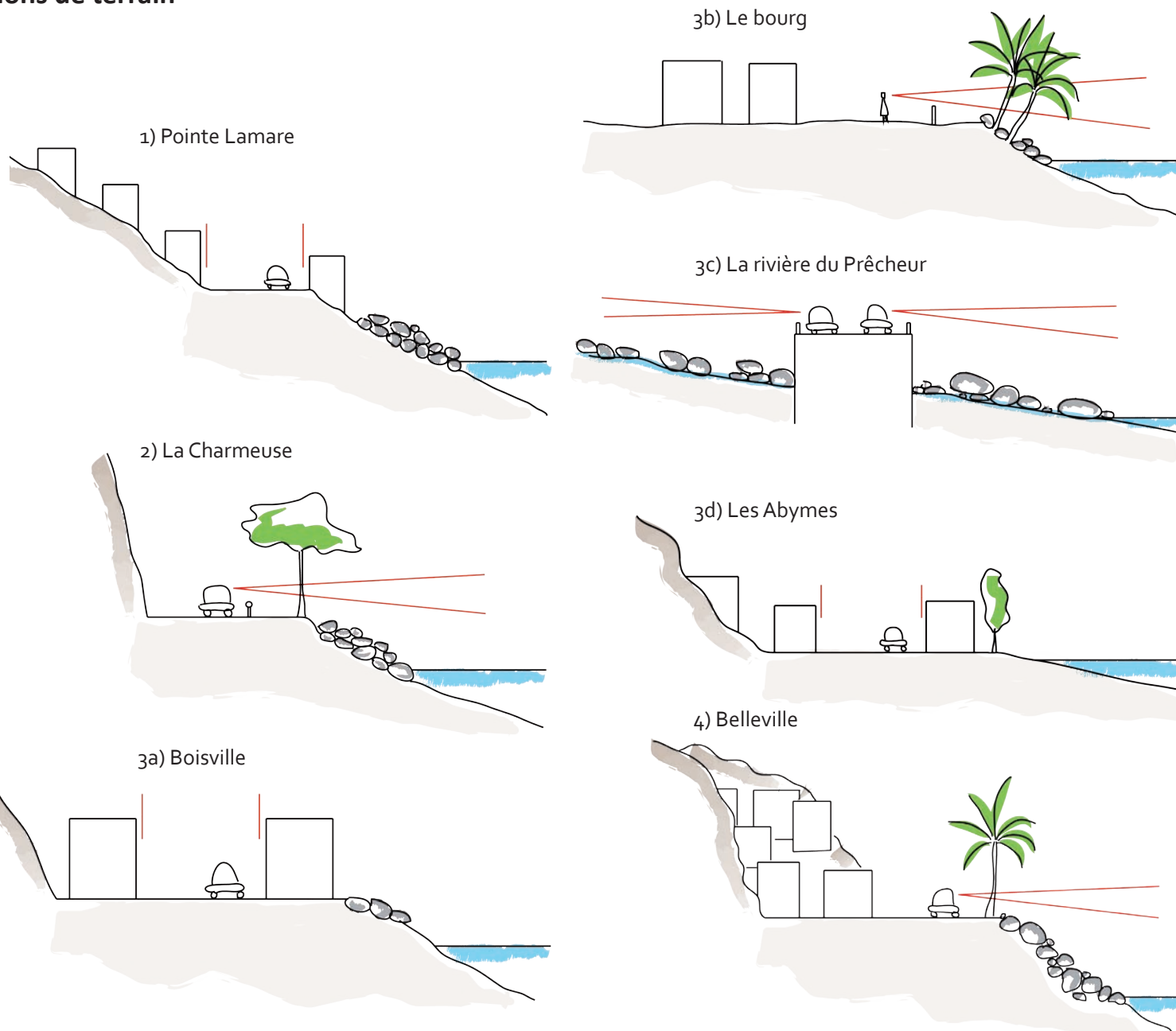
Ici, dix sections sont représentées pour montrer les différents ambiances et points de vue possible le long de cette route littorale.

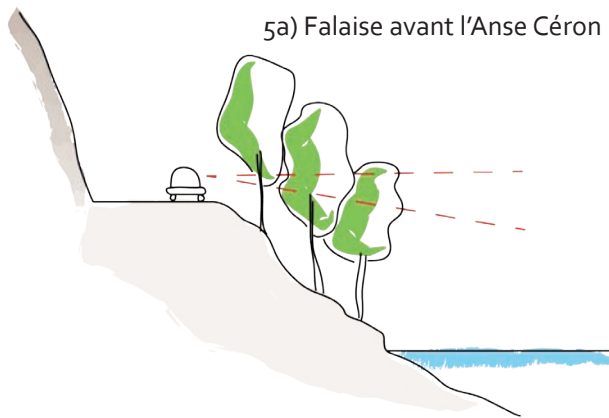
Les coupes 1), 3a) et 3d) montrent que la **vue sur la mer est occultée** par les maisons. Afin d'apercevoir l'eau, il faut être attentif aux espaces étroits entre les maisons. En effet, quelques venelles ou «wèt» s'ouvrent entre les maisons perpendiculairement au trait de côte.

Les coupes 1), 3a) et 3d) soulignent une voie de circulation prise par les maisons de part et d'autre de celle-ci.

Les sections 1), 3d) et 4), **l'habitat remonte sur les pentes** et paraît même s'y incruster.

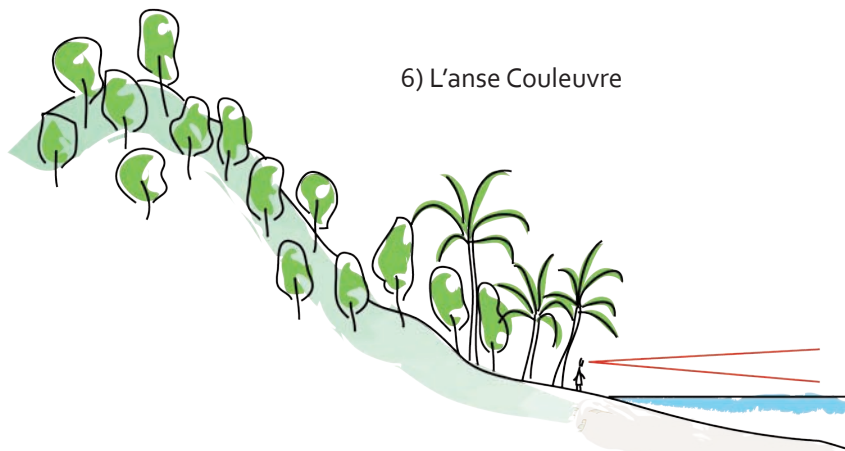
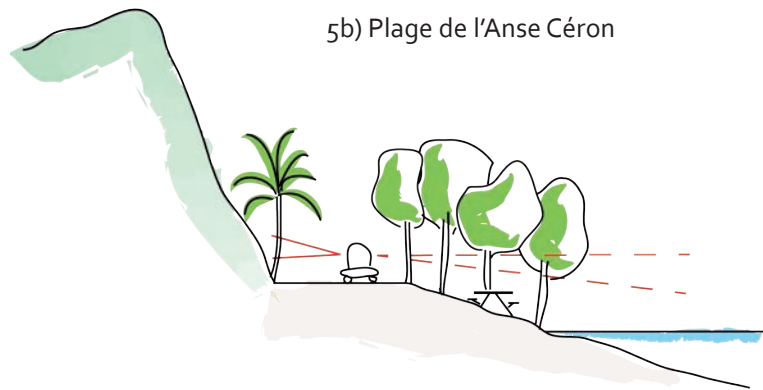
La section 3c) est distincte des autres. Un **double point de vue est possible**, en traversant le pont, sur l'amont de la rivière et sur son aval : la mer.





Les sections 4) et 5a) présentent des **vues lointaines sur la mer** car le point d'observation est situé en contre-haut de celle-ci.

Les sections au Nord du Prêcheur (5a), 5b) et 6)) dévoilent des **points de vue sur la mer, sur les mornes et les pitons boisés**. Ces paysages sont observés par transparence à travers la végétation haute.



I. ANALYSE PAYSAGÈRE

À la suite du travail bibliographique sur la commune, une première approche du paysage préchotin sur le terrain et la collecte de témoignages permettent d'appréhender l'espace de la commune et de délivrer de premières intuitions sur leur cadre de vie.

Qu'il s'agisse du relief, des contraintes naturelles, de la forme urbaine, les constituants du paysage ou ses évolutions se distinguent peu à peu des éléments de caractéristiques et d'enjeux à approfondir, notamment à travers une étude cartographique des composantes "de base" (relief, agriculture, réseau hydrographique...) de ce territoire. C'est ce que nous appellerons dans cette partie, les fondements du paysage.

1. Introduction au paysage préchotin

1.2. LES FONDEMENTS DU PAYSAGE

- Un socle physique imposant par sa topographie et la couverture végétale
- L'eau et le relief : des contraintes naturelles
- Le patrimoine bâti : témoin de l'histoire du Prêcheur
- Au pays des maraîchers
- Une urbanisation le long du trait de côte
- Évolution du territoire préchotin

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

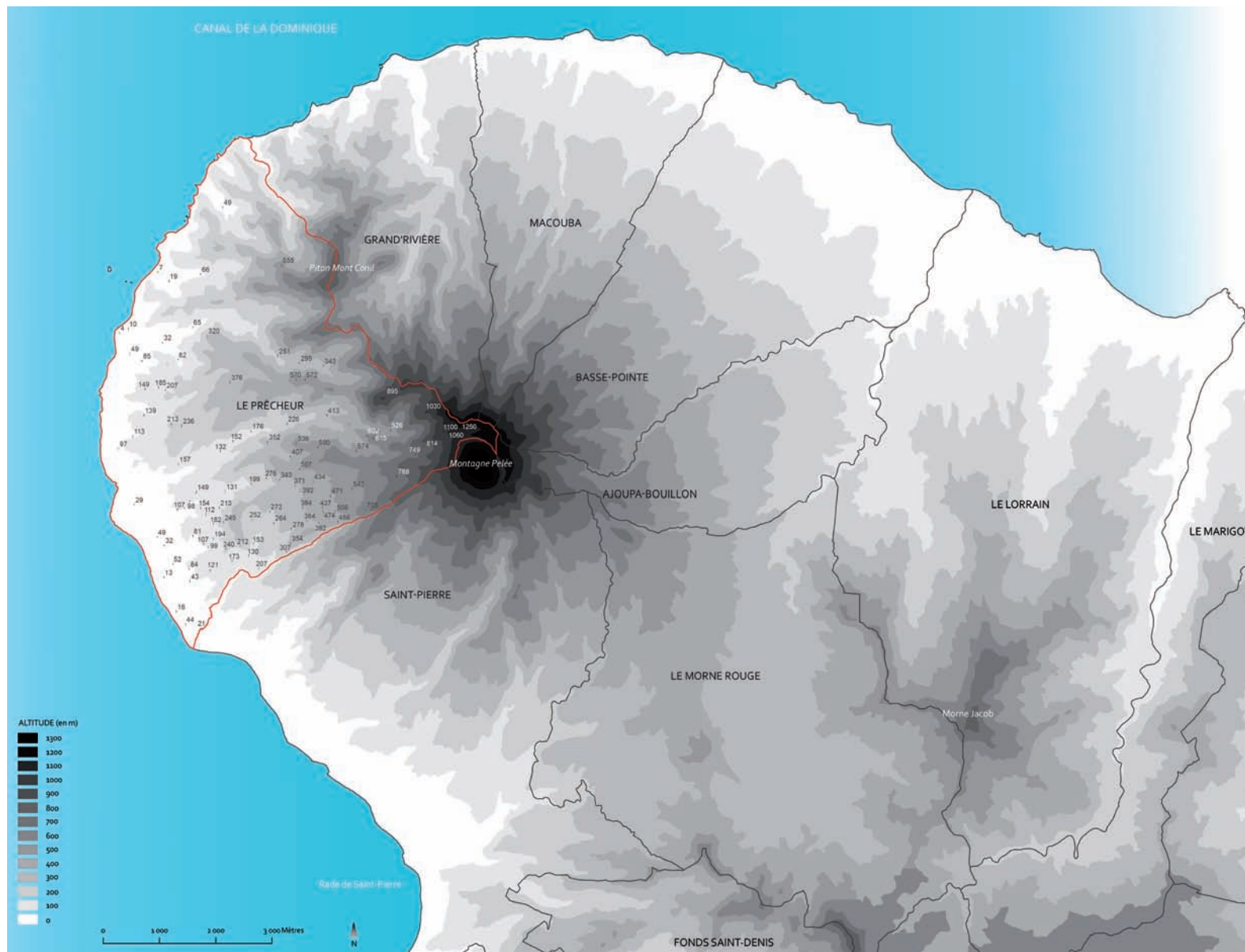
1.2. Les fondements du paysage

Un socle physique imposant par sa topographie et la couverture végétale

Le Prêcheur est l'une des cinq communes qui se partagent la Montagne Pelée. Au pied de ce volcan, ce territoire est caractérisé par des pentes abruptes plongeant dans la mer des Caraïbes. Culminant à plus de 1300 mètres, ses pentes sont marquées par des mornes de hautes altitudes (Piton Mont Conil : 890 m, Piton Marcel : 1026 m, Morne Vert Pré : 689 m) ainsi que par des rivières découpant les flancs du volcan.

La carte du relief ci-contre montre que les courbes de niveau s'échelonnent entre 0 et 1300 mètres d'altitude (cotes NGM).

Les coupes et image 3D des pages suivantes permettent de mieux découvrir ce territoire escarpé.



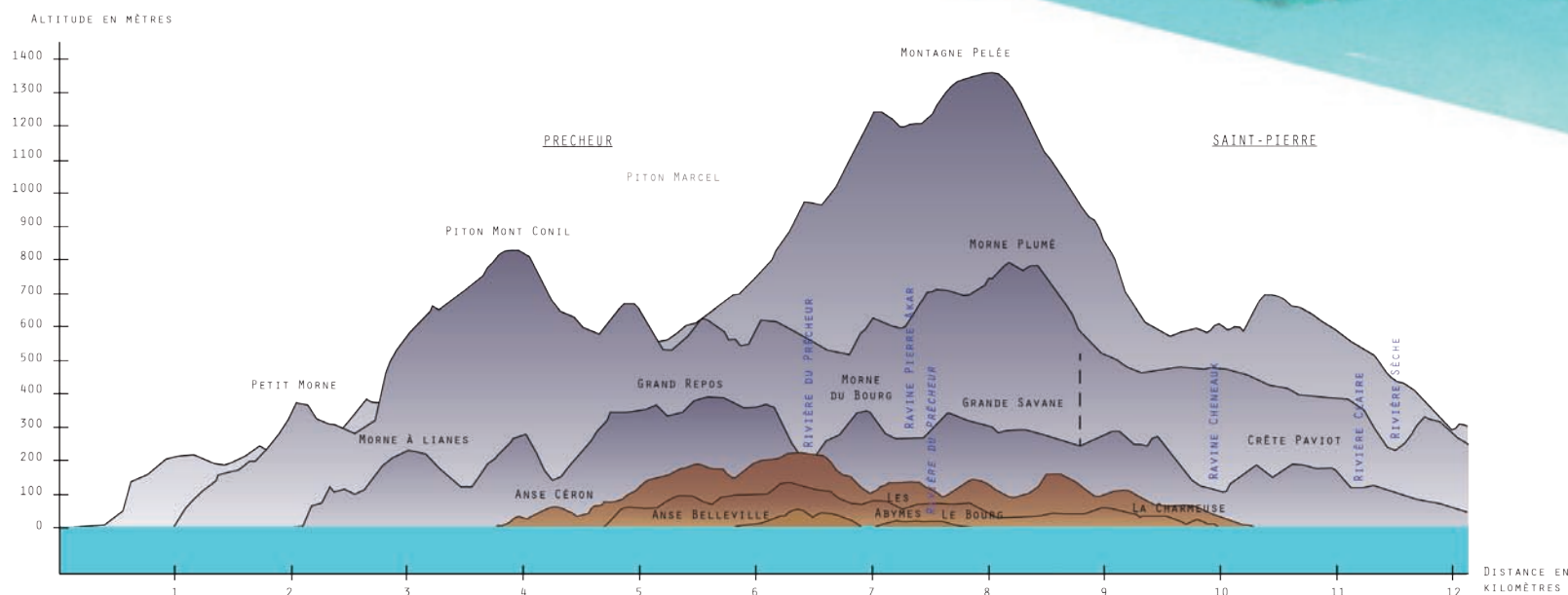
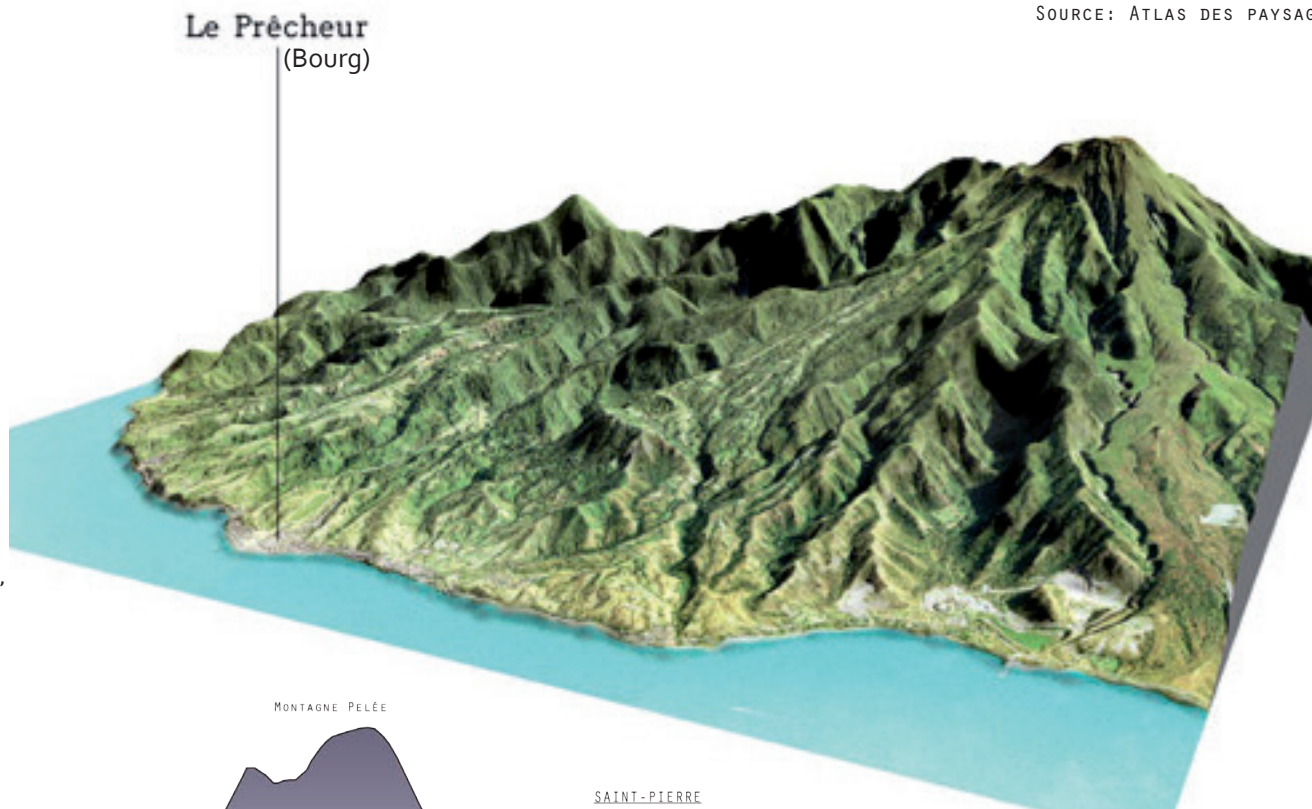
La Montagne Pelée «écrase» le bourg par son corps massif, ridé de cours d'eau, creusé par les ravines. L'urbanisation est donc cantonnée à la ligne côtière, aux embouchures de rivières et le long des routes de montagne.

De part sa topographie et son sol, le Prêcheur révèle quasiment tous les types de végétation qui peuvent exister en Martinique. Une telle diversité est une richesse pour ce territoire du nord de l'île.

Sur cet assemblage de coupes longitudinales (parallèles au trait de côte) ci-dessous, nous pouvons remarquer les formes escarpées : l'alternance de crêtes et de creux modelés par le volcanisme et l'érosion.

COUPE NORD-OUEST SUD-EST SUR LE BOURG, LES COTEAUX, LES CONTREFORTS DE LA MONTAGNE PELÉE

IMAGE 3D SUR LES RELIEFS DE LA MONTAGNE PELÉE
SOURCE: ATLAS DES PAYSAGES



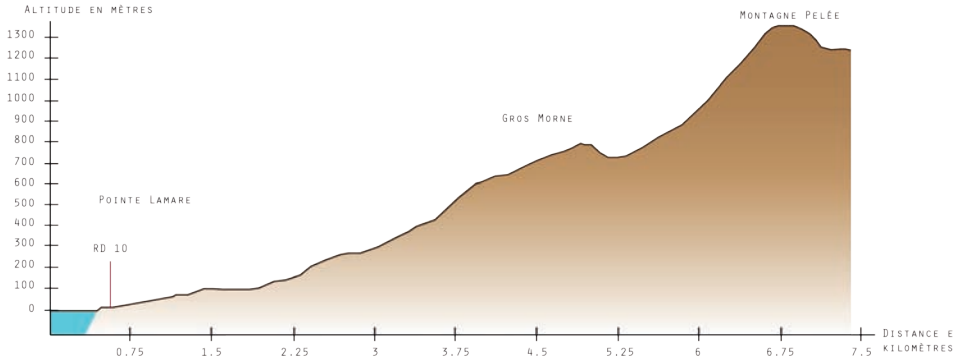
1.2. Les fondements du paysage

Les coupes transversales (perpendiculaires au trait de côte) présentées sur ces planches, aux reliefs les plus marqués, montrent de fortes coupures dans la topographie et laissent pressentir la diversité des paysages qui seront décrits par la suite.

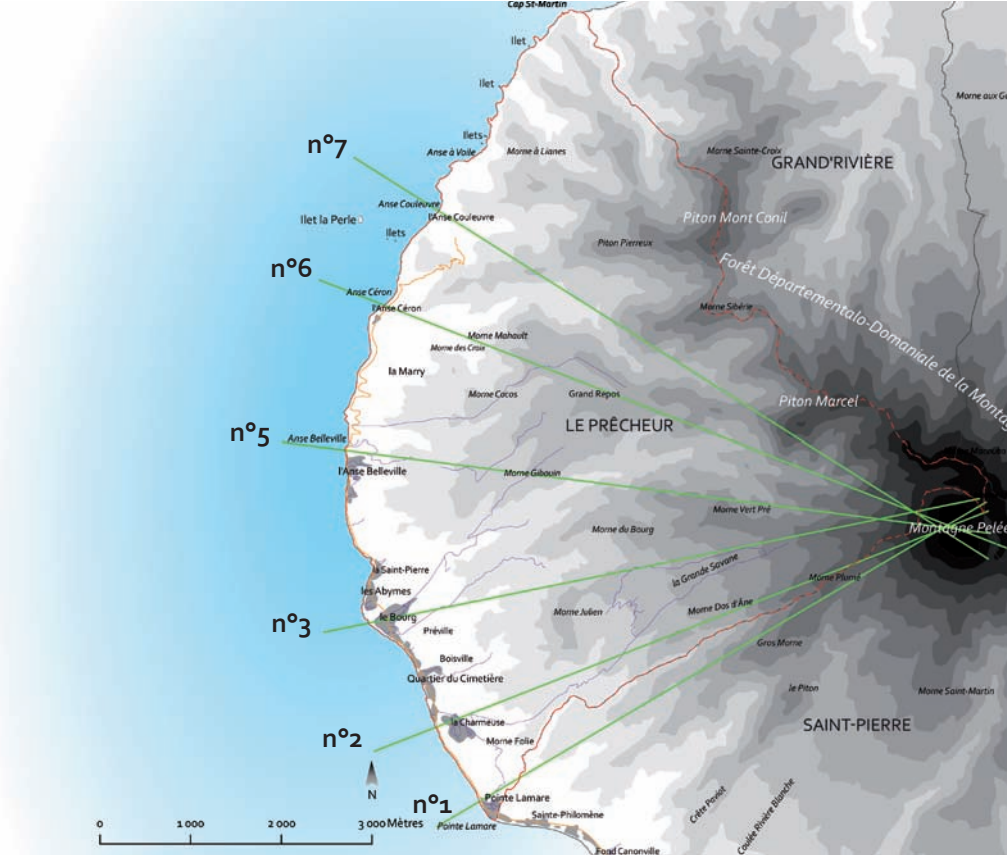
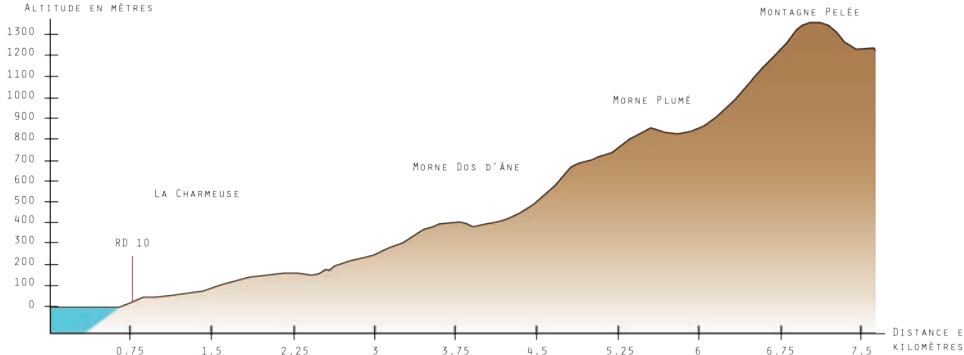
Les profils 1, 2 et 3 dévoilent des pentes constituées de mornes et d'une planèze (Grande Savane) qui dominent le littoral habité.

Ce relief accidenté paraît démesuré par rapport à l'espace utilisé par les Préchotins.

PROFIL N° 1 - POINTE LAMARE - MONTAGNE PELÉE

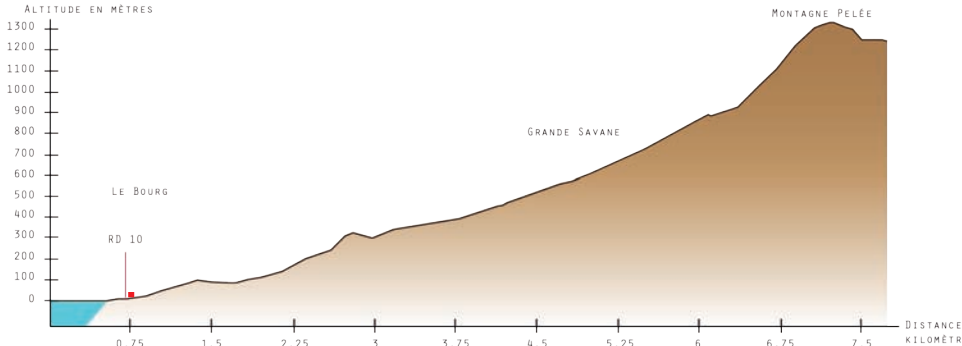


PROFIL N° 2 - LA CHARMEUSE - MONTAGNE PELÉE



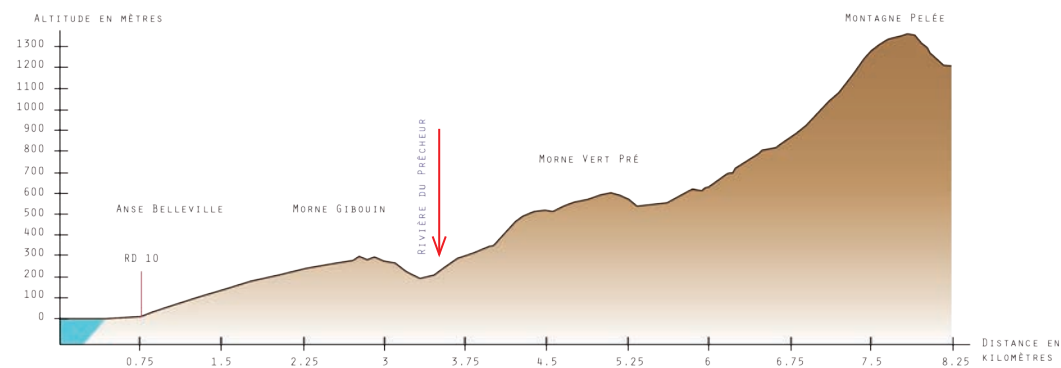
CARTE DE REPÉRAGE DES PROFILS SUR LA COMMUNE DU PRÊCHEUR

PROFIL N° 3 - LE BOURG - MONTAGNE PELÉE

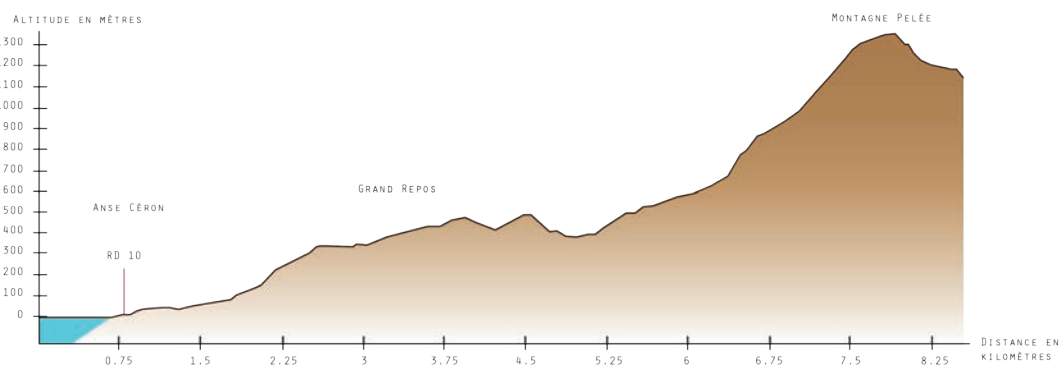


Les profils 5, 6 et 7 dessinent des reliefs creusés par les rivières et les ravines.

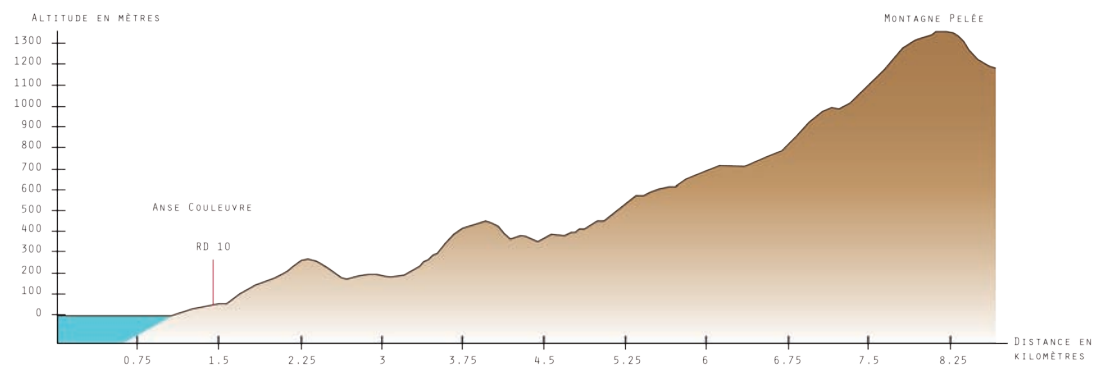
PROFIL N° 5 - ANSE BELLEVILLE - MONTAGNE PELÉE



PROFIL N° 6 - ANSE CÉRON - MONTAGNE PELÉE



PROFIL N° 7 - ANSE COULEUVRE - MONTAGNE PELÉE



POINTS CLÉS

- Intégrer le relief comme une composante de la trame urbaine, pas uniquement sous un aspect contraignant mais comme l'opportunité de jouer sur l'intégration du bâti
- Intégrer les contraintes de déplacements qu'engendrent les reliefs pour les circulations actives en plus des distances

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

1.2. Les fondements du paysage

L'eau et le relief : des contraintes naturelles

Qu'on la rencontre frontalement par la mer, en traversant les gués ou s'écoulant au creux de la végétation luxuriante, l'eau est omniprésente dans le paysage préchotin.

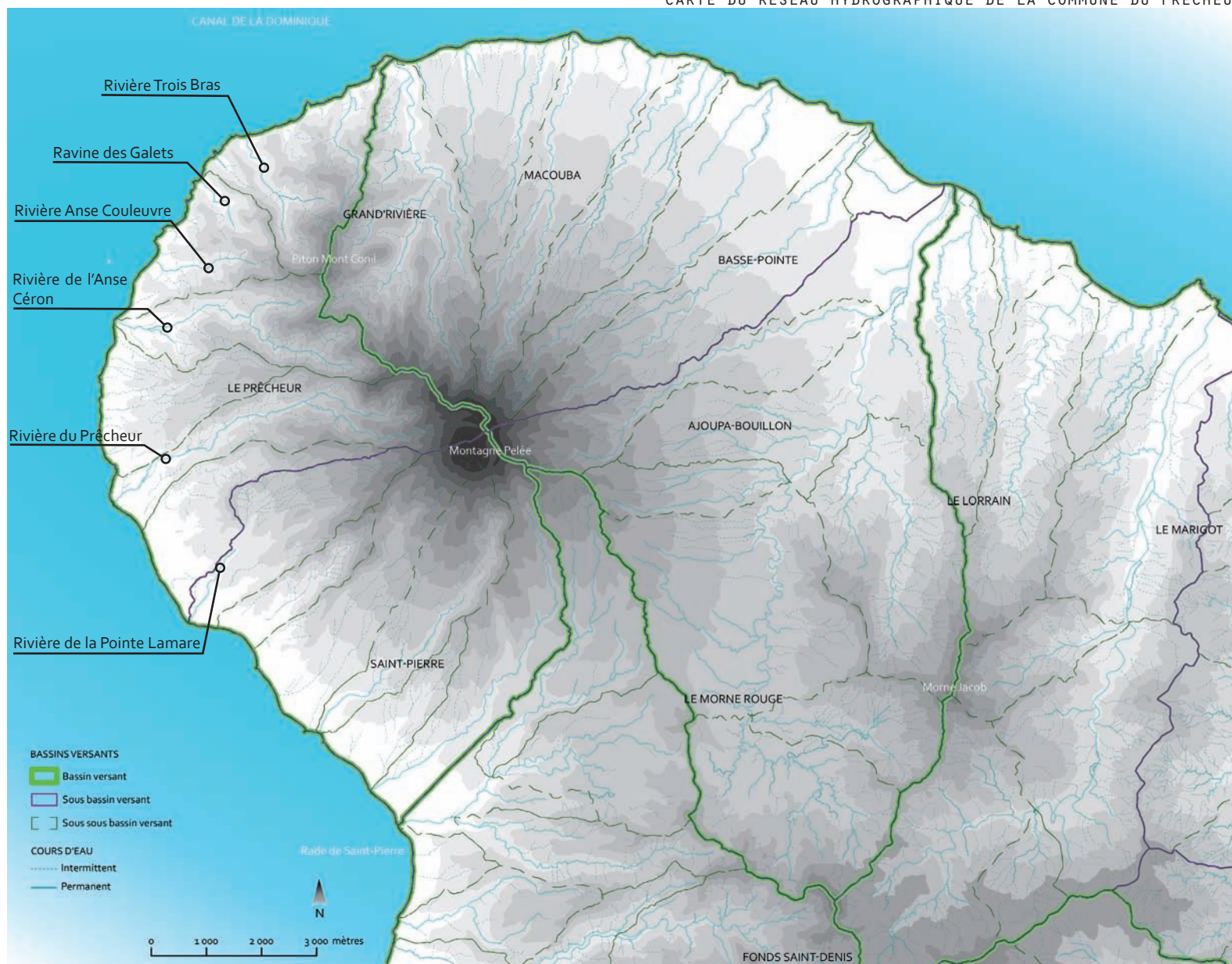
Des cours d'eau rythment le linéaire de la route départementale n°10. En effet, il existe plusieurs exutoires qui coupent la route par temps de pluie.

La carte ci-contre situe les bassins et sous bassins versants ainsi que les cours d'eau. Ceux-ci prennent leur source sur les flancs de la Pelée, du Piton Marcel et du Piton Mont Conil et sont orientés Est-Ouest.

POINTS CLÉS

- Mettre en valeur les points de vue qui se dégagent au niveau des passages à gué sur l'amont boisé (vue sur les reliefs) et l'aval habité (vue sur la mer)
- Assurer le maintien de la qualité des eaux et intégrer au mieux la gestion des eaux de ruissellement (pollutions et inondation)

CARTE DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DU PRÊCHEUR



Le rapport de présentation du Plan de Prévention des Risques Naturels indique que la commune du Prêcheur est soumise à de nombreux aléas :

-**Inondation** (concernent essentiellement les rivières de la Pointe Lamare, Charmeuse, Préville, du Prêcheur, Démare, Anse Belleville, Céron , Couleuvre, Fainéant, Pierre Akar. On notera une zone d'aléa majeur au niveau de la rivière du Prêcheur),

-**Littoraux** : submersion, tsunami, houle (concerne tout le littoral du Prêcheur),

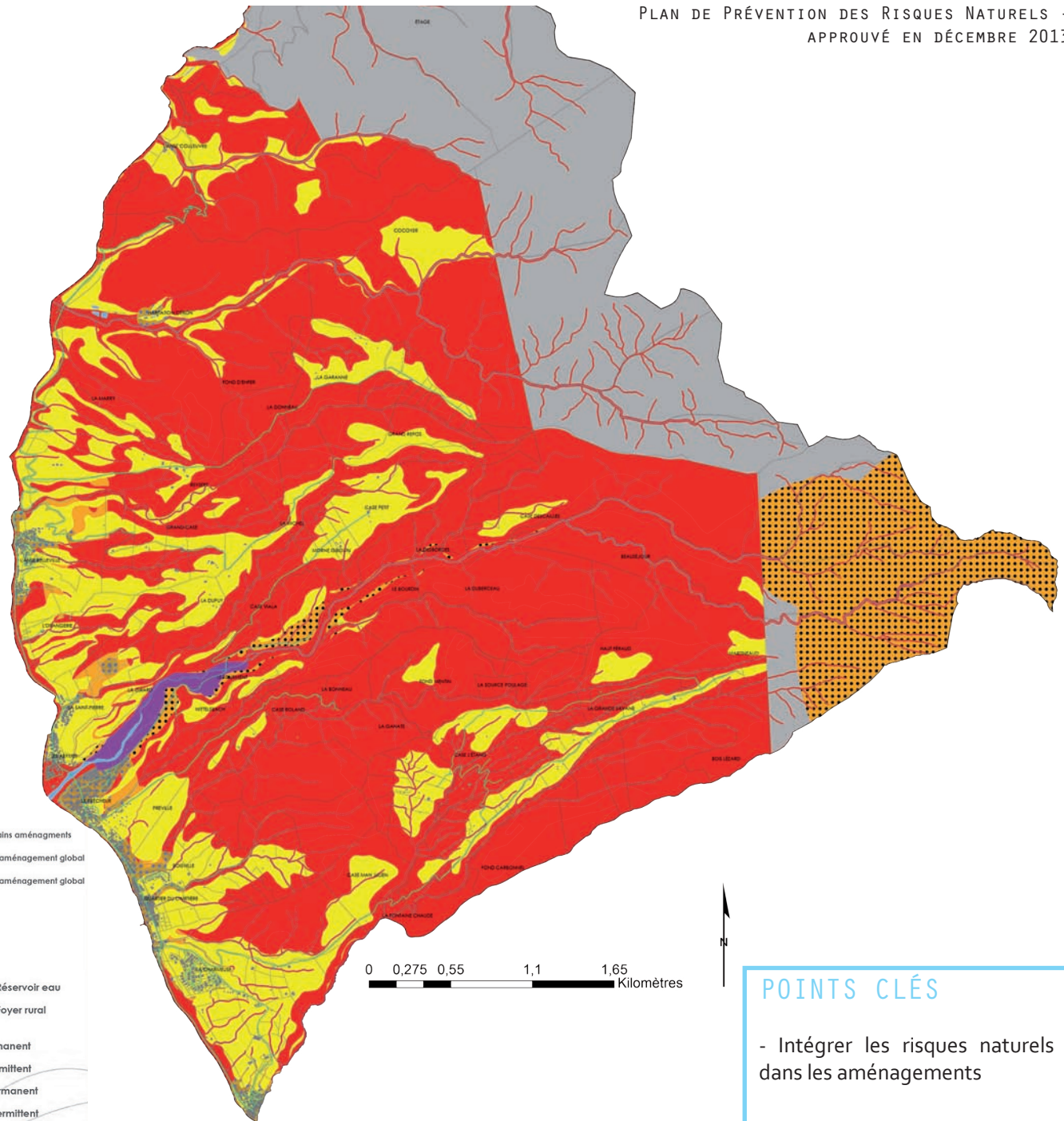
-**Mouvement de terrain** (concerne toute la commune et particulièrement les fortes pentes),

-**Sismique** (concerne la Martinique),

-**Volcanique** (concerne la Martinique).

Le territoire du Prêcheur est ainsi régit par des niveaux de prescriptions d'aménagement selon les risques présents.

L'analyse précédente de la carte du réseau hydrographique a montré l'incidence que peuvent avoir les crues au Prêcheur en aval des rivières parcourant le bassin versant.



0 0,275 0,55 1,1 1,65 Kilomètres

POINTS CLÉS

- Intégrer les risques naturels dans les aménagements

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

1.2. Les fondements du paysage

Le patrimoine bâti : témoin de l'histoire du Prêcheur

Le Prêcheur possède un des passés les plus riches de l'Histoire de la Martinique. Dès l'origine, ces terres ont été occupées par les amérindiens, comme en témoigne des vestiges retrouvés à l'Anse Couleuvre.

Ce territoire constituait l'un des quatre quartiers de la région Nord-Ouest, dite de la Basse-Terre (qui s'étendait du Prêcheur à la Pointe des Nègres à Fort-de-France). Les côtes du Prêcheur furent occupées dès 1635 par des colons.

La commune du Prêcheur bénéficie par conséquent d'un patrimoine de qualité et de valeur, notamment issu des habitations sucrières. En premier lieu, les habitations-sucreries : Céron, L'Anse Couleuvre, Boisville, La Girard. Cependant, aujourd'hui le patrimoine du Prêcheur est peu valorisé et peu signalé aux visiteurs. Les aléas naturels et le manque d'entretien dégradent ce patrimoine.

La création d'un label Pays d'Art et d'Histoire est en cours incluant la commune du Prêcheur.

De plus, la région Martinique a engagé depuis 2012 une démarche visant à inscrire son exceptionnelle biodiversité (sur les espaces forestiers et volcaniques) sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette démarche en est aujourd'hui au stade de l'élaboration de la Déclaration de Valeur Unique Exceptionnelle (DVUE) présentée le 19 janvier 2016 devant le Comité des Biens Français pour le Patrimoine Mondial (CBFPM).



PHARE



HABITATION DE L'ANSE COULEUVRE



VESTIGES DE LA SUCRERIE DE L'ANSE COULEUVRE

POINTS CLÉS

- Valoriser le patrimoine par des aménagements paysagers
- Accompagner les démarches de protection du patrimoine précolon



CIPPE DE DU PARQUET ET MAIRIE



CLOCHER



EGLISE

Patrimoine architectural : monuments, bâtiments et villas

- **Le phare** : 1927. Ce phare se situe à 23 m au-dessus du niveau de la mer. Son éclat se produit toutes les 5 secondes et sa portée est de 18 miles. Il est protégé au titre des Monuments Historiques.

- **Patrimoine de l'Habitation Anse Céron** :

- Vestiges des cases des artisans (17e s.)
- Canal à véou ou mélasse (17e s.)
- Fontaine du bassin
- Four à bois (18e s.)
- Foyer de la sucrerie
- Batterie de chaudières (18e s.)

- **La Mairie** : 1930. Les nuées ardentes de 1902 rendent nécessaire l'édification d'une nouvelle mairie. Son architecture marque la rupture avec les constructions en bois des villages, à cette époque. Le béton est alors réservé aux édifices officiels et à quelques maisons, conçus sur des plans droits et sobres.

- **Plaque à la mémoire de Mme de Maintenon** : épouse de Louis XIV et fût élevée sur la commune du Prêcheur.

- **Marches de la maison Tardon** : ruines de l'Habitation Anse Couleuvre issue de plusieurs propriétés déjà regroupées sous le nom de Cap Saint-Martin. Il y poussait des cannes à sucre, du cacao et du tabac.

- **Cippe à la mémoire de Du Parquet**: 1875. Jacques Du Parquet, gouverneur de 1636 à 1658, premier colonisateur de l'île. La colonne tronquée a été érigée sur le terrain de l'ancien cimetière par le contre-amiral Louis de Kergrist, gouverneur de 1874 à 1876.

Patrimoine religieux : église, cimetières et chapelles

- **L'église** : d'inspiration byzantine, l'église est une réalisation des années 1930 en remplacement de celle détruite par l'éruption de la Montagne Pelée. L'église est protégé au titre des Monuments Historiques.

- **Le clocher** : 1640-1644. Ce clocher est certainement le plus ancien de la Martinique. Au 17e s., les difficultés techniques rendaient impossible la construction des clochers en pierre au-dessus du chœur et du narthex des églises. Celui-ci est élevé à une cinquantaine de mètres de l'église, sur le Morne Danty. Les cloches étaient dans les combles, portées par des énormes poutres en balata. Ses murs épais, en moellons andésitiques ramassés dans les rivières voisines, ont résisté à la pluie de cendre et à l'éruption de la Montagne Pelée en 1902. Le clocher est protégé au titre des Monuments Historiques.

- **Cloche en bronze** : Louis XIV aurait offert cette cloche à la paroisse en 1712, après l'édification de la première église. Deux autres cloches sont exposées dans le même habitacle; l'une d'entre-elles est un don des paroissiens.

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

1.2. Les fondements du paysage

Au pays des maraîchers

Les terres du Prêcheur sont pour la plupart boisées ce qui en fait une composante identitaire de la commune. Il existe cependant des terres agricoles sur les hauteurs de la Pointe Lamare, de Grande Savane, de la Charmeuse, du quartier du Cimetière, du Bourg, des Abymes, de l'Anse Belleville, de Grand Case et la Garanne.

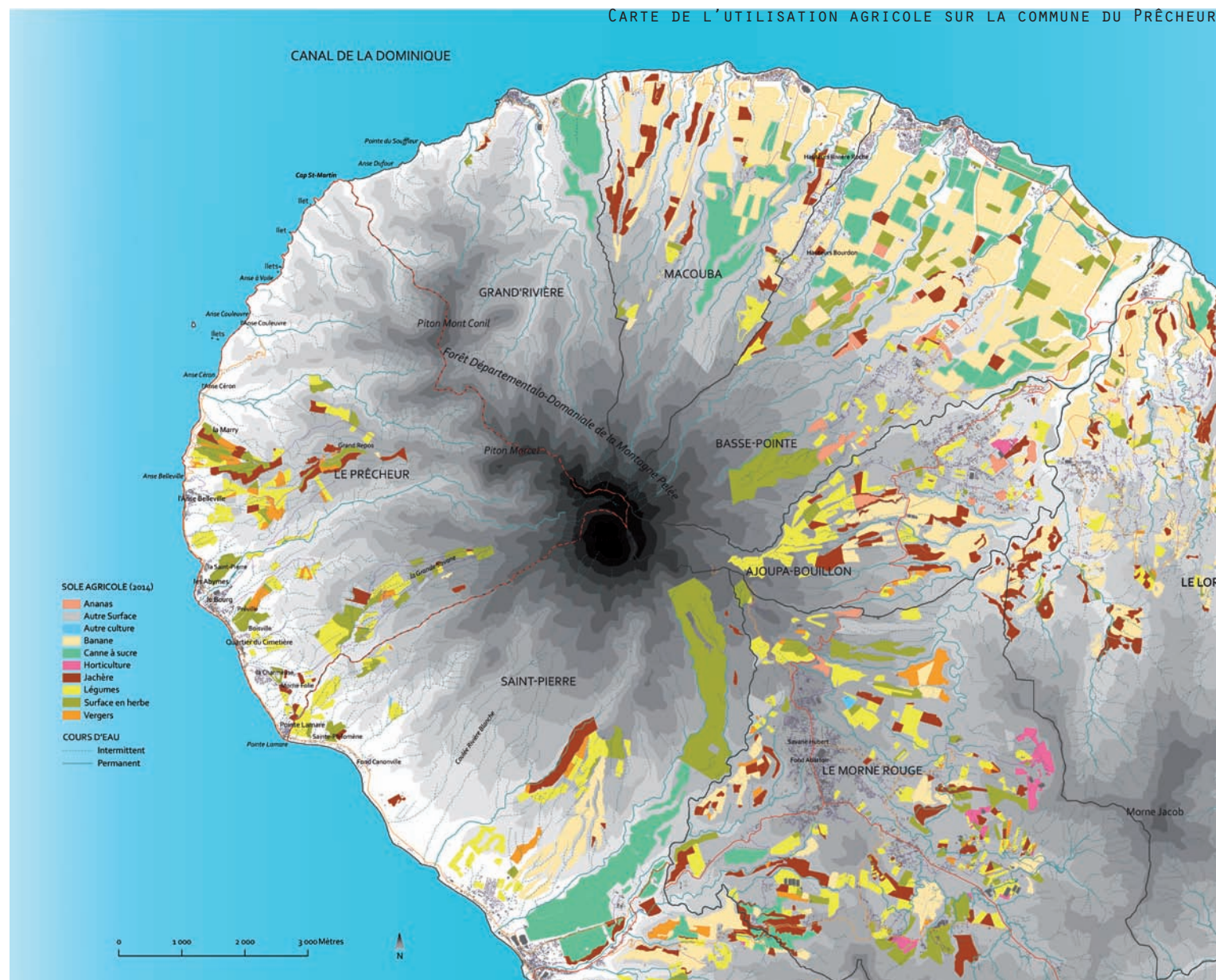
La commune ne présente que des parcelles agricoles consacrées au maraîchage, au pâturage et à la jachère (légumes, vergers, surface en herbe, élevage de caprins de bovins et d'abeilles...).

Du fait d'un climat plutôt sec, les cultures ont besoin d'irrigation.

Le problème des friches est de plus en plus présent sur le territoire, signe d'une déprise agricole.

Ces paysages cultivés et irrigués s'observent uniquement lorsqu'on quitte la RD 10 et qu'on monte dans les hauteurs du Prêcheur.

Les parcelles cultivées ouvrent de belles perspectives sur les mornes et la Montagne Pelée en arrière plan et mettent en valeur le relief.



DES RUCHES SUR LA ROUTE DE GRANDE SAVANE



Les pentes de Grande Savane accueillent les ruches d'un unique apiculteur vivant en dehors de la commune. Il y produit le miel « saint-sacrement ». En effet, les abeilles butinent principalement l'arbre « Saint-sacrement » *Heliocarpus donell-smithii* car sont attirées par le nectar abondant et attractif. Les propriétés de ce miel sont aujourd'hui en cours d'étude.

CULTURES MARAÎCHÈRES SUR LES PENTES DU PRÊCHEUR



DE L'ÉLEVAGE EXTENSIF



POINTS CLÉS

- Pérenniser et mettre en valeur les cultures variées.

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

1.2. Les fondements du paysage

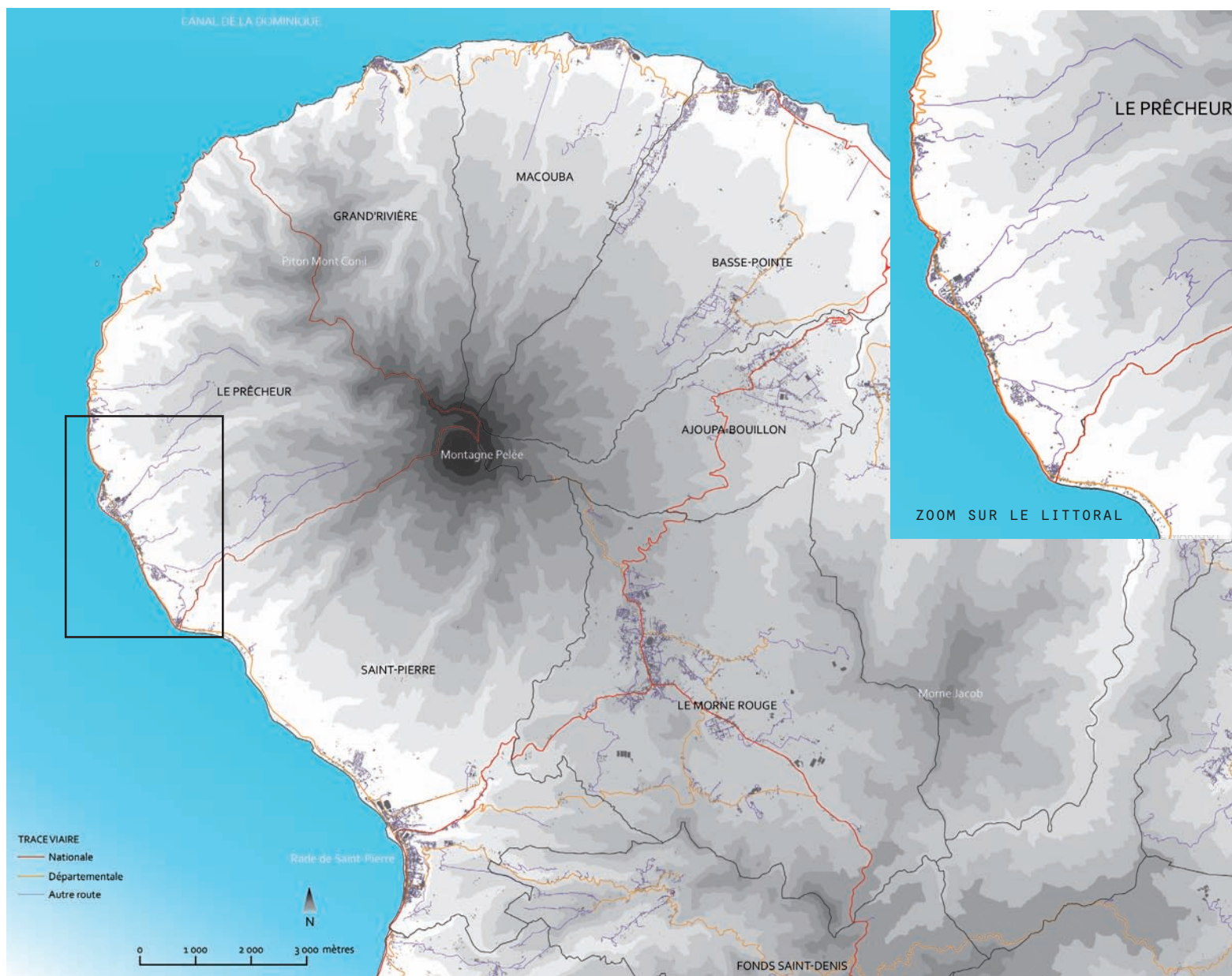
Une urbanisation linéaire

Le développement de la commune n'est plus aussi faste que dans ses premières années d'existence. Le Prêcheur s'est développé principalement le long de la mer comme un ruban. De plus, la route se termine à l'Anse Couleuvre. Ceci fait de la commune un cul-de-sac, c'est le bout de la côte Nord Caraïbe.

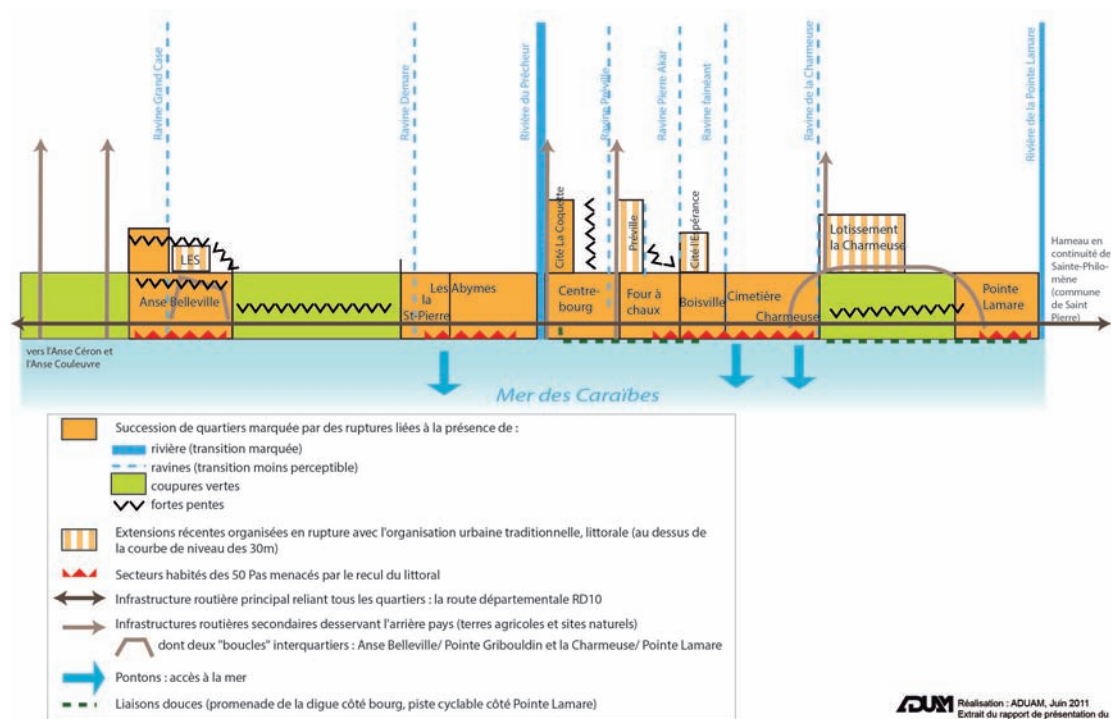
La structure urbaine du Prêcheur est linéaire. Les habitations se situent principalement le long de la RD 10. Aujourd'hui, elles se développent sur les premiers contreforts des mornes (sur le Morne Folie, à l'Anse Belleville et à Préville). Elles sont construites en bois ou en pierre pour les plus anciennes, en rez-de-chaussée, sur un étage, exceptionnellement deux. Les maisons en béton dominent largement. Ainsi, nous pouvons remarquer la présence de l'ensemble collectif de la Perle où le bâti est à trois étages. Quelques habitations existent dans les hauteurs, héritage d'une campagne cultivée.

Le tissu urbain est limité par les contraintes du terrain et climatiques (cf les contraintes naturelles). Il existe cependant de l'habitat rural isolé le long des routes qui montent vers la montagne (exemple de la route de Grande Savane).

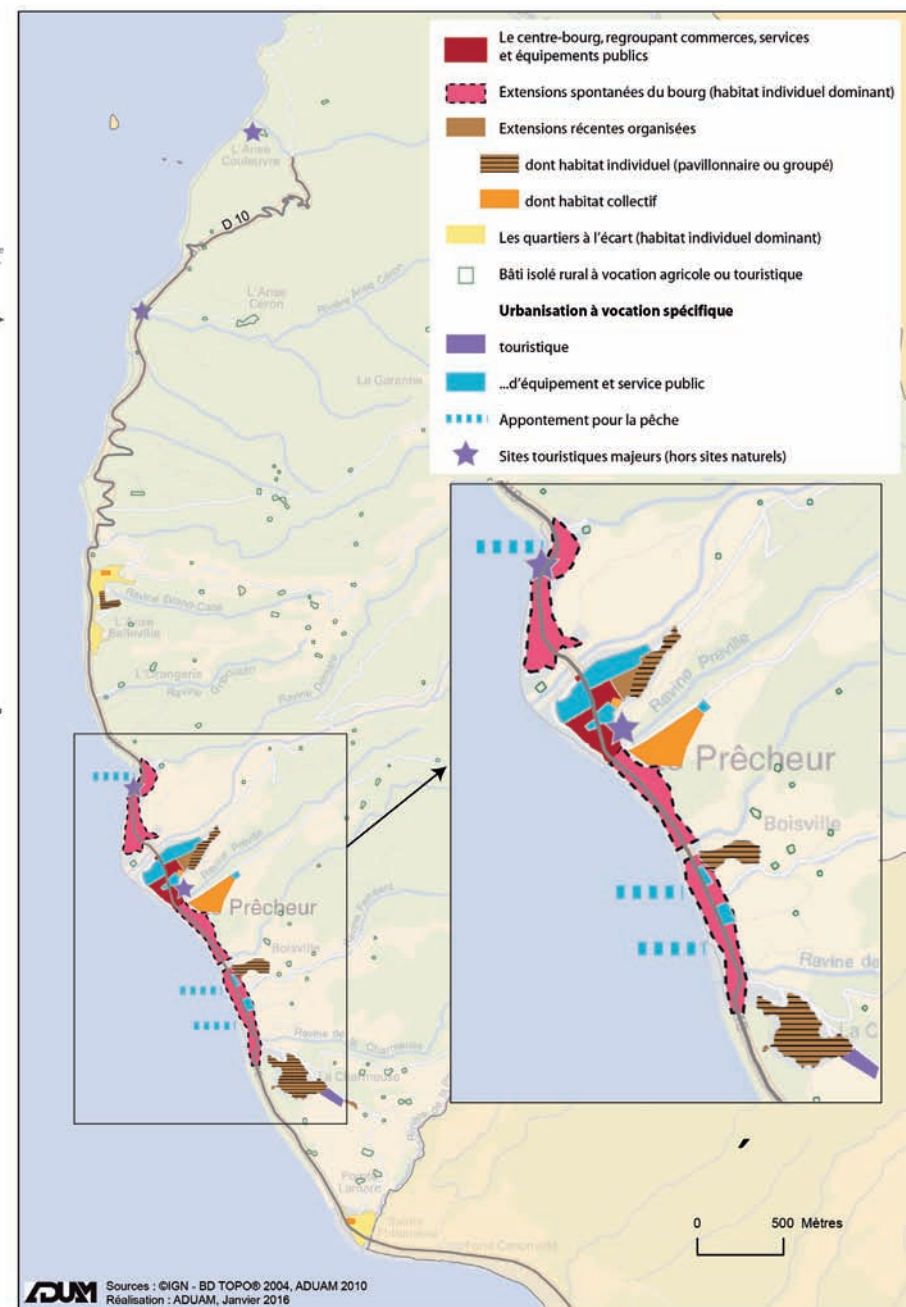
CARTE DU RESEAU VIAIRE ET DU BÂTI SUR LA COMMUNE DU PRÊCHEUR



VUE SCHEMATIQUE DE L'ORGANISATION URBAINE DU PRÊCHEUR



CARTE DES TYPOLOGIES URBAINES DU PRÊCHEUR



POINT CLÉ

- Mettre en valeur et lier les différents types d'habitat

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

1.2. Les fondements du paysage

Évolution du territoire préchotin

La physionomie du Prêcheur a beaucoup évolué en une cinquantaine d'années. Ces évolutions sont principalement dues aux événements naturels. Le littoral a reculé, les quartiers ont changé et des terres agricoles se sont enfrichées.

La carte ci-contre résulte de la comparaison des cartes IGN de 1958 et de 2004. Elle indique en **jaune** les modifications du littoral entre les deux années et en **orange** les terrains agricoles cultivés en 1958.

Les plages ont disparu au niveau de l'Anse Belleville (2, 3), de l'ancien quartier Cocobara (4), le long de la RD10 entre Pointe Lamare et le Bourg (7, 8).

Une route a été créée dans le Bourg pour longer le bord de mer (5).

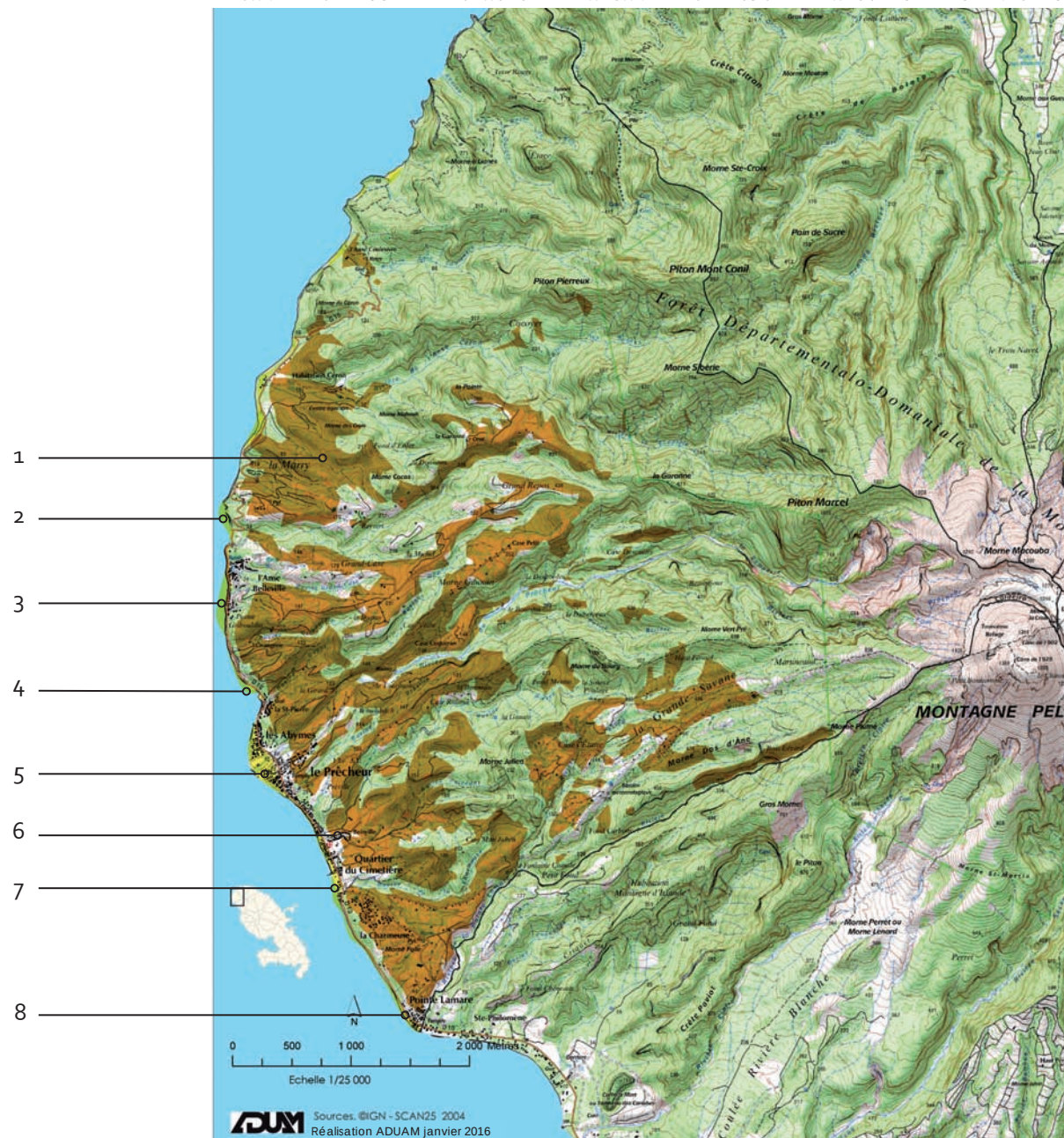
Le quartier Cocobara n'existe plus (4). Le quartier de Boisville est apparu à la place de l'Habitation Boisville. Ce quartier était provisoirement prévu pour accueillir les sinistrés du cyclone LENNY (1999), il est devenu définitif. Le quartier Pointe Lamare accueille plus de constructions (8).

Enfin, les zones agricoles ont reculé, elles se sont enfrichées puis reboisées (1).

POINT CLÉ

-Éviter des aménagements lourds et importants sur le bord de mer (habitations...)

CARTE IGN 2004 ET ZONAGES DE LA CARTE IGN 1958 DE LA COMMUNE DU PRÊCHEUR



Ci-contre, des images du Prêcheur datant des années 1936, prises par Jean-Baptiste Delawarde. Ainsi, nous pouvons comparer le bourg aujourd'hui.



VUE DU BOURG EN 1936 (PRESBYTÈRE, ÉGLISE, CLOCHER).
SOURCE : BANQUE NUMÉRIQUE DES PATRIMOINES MARTINICAIS, FONDS PHOTOGRAPHIQUE JEAN-BAPTISTE DELAWARDE



VUE DU BOURG EN 2016 (PRESBYTÈRE, ÉGLISE, CLOCHER).
SOURCE : ADUAM.



VUE DU QUARTIER DES ABÎMES EN 1936.
SOURCE : BANQUE NUMÉRIQUE DES PATRIMOINES MARTINICAIS, FONDS PHOTOGRAPHIQUE JEAN-BAPTISTE DELAWARDE

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

L'étude des fondements du paysage a permis de confronter des intuitions sensibles à des données plus objectives, délivrant ainsi de premiers éléments de projet. Sous la forme de "boîtes synthétiques", nous déclinons tout au long de ce volet de l'analyse paysagère des **éléments de projet** qui relèvent à la fois du diagnostic, des enjeux mais aussi d'ingrédients potentiels des fiches actions.

Dans la poursuite de cette démarche paysagère, à la fois interdisciplinaire et itérative, nous proposons désormais de révéler les caractéristiques du paysage préchotin. À travers le travail à grande échelle de *l'Atlas des paysages de la Martinique*, puis de nos éléments d'analyse à l'échelle communale seront définies dans cette partie, les **entités paysagères préchotines**.

1. Introduction au paysage préchotin

1.3. DÉFINITION DES ENTITÉS PAYSAGÈRES

- Unités paysagères de l'Atlas des paysages du territoire préchotin
- Entités paysagères définies à l'échelle de la commune

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

1. Introduction au paysage préchotin

1.3. Définition des entités paysagères

Les unités paysagères sont plutôt un outil de connaissance, à prendre en compte dans les projets qui les recourent

Grâce au travail réalisé d'identification des unités de paysage de l'Atlas des paysages de la Martinique, les acteurs de l'aménagement du territoire disposent aujourd'hui d'éléments de projet.

En effet, à partir des 6 grands ensembles paysagers, l'Atlas réalise pour chacune des 27 unités de paysage, une synthèse cartographique et écrite de la localisation, des caractéristiques paysagères et des enjeux.

La commune du Prêcheur est concernée par 3 unités décrites dans l'Atlas, à savoir:

- Les pentes boisées du Prêcheur (unité 1.2)
- Les pentes boisées du Piton Mont Conil (unité 1.3)
- Le sommet de la Montagne Pelée (unité 1.6)

Vous trouverez ici, la synthèse des éléments sur lesquels se base par la suite notre travail à l'échelle communale.

CONTEXTE PAYSAGER DU PRÊCHEUR



habitat



activité



Forêt



Mangrove



prairie



bananeraie



canne à sucre
essentiellement
agricole





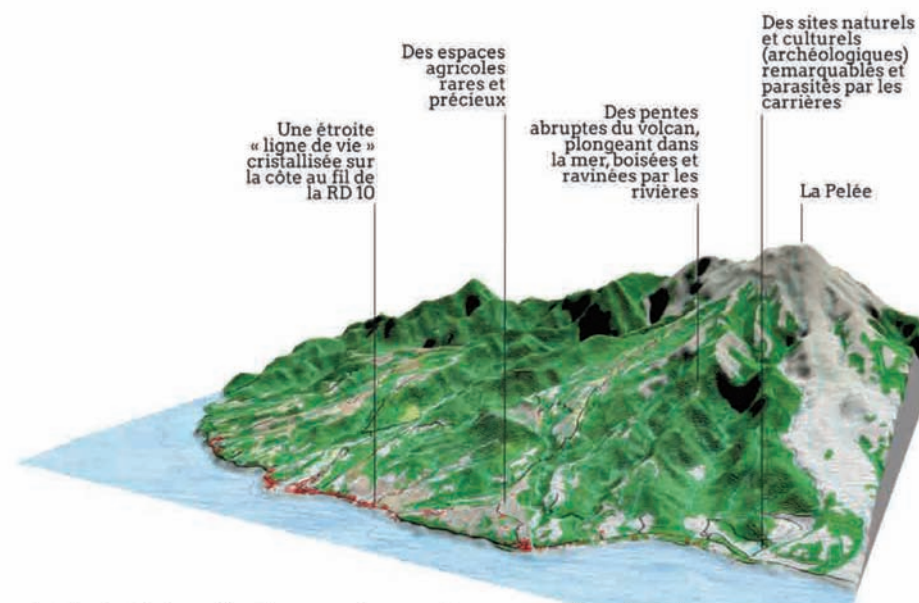
1.2 /// LES PENTES BOISÉES DU PRÊCHEUR

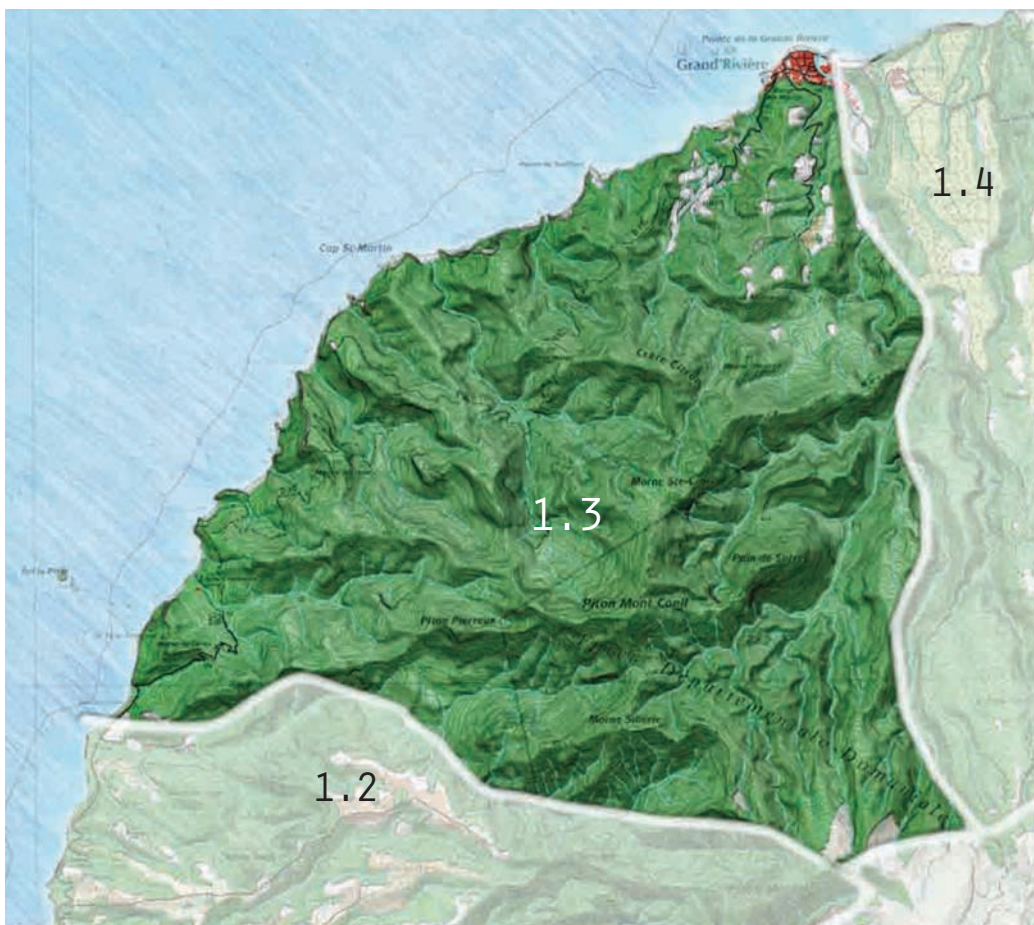
CARACTÉRISTIQUES

- Des pentes abruptes du volcan, plongeant dans la mer, boisées et ravinées par les rivières
- Une étroite "ligne de vie" cristallisée sur la côte au fil de la RD10
- Des espaces agricoles rares et précieux

ENJEUX IDENTIFIÉS

- **Le bord de mer** : arrêt de l'urbanisation, requalification des bords de la RD10 en promenade, requalification des dispositifs de protection contre la houle en haut de plage, trop durs et source d'érosion.
- **La croissance de l'urbanisation** : préservation des sites bâtis, des espaces agricoles.
- **Les espaces publics** : enterrement des réseaux aériens, remise en valeur au bénéfice des piétons.
- **Les pentes agricoles et naturelles, valorisation paysagère et écotouristiques** : "jardin des épices", routes, paysage exceptionnel en ligne de crête, offrant des perspectives sur les ravines encaissées, les sommets et la mer.





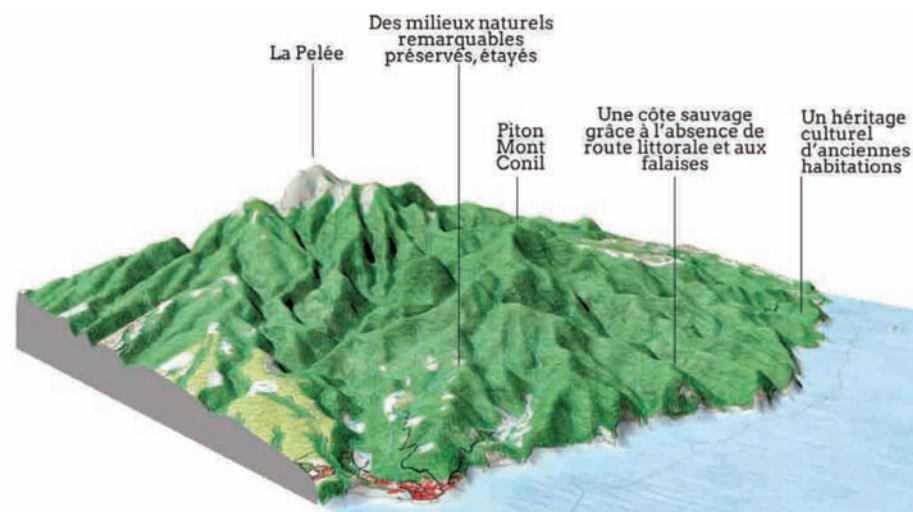
1.3 /// LES PENTES BOISÉES DU PITON MONT CONIL

CARACTÉRISTIQUES

- Des pentes de volcan complexes, d'une grande richesse paysagère, faites de pitons et de profondes ravines boisées.
- Une côte sauvage grâce à l'absence de route littorale et aux falaises.
- Des milieux naturels préservés, constitués de forêts diversifiées, étagées de la forêt littorale à la forêt de montagne en passant par la forêt mésophile et hygrophile.
- Un héritage culturel d'anciennes habitations.
- Une qualité paysagère attractive.

ENJEUX IDENTIFIÉS

- **Le patrimoine naturel et culturel** : poursuite de la mise en valeur.
- **Les vues sur la mer ou sur la montagne depuis les chemins de randonnées** : réouverture, gestion.



Définition des entités paysagères du territoire préchotin à partir des unités de paysage de l'Atlas des paysages

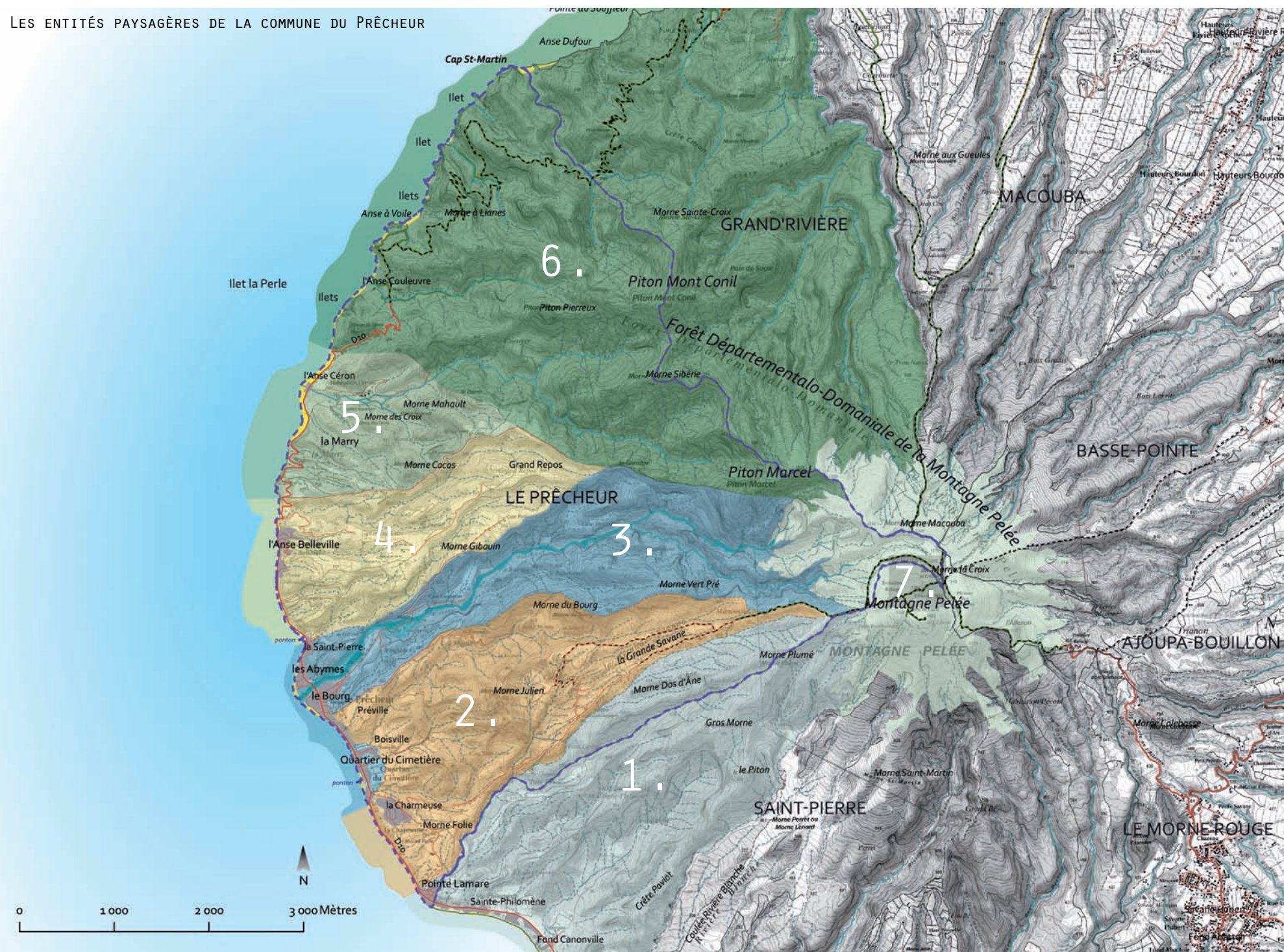
Dans le prolongement de la démarche précédente d'identification d'unités paysagères, il s'agit ici d'affiner l'échelle d'analyse de l'Atlas et de déterminer les entités paysagères qui seront à même de révéler les caractéristiques de morceaux de territoire, support d'identités et d'enjeux.

Notre analyse de la commune et de ses alentours nous a conduit à distinguer sept «tableaux» du paysage préchotin dont les caractéristiques propres sont décrites ci-après.

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES DU PRÊCHEUR

-  1. LA PLANÈZE (LES CONTREFORTS)
/ LES PENTES ABRUPTES
-  2. LES PLATEAUX
-  3. VIVRE AVEC L'EAU
-  4. L'ANSE BELLEVILLE ET SON ARRIÈRE
PAYS AGRICOLE
-  5. LES PETITS MORNES BOISÉS
-  6. LA FORÊT SAUVAGE LES PIEDS
DANS L'EAU
-  7. LE DÔME PELÉ

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES DE LA COMMUNE DU PRÊCHEUR



1 / LES PENTES ABRUPTES

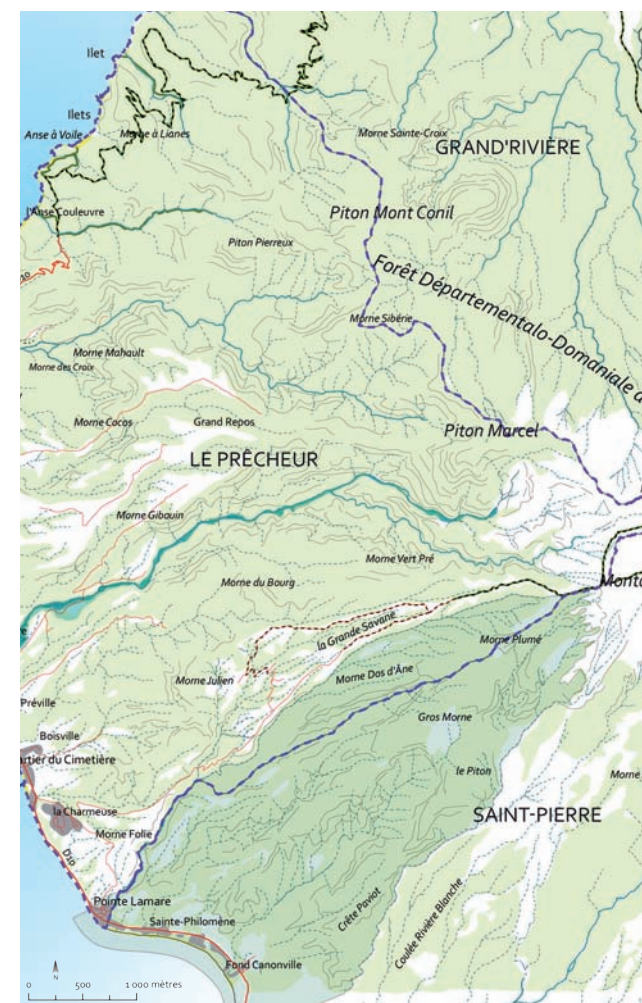


CARACTÉRISTIQUES

- Localisé après la séquence de sortie de ville de Saint-Pierre et les carrières
- Des pentes abruptes, très boisées
- Des maisons grises, une ambiance très minérale dans le quartier de Pointe Lamare
- Une fréquentation des débords de terrasses devant les maisons, véritables espace de rencontre
- Un front bâti continu le long de la route, pas d'ouverture sur la mer sauf au niveau de l'arrêt de bus

POINTS CLÉS

- «L'estrade» (plateforme béton) et l'arrêt de bus (avec quelques arbres) en bordure de mer
- Le pont de l'entrée de ville



2 / LES PLATEAUX



CARACTÉRISTIQUES

- Ouvertures dans l'urbanisation continue le long du littoral
- Des plateaux qui s'ouvrent sur le paysage de la mer et sur la Montagne Pelée
- Des espaces très ouverts, pas de masses boisées
- Des parcelles agricoles, petit maraîchage, une composition "rare et précieuse"
- De grands manguiers
- Belvédère de Grande Savane : un des départs vers la Montagne Pelée
- Un urbanisme résidentiel et de tourisme, des façades blanches et colorées

POINTS CLÉS

- Paysage agricole
- Points de vue sur le Grand Paysage





CARACTÉRISTIQUES

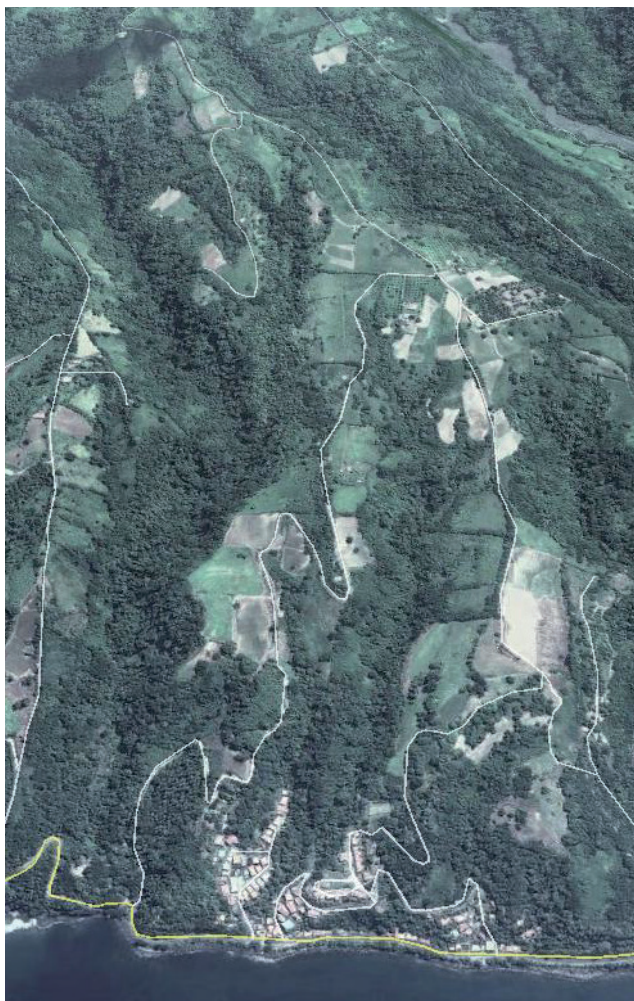
- La rivière du Prêcheur avec son paysage de lahars, rapport d'échelle particulier entre la rivière et la largeur du lit
- Une perception des forces de la nature par le rapport d'échelle de la rivière
- Présence de Flamboyants qui surplombent l'estuaire de la rivière
- Un mobilier urbain bleu
- Vulnérabilité de ce paysage urbain pris entre deux eaux
- Cœur de vie préchotin, imbrication du bâti, une centralité décousue par les implantations étagées des équipements repères (mairie, église, clocher...)
- Les logements sociaux "monolithiques", incongrus dans le paysage
- Les ravines qui traversent le quartier du Cimetière

POINTS CLÉS

- La digue de Four à Chaux
- Les aménagements des lieux publics au bourg et dans le quartier de la Charmeuse



4 / L'ANSE BELLEVILLE ET SON ARRIÈRE PAYS AGRICOLE



CARACTÉRISTIQUES

- Paysage agricole, non perceptible depuis la route
- L'alignement d'arbres Chacha, de Cocotiers, d'Amandiers et de Flamboyants
- Vue sur le Carbet

POINTS CLÉS

- Le Flamboyant rouge en limite d'entités de paysage
- Le fleurissement chez les particuliers sur les bords de route



- Porte d'entrée vers le front naturel du paysage préchotin
- Des reliefs moins abruptes, plus collinéens et boisés
- Plus d'urbanisation, transition avec l'ambiance très boisée, entrée dans la nature
- Plage boisée, la forêt glisse jusque sur les plages

- Habitation Céron
- Alignement de cocotiers comme entrée privilégiée de l'anse Céron
- Les aménagements d'accueil de l'ONF, plage et les snack privés, signalétique des végétaux



6 / LA FORÊT SAUVAGE LES PIEDS DANS L'EAU



CARACTÉRISTIQUES

- Des pitons et de profondes ravines boisés
- Une côte sauvage qui s'enfonce dans le boisement : les pieds dans l'eau et la tête dans la Montagne Pelée

POINTS CLÉS

- Une route ponctuée d'arbres remarquables dont des Zamanas, Fromagers et Gommiers rouges
- Le départ de la randonnée Prêcheur-Grand'Rivière et d'autres sentiers de randonnées de difficultés variées
- La plage de l'Anse Couleuvre au caractère sauvage très apprécié
- L'habitation de l'Anse Couleuvre et ses ruines aménagées



I. ANALYSE PAYSAGÈRE

7 / LE DÔME PELÉ

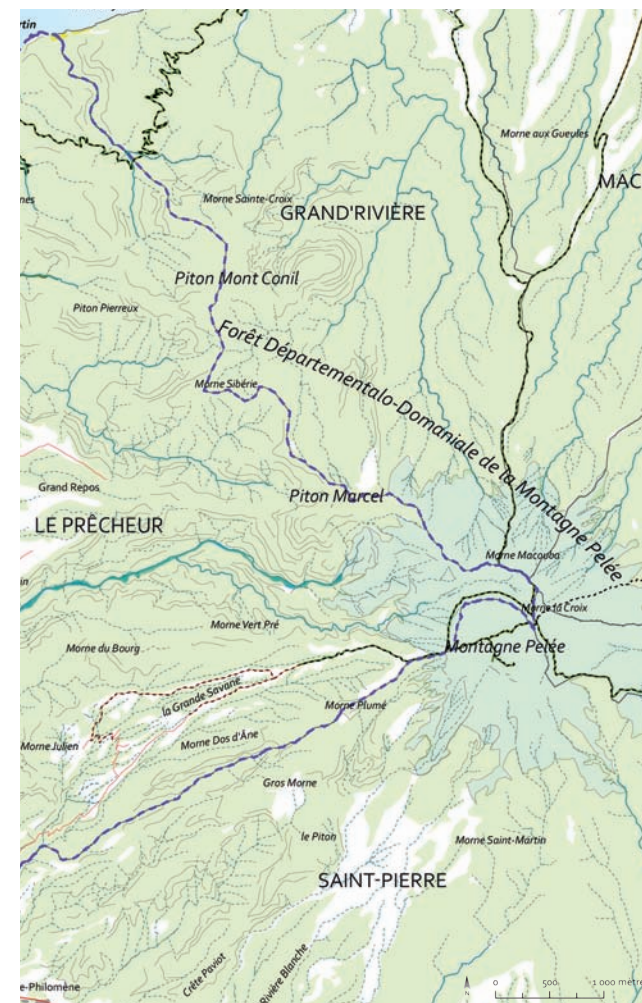


CARACTÉRISTIQUES

- Montagne Pelée et son dôme emblématiques du Nord Martinique, composantes majeures du paysage préchotin
- Dôme pas directement perceptible car souvent caché dans la brume et configuration des pentes et du littoral n'offrant pas souvent le recul nécessaire pour en apprécier la vue
- Lieu présent tant dans le paysage culturel que physique du Prêcheur
- Partie de la Montagne qui se distingue du reste des pentes par son altitude culminante et sa botanique endémique

POINTS CLÉS

- Grande Savane, un des trois sentiers d'accès au dôme de la Montagne Pelée (les autres points de départ étant le site de l'Aïliron depuis le Morne-Rouge et l'Habitation Beauséjour à Grand'Rivière)
- Des points de vue panoramiques sur la Martinique et les îles voisines
- Un cortège faunistique et floristique endémique et caractéristique (en cours de valorisation par le projet DoME)



I. ANALYSE PAYSAGÈRE

Le travail précédent de définition des **entités paysagères**, synthèses de la perception sensible du territoire et de la traduction physique des dynamiques naturelles et anthropiques, a esquissé à grands traits, les caractéristiques du paysage du Prêcheur.

La perception du paysage préchotin, intimement liée au **parcours sur le littoral depuis la route principale**, tendrait à influencer l'analyse du paysage comme une déclinaison linéaire, de séquences plus ou moins urbanisées le long de la mer. Pourtant, c'est à partir de la pièce centrale du Dôme pelé que nous avons identifié des "tranches de paysage" intégrant ainsi tant **la dimension maritime que la dimension terrestre de ce territoire**.

Car c'est là la singularité du paysage préchotin, celle de l'imbrication des forces de la terre et de la mer avec lesquelles l'urbanisation négocie sa présence.

A partir d'**éléments caractéristiques** du paysage préchotin, **trois grandes thématiques** ont été dégagées. Elles ont constitué des "fils conducteurs" pour la formulation d'enjeux.

2. Composantes clés du Prêcheur

2.1. LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE 67

2.1.1. Un versant préservé de la Montagne Pelée

2.1.2. Les richesses du terroir prêchotin

2.2. LE LITTORAL, LIGNE DE VIE ET D'HISTOIRE PRÉCHOTINE 73

2.2.1. La mer, ressource économique prépondérante

2.2.2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

2.3. HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE 79

2.3.1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles

2.3.2. La convivialité prêchotine inscrite dans les quartiers

/// «FORÊT» DE BOIS CANON À L'ANSE COULEUVRE



2.1. LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE

L'espace naturel, élément majeur du territoire prêchotin

Cette première composante représente une surface importante de la commune. Cet espace naturel qu'est la forêt, est façonné par le relief de la Montagne Pelée, des pitons et des mornes, créant diverses atmosphères intéressantes à découvrir. Cette verdure constitue pour les Prêchotins la qualité première du paysage de leur commune.

L'analyse des fondements paysagers à l'échelle de la commune révèle cet élément naturel.

2.1. LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE

2.1.1. Un versant préservé de la Montagne Pelée

Le Prêcheur occupe quasiment un quart des versants de la Montagne Pelée. Ce versant Ouest de la Montagne est préservé de l'urbanisation et de toute dégradation majeure de la végétation. Cette commune ne présente pas de grandes surfaces cultivées de bananes ou de cannes comme dans les communes de Saint-Pierre, Grand'Rivière, Macouba et Basse Pointe, où les monocultures marquent le paysage sur plusieurs hectares. Seuls le maraîchage et l'élevage sont présents sur le territoire.

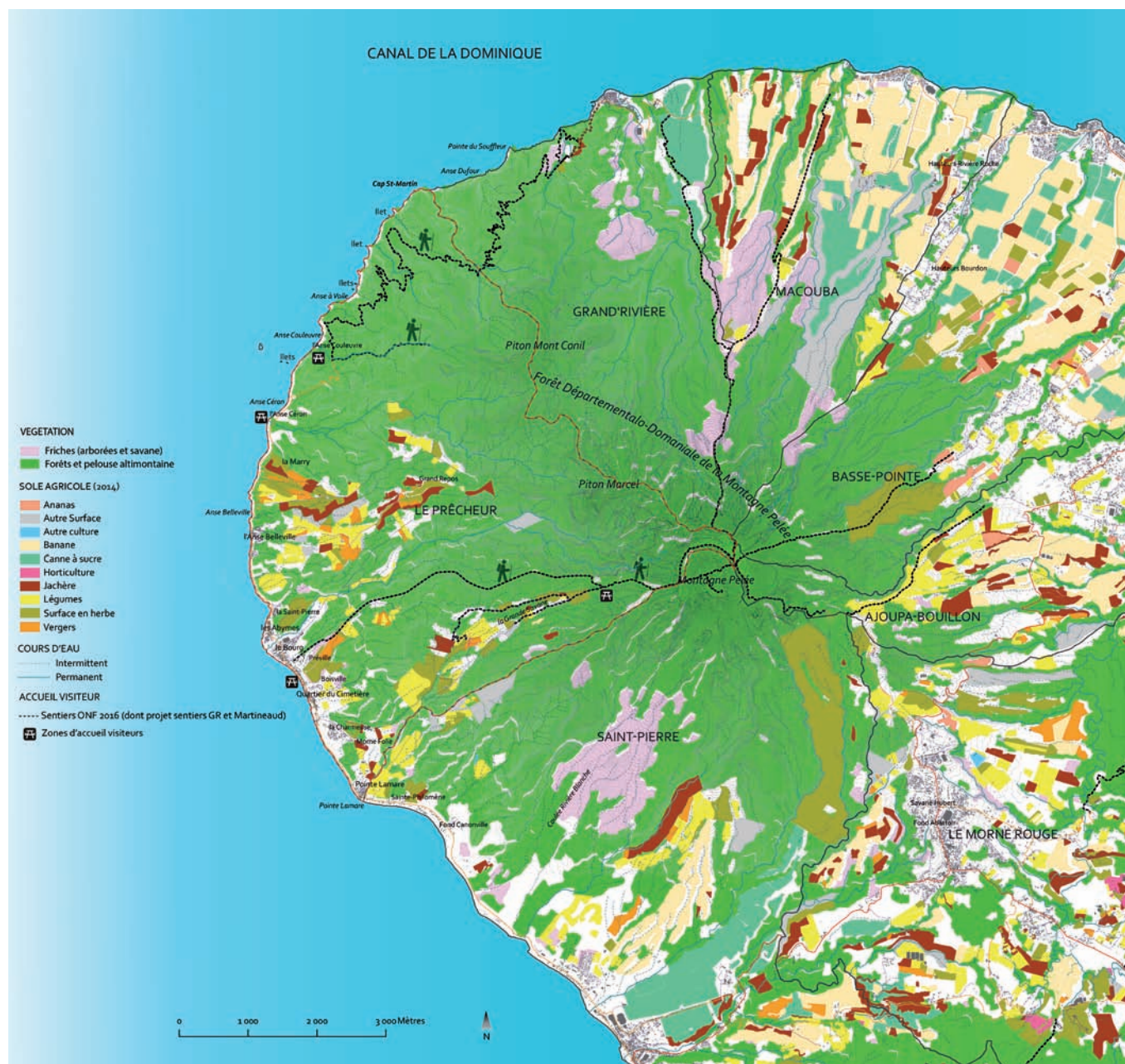
La végétation naturelle occupe une large surface, constituée d'espaces boisés et de savanes d'altitude.

Ces espaces naturels sont parcourus par trois sentiers : Prêcheur-Grand'Rivière, Grande-Savane, cascade Couleuvre. Ces sentiers offrent des points de vue sur le littoral et les zones maraîchères. Un projet de sentier Grande Randonnée est en cours de réalisation. Le départ se situerait à l'anse Couleuvre. Un autre projet de sentier se situe sur la trace Martineaud. Cette trace part du Bourg du Prêcheur et rejoint le sentier de Grande Savane.

La densité végétale, la topographie et la présence de chemins de randonnée confèrent une richesse paysagère au territoire du Prêcheur.

POINTS CLÉS

- Agriculture maraîchère et élevage
- Diversité de végétation
- Présence forte de la forêt
- Sentiers de randonnée



SENTIER DE RANDONNÉE AU DÉPART DE L'ANSE COULEUVRE



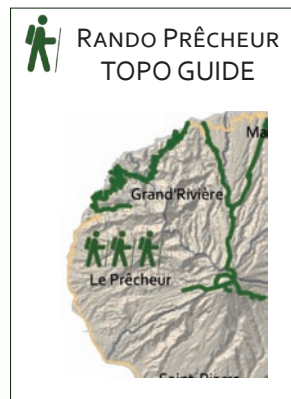
PANNEAU D'INFORMATIONS ONF à GRANDE SAVANE



PANNEAU D'INFORMATIONS ONF à L'ANSE CÉRON



LES ENJEUX LIÉS AU VERSANT PRÊCHOTIN DE LA MONTAGNE PELÉE



A / Valoriser le Prêcheur comme point de départ et secteur privilégié de la grande randonnée

B / Développer les activités sportives et de découverte des espaces naturels prêchotins pour le grand public (points de vue, sentiers alternatifs: littoral...)

C / Développer le projet du DoME



2.1. LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE

2.1.2. Les richesses du terroir préchotin

L'interaction entre les processus volcaniques/tectoniques et les dynamiques biologiques, contribuent à la constitution d'une richesse floristique et faunistique du territoire. Ces caractéristiques fondent le terroir préchotin : le maraîchage, l'élevage du mouton marqué, du cochon sauvage «Pata Negra», du cabri créole et la production de miel de Saint-Sacrement.

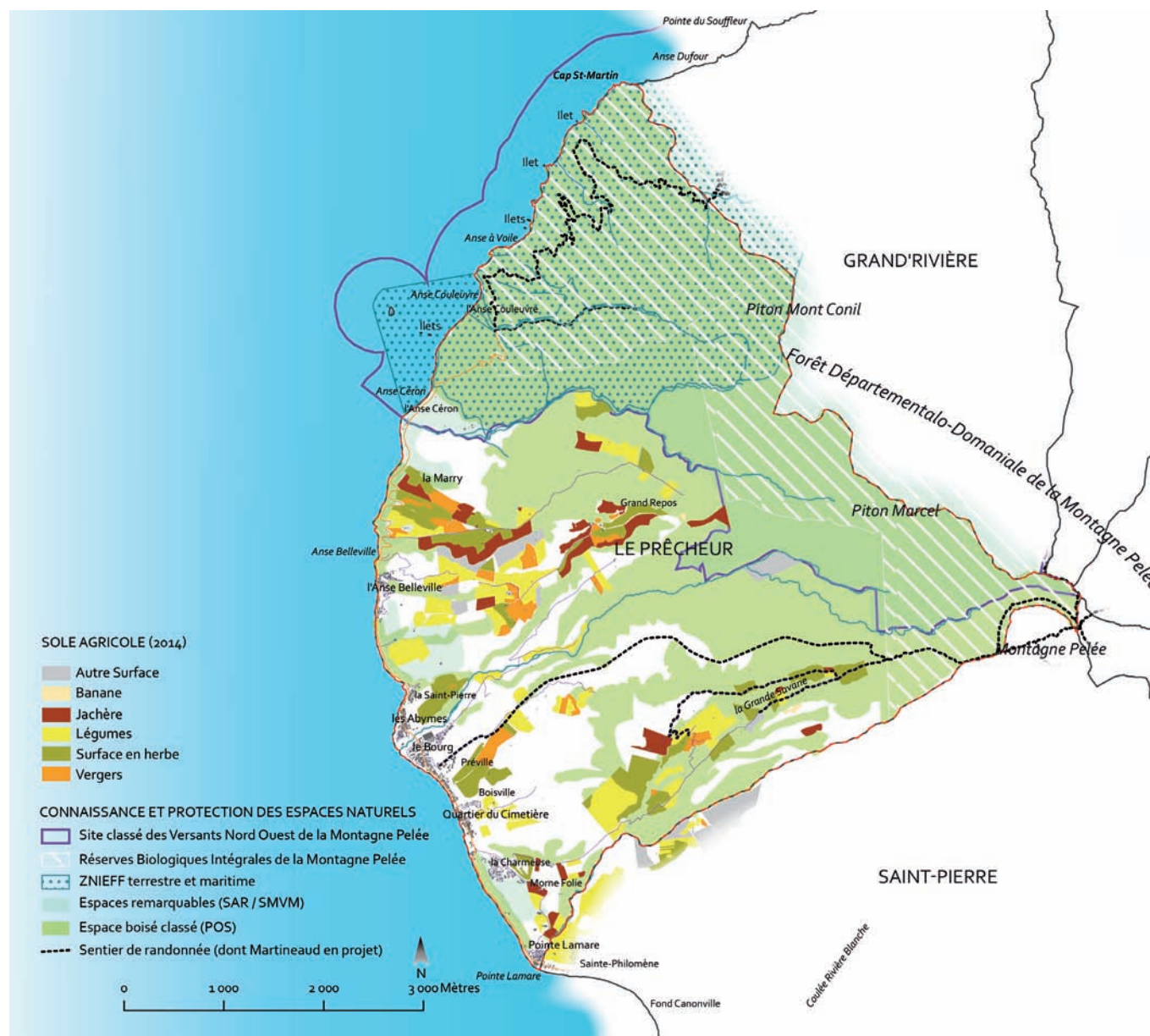
Ces espaces naturels reconnus pour leurs qualités biologiques et paysagères disposent de plusieurs types de protection : deux Réserves Biologiques Intégrales, un Espace Boisé Classé, une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, une réserve marine et un site classé.

La présence d'arbres remarquables tels que le Zamana (*Samanea saman*) à l'Anse Céron et à l'Habitation du même nom, participe à la spécificité du patrimoine naturel et paysager du Prêcheur. De plus, un projet de réimplantation du Gaïac, arbre local, est en cours à l'Anse Belleville : Les Jardins partagés de l'anse Gaïac.

Enfin, il existe quelques hébergements pour les visiteurs : gîtes, chambres chez l'agriculteur et résidence hôtelière.

POINTS CLÉS

- Richesses peu connues
- Multiples zonages de protection d'importances différentes
- Peu ou pas de chemins de promenade abordables pour le grand public afin de faire découvrir la commune



A group of goats, including adults and young kids, are grazing on a grassy hillside. The goats are of various colors, including brown, white, and black. The hillside is covered with green grass and some small shrubs. The background shows a line of trees under a clear sky.

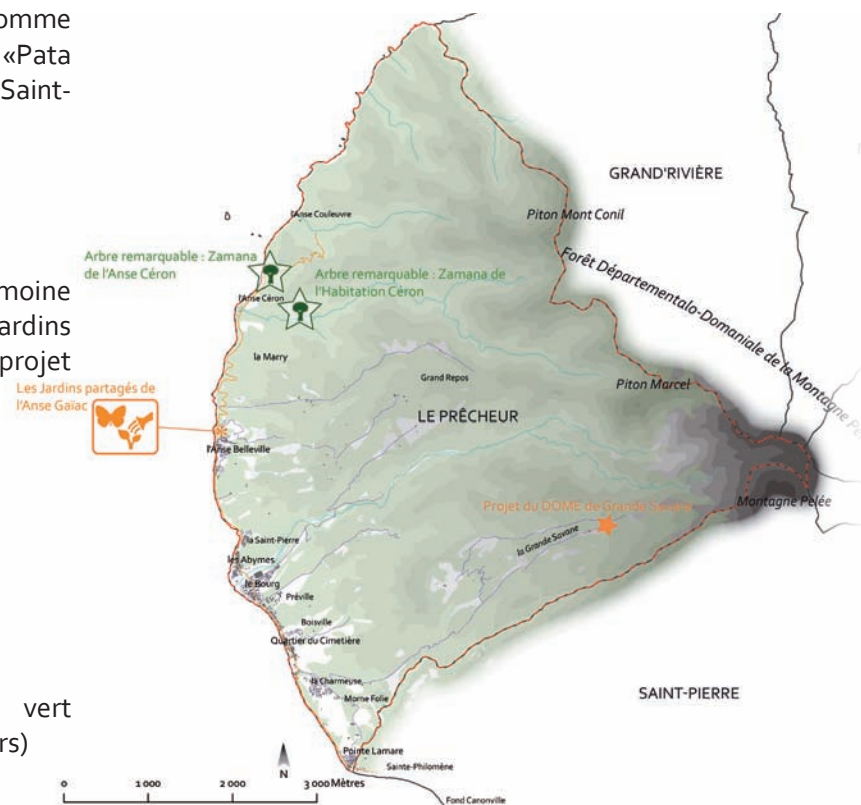
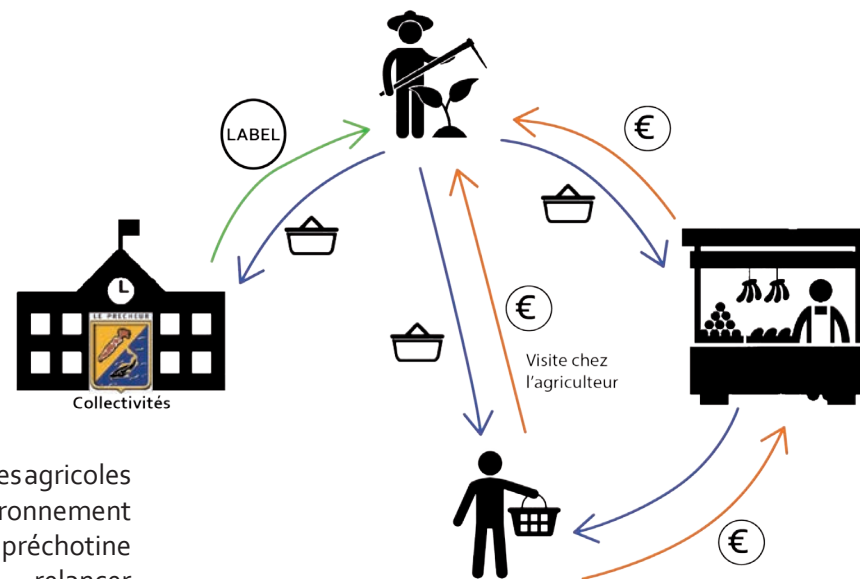
A photograph showing a dense field of green, heart-shaped leaves, likely a type of vegetable or herb, growing in a field. The leaves are vibrant green and have a prominent central vein. They are growing in a dense, overlapping manner. In the foreground, there are some taller, yellowish-green grasses or weeds. The background is slightly blurred, showing more of the same plants and some bare soil.

A large, mature tree with a thick trunk and dense green foliage, standing in a park-like setting. The tree has a complex, branching structure with many smaller limbs extending from the main trunk. The leaves are a vibrant green, and the overall appearance is that of a well-established, healthy specimen. The background shows more greenery and a path, suggesting a park or garden environment.

A / Valoriser les initiatives agricoles respectueuses de l'environnement et porteuses de l'identité préchotine (initiatives du PNRM : relancer l'élevage des espèces rustiques comme le cabri créole, le cochon sauvage «Pata Negra», la production de miel de Saint-Sacrement...)

B / Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique (les jardins de l'anse Gaïac, les Zamanas, projet Dôme)

C / Valoriser un tourisme vert (hébergement, accueil de visiteurs)



/// LES ABYMES - LA SAINT-PIERRE: «PORT» DE PÊCHE



/// AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE À L'ANSE CÉRON



/// VUE DEPUIS LE CLOCHER, CENTRALITÉ DU PRÊCHEUR EN BORDURE DE LITTORAL



2.2. LE LITTORAL, LIGNE DE VIE ET D'HISTOIRE PRÉCHOTINE

Vivre sur une lisière nourricière

La définition des entités de paysage précédente a pris le parti de valoriser les séquences ponctuant le littoral préchotin. En relation directe avec la mer, certains Préchotins vivent de la pêche, d'autres des activités nautiques comme la plongée, des sorties en mer pour les visiteurs.

Le littoral est aussi une ligne de l'histoire du Prêcheur : là, se situent tous les éléments patrimoniaux de la commune (habitations, clocher, église, presbytère, maisons de particuliers).

2.2. LE LITTORAL, LIGNE DE VIE ET D'HISTOIRE PRÊCHOTINE

2.2.1. La mer, ressource économique prépondérante

La mer est un des éléments paysagers marquant le Prêcheur où se mêlent activités de loisirs et professionnelles.

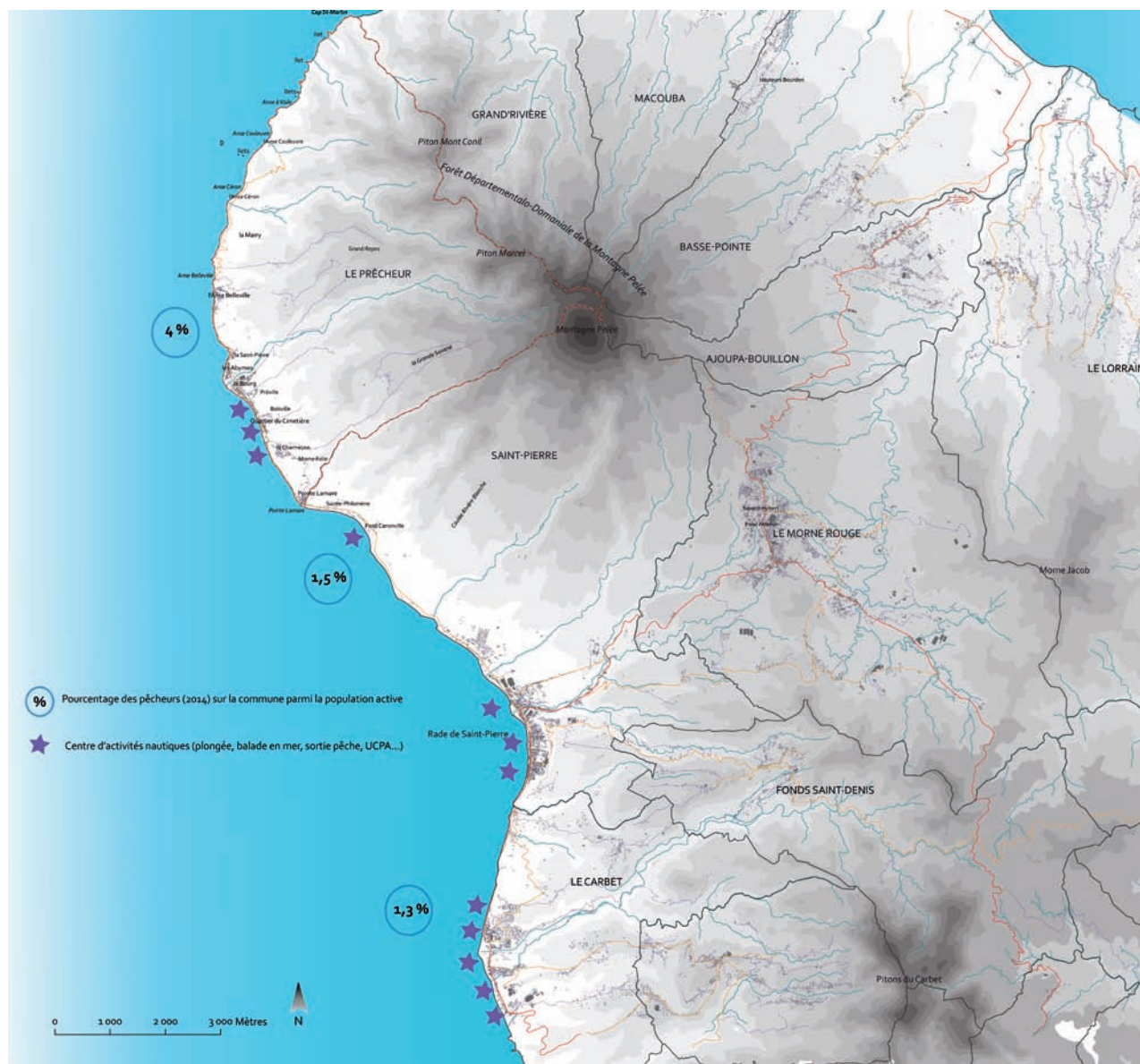
La côte de la commune est ponctuée de beaux sites de plongée, notamment à l'îlet de la Perle. Quelques clubs de plongée fréquentent les sites au large du Prêcheur. Il existe aussi des sorties en bateau pour aller voir des dauphins au départ du ponton de la Charmeuse.

On compte 27 pêcheurs professionnels (mars 2014), soit plus de 4% de la population active. En comparant avec le pourcentage des communes voisines, Saint-Pierre et le Carbet ont respectivement 1.5% et 1.3% de pêcheurs parmi leur population active.

Les pêcheurs emmènent aussi les randonneurs à Grand'Rivière pour effectuer le sentier côtier, depuis la plage de l'Anse Couleuvre. Il existe également, des pêcheurs plaisanciers et de subsistance sur la commune ou qui viennent d'autres communes.

POINTS CLÉS

- L'activité de pêche bien présente sur la commune
- Installation vétuste et de moins en moins d'espace sur les plages érodées



BALADES EN MER, PLONGÉE, ETC. PROPOSÉES AU BOURG



BAIGNADE, QUARTIER DU CIMETIÈRE - CHARMEUSE



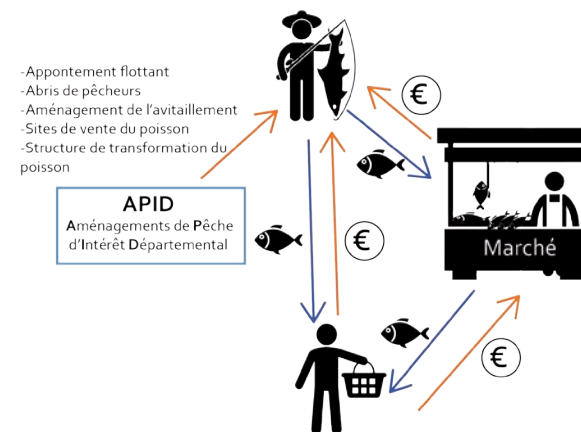
RANGEMENT DU MATÉRIEL DES PÊCHEURS À LA SAINT-PIERRE



PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE DU PRÊCHEUR - I ANALYSE PAYSAGÈRE - PNRM - ADUAM - MARS 2016

LES ENJEUX LIÉS À LA MER

A / Valoriser et donner de la visibilité à l'offre en activités nautiques et maritimes (piscine en mer, plage «sauvage» au pied de la forêt)



B / Pérenniser et diversifier l'activité liée à la pêche (circuit local, marché au poisson, pescatourisme, APID...)

2.2. LE LITTORAL, LIGNE DE VIE ET D'HISTOIRE PRÊCHOTINE

2.2.2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

La commune ayant été particulièrement touchée par les éruptions volcaniques de 1902 et 1929, il ne reste aucune trace des constructions antérieures au 20^e siècle. Le bourg ancien, lieu privilégié d'échanges et de commerce, a aujourd'hui disparu.

S'il se développe de plus en plus sur les premiers contreforts des mornes, le bâti, voué principalement à l'habitat et aux commerces, est implanté de part et d'autre de la RD 10, axe principal qui traverse le bourg.

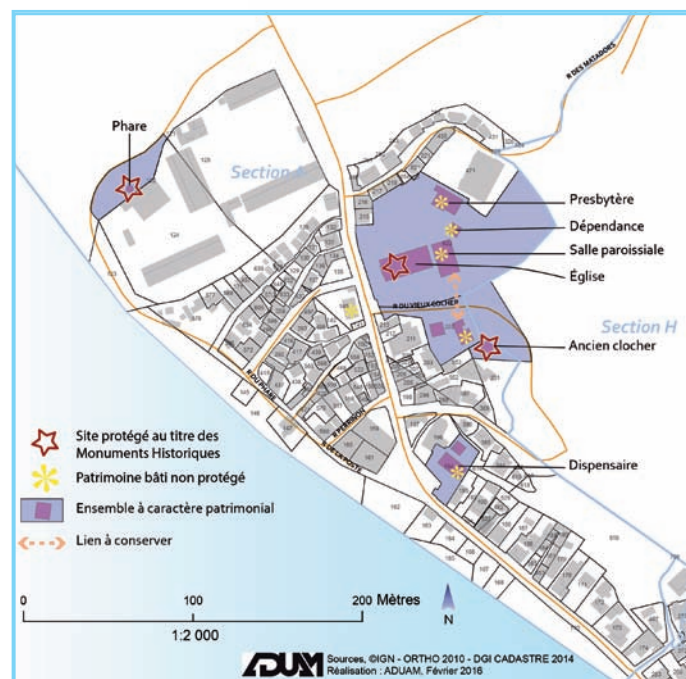
Les constructions les plus anciennes datent du deuxième quart du 20^e siècle. Si quelques bâtiments dont l'homogénéité est maintenue par le gabarit, la façade extérieure et le matériau, se démarquent de l'ensemble. Le patrimoine architectural du bourg est relativement pauvre ; outre les édifices publics classés au titre de Monuments Historiques, il se compose de quelques maisons de style moderniste fortement dégradées ainsi que de rares petites cases.

Formant un vis-à-vis avec l'église, la mairie présente par un gabarit assez remarquable. Datant de 1935, elle adopte le style néo-classique qu'il conviendrait certainement de conserver.

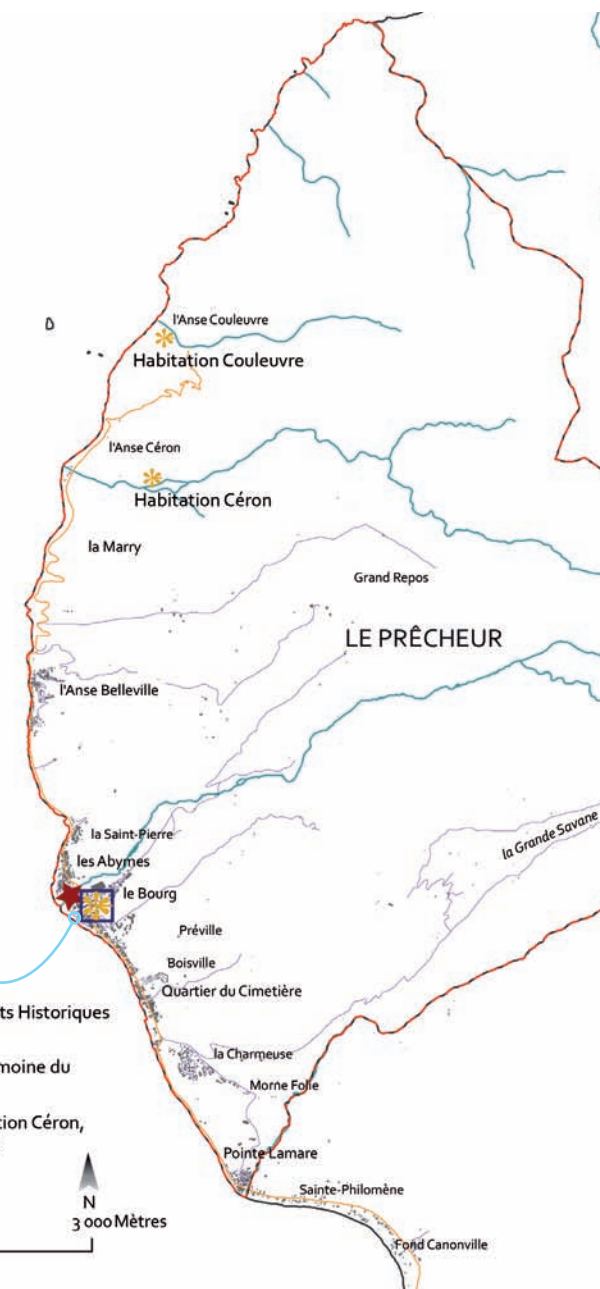
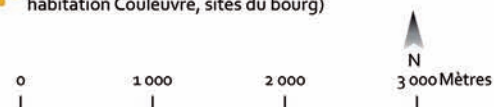
Enfin, certains ensembles (en violet sur la carte ci-contre) particulièrement intéressants en termes de position urbaine, de cohérence historique et architecturale devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre du PLU.

POINTS CLÉS

- Une identité urbaine existante mais menacée par l'habitat dégradé
- Un cœur de ville intéressant par ses bâtiments historiques



- ★ Sites protégés au titre des Monuments Historiques (clocher, phare, église)
- Sites protégés au titre du label « patrimoine du XX^e siècle » (église)
- ✳ Patrimoine bâti non protégé (habitation Céron, habitation Coulevre, sites du bourg)



CŒUR HISTORIQUE DU BOURG (PRESBYTÈRE, ÉGLISE, MAIRIE)



CLOCHER INSCRIT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES



ENSEMBLE DE MAISONS DES ANNÉES 1930 À 1950

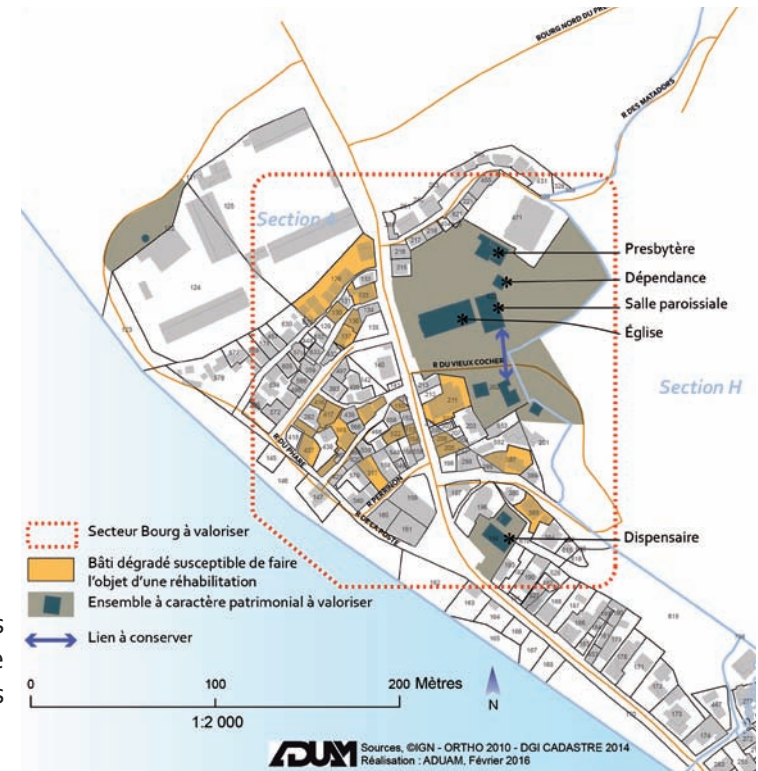


LES ENJEUX LIÉS AU PATRIMOINE BÂTI

A / Donner de la visibilité et valoriser les monuments patrimoniaux (clocher, habitations, presbytère)



B / Conserver et valoriser les ensembles bâtis représentatifs d'une époque (réhabiliter les bâtis dégradés identifiés par l'OPAH...)



/// LE BOURG, VUE SUR L'ANCIEN CLOCHER



/// L'ANSE BELLEVILLE, UN QUARTIER À LA VÉGÉTALISATION RICHE



2.3. HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE

Un fil côtier au pied de la Montagne

La morphologie physique du territoire explique l'organisation urbaine le long du littoral. De plus, la localisation du Prêcheur à l'extrémité Nord de la côte caraïbe. Cette situation a permis le développement d'une certaine solidarité et une convivialité entre les habitants.

2.3. HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE

2.3.1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles

Le Prêcheur est constitué de mornes, de pitons dont les crêtes et les ravines descendent jusqu'au littoral. Ils dessinent des vallées, des coteaux, des falaises qui contraignent le développement urbain et le cantonnent au littoral et à quelques pentes des mornes.

Le territoire est concerné par l'ensemble des risques connus en Martinique. La commune du Prêcheur présente cinq aléas naturels recensés dans le Plan de Prévention des Risques. Ce plan présente un territoire où il est quasiment impossible de réaliser de nouvelles habitations : les trois-quarts de la commune sont en zone rouge.

Les aléas naturels marquent le paysage et ont laissé des marques comme les inondations et les chocs mécaniques liés à l'action des vagues en 1993, 1995, 1999, 2007 et 2008 ou encore les coulées de boue (lahars), glissements de terrain et la lave torrentielle en 2010. Ces événements ont plusieurs fois détruit le pont de la rivière du Prêcheur, des habitations et même des quartiers entiers (ex : Boisville).

POINTS CLÉS

- Aléas naturels bien visibles
- Centre urbain de petite échelle proportionné avec le nombre d'habitants

LA RIVIÈRE DU PRÊCHEUR APRÈS LE LAHARS DE 2010



CARTE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES STRUCTURANT L'URBANISATION



LA TRAVERSÉE URBAINE DEPUIS LA ROUTE DÉPARTEMENTALE
AVEC LA VÉGÉTATION DES COTEAUX EN TOILE DE FOND



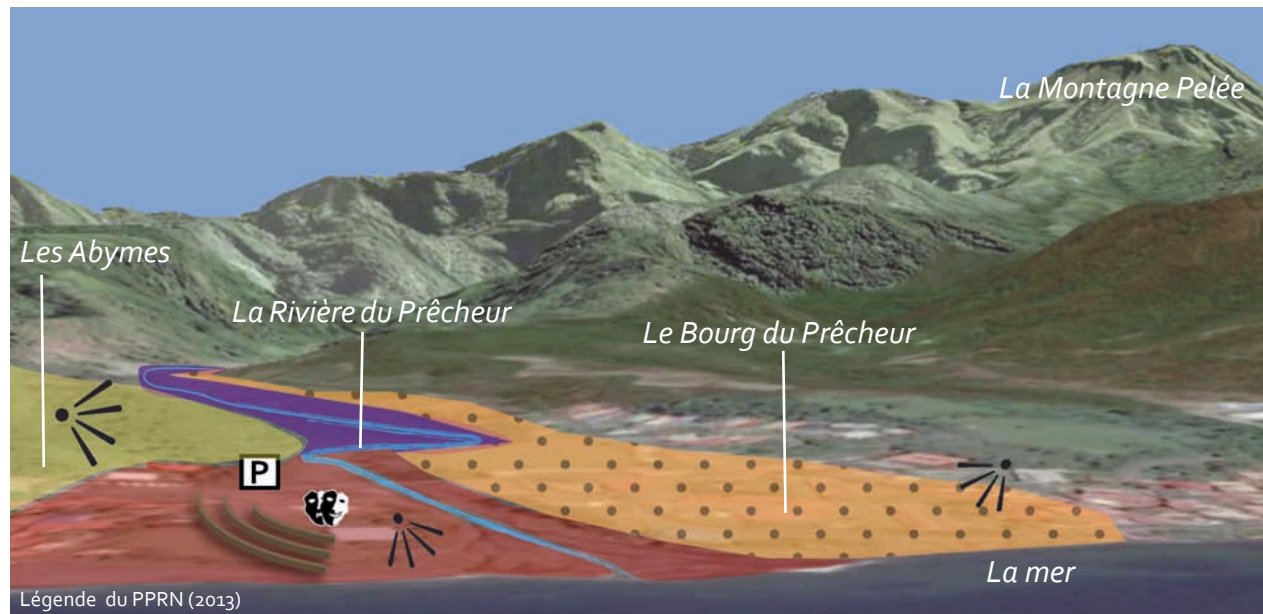
ESPACE LIBRE DEVANT LE PHARE ET VUE SUR LA MONTAGNE PELÉE



UNE IMBRICATION DU BÂTI



LES ENJEUX LIÉS À L'URBANISATION



Légende du PPRN (2013)

- Application de prescriptions particulières
- Pas de construction autorisée sauf exceptions précisées au règlement
- Pas de construction autorisée avec possibilité d'expropriation
- Application de prescriptions et réalisation d'une étude de risque

A / Faire des entités naturelles des atouts de l'aménagement de l'espace urbain tout en prévenant les risques naturels bien présents (adaptation permanente)



B / Identifier et conforter les secteurs présentant une architecture atypique (en veillant à l'intégration harmonieuse du futur bâti)



2.3. HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE

2.3.2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers

Autour du travail sur les filets des pêcheurs de l'Anse Belleville, des petites épiceries le long de la route, beaucoup de petites activités sont prétexte à créer spontanément par les habitants des espaces de rencontre.

Les espaces publics tels que le stade au niveau du plateau sportif, l'église ou le temple sont également des points centraux de la vie préchotine. Au moins une fois par semaine, les habitants s'y rencontrent et partagent un moment ensemble.

En bordure de route, certains espaces publics présentent des fleurissements. Quelques fois spontanés, ces végétaux peuvent être aussi plantés et entretenus par les habitants eux-mêmes. Ils s'approprient l'espace public naturellement.

POINTS CLÉS

- Esprit de solidarité et de convivialité bien présent
- Rassemblement régulier au stade lors des matchs de football ou dans les lieux religieux



RUELLE, WET, PARVIS SONT AUTANT D'INTERSTICES DANS LE TISSU URBAIN



LIEU DE CONVIVIALITÉ, ANSE BELLEVILLE

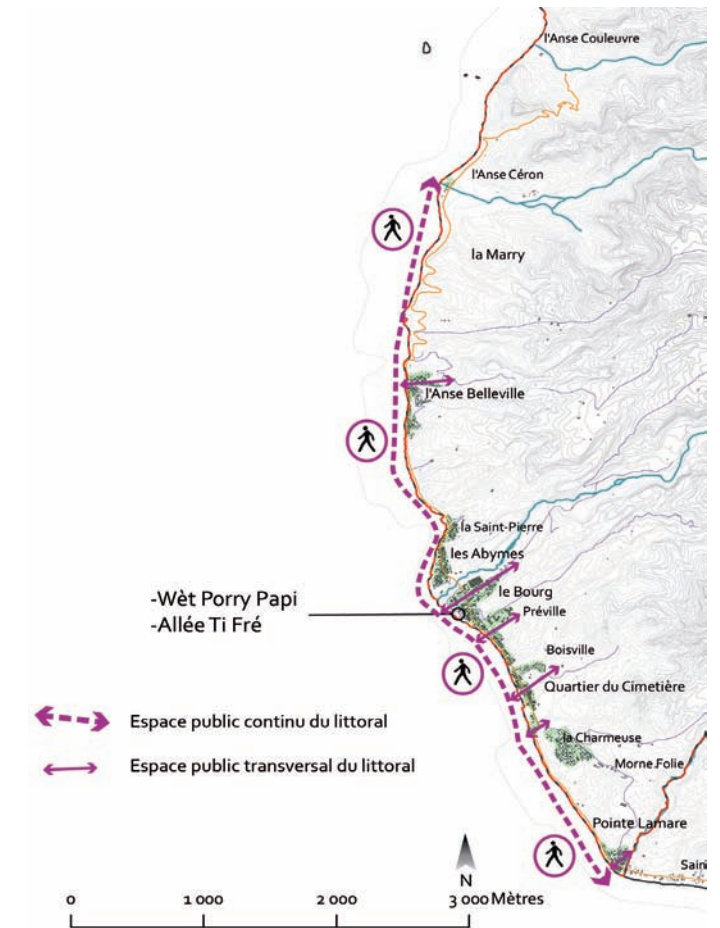


UN PARTERRE DANS LE BOURG LE LONG DE LA RD10



LES ENJEUX LIÉS AUX ESPACES PUBLICS PRÉCHOTINS

A / Valoriser les interstices de la forme urbaine comme espaces publics et développer le littoral comme un espace public continu et transversal



B / Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (devanture de maisons...)





I. ANALYSE PAYSAGÈRE

3. Synthèse des enjeux

3.1. COMITÉ TECHNIQUE SUR SITE 86

- Le parcours sur site
- Les remarques

3.2. SYNTHÈSE DES ENJEUX PARTAGÉS 90

- Les enjeux partagés
- La carte de synthèse des enjeux

3.1. Comité technique sur site

Le parcours sur site le 15 mars 2016

DÉPART : 8H30

Accueil sur le parking du Quai de la Charmeuse

1 - LA CHARMEUSE

- Arrêt sur le quai de la Charmeuse
- Arrêt sur la placette au cœur des habitations

2 - MORNE FOLIE

- Arrêt proche des champs de cultures maraîchères

3 - LE BOURG

Visite du bourg à pied

- a- Clocher
- b- Presbytère
- c- Allée Ti Frè
- d- Rivière du Prêcheur

4 - L'ANSE BELLEVILLE

- Arrêt au niveau de la première épicerie (Litré)

5 - L'ANSE CÉRON

- Arrêt au niveau de la plage
- Récapitulation des remarques puis complément et validation des enjeux

ARRIVÉE : 12H30

Pique-nique à l'Anse Céron



Détail du parcours sur le bourg

A- CLOCHER

- Arrêt sur le morne Danty à côté du clocher
- Pause

B- PRESBYTÈRE

- Arrêt sur la place/parking de l'ensemble église-salle paroissiale-presbytère

C- ALLÉE TI FRÈ

- Traversée de l'allée
- Arrêt face à une devanture plantée

D- RIVIÈRE DU PRÊCHEUR

- Arrêt près de la rivière
- Reprise du bus



I. ANALYSE PAYSAGÈRE

3.1. Comité technique sur site

Les remarques

1/// LA CHARMEUSE

Entité paysagère concernée :

3. Vivre avec l'eau

Constats :

- Aménagement du littoral comme espace public
- Installations de pêcheurs, très présents sur cette commune

Interventions :

- La Charmeuse est classée en zone APID (Aménagement pour la Pêche d'Intérêt Départemental). Il est prévu que les aménagements de pêche soient au Nord du ponton et les aménagements touristiques et de loisirs, au sud du ponton
- Aménagement de la placette dans le cadre de l'opération RHI (Résorption de l'Habitat Indigne)
- Manque de signalétique pour indiquer la présence de cette placette (qui n'a pas de nom, voir photo sur la page suivante) et pour raconter son histoire.

2/// MORNE FOLIE

Entité paysagère concernée :

2. Les Plateaux

Constats :

- Le grand paysage
- Les espaces cultivés de la commune
- Les projets agro- touristiques

Interventions :

- Spécificité du Prêcheur des cultures maraîchères sur des pentes de plus de 20%
- Nécessité de regroupement des agriculteurs du Prêcheur pour re-localiser l'économie. Il existe déjà quelques regroupements dans le monde agricole

(réseau taktak, anciennement la Socopma). Inclure cette dimension agricole dans le projet de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)

- Volonté de développer d'avantage d'agriculture biologique
- Souci de reprise des exploitations
- Installation d'Haïtiens au Prêcheur qui reprennent les exploitations
- Encourager la production de cacahuète (moins gourmand en eau que le maraîchage) en créant un label «cacahuète du Prêcheur»
- S'adapter aux conditions climatiques en développant une forme de résilience en vivant avec les risques.
- Faire parler du projet du DoME.
- Réfléchir à l'adaptation des cultures au climat du Prêcheur

3/// LE BOURG

Entité paysagère concernée :

3. Vivre avec l'eau

Constats :

- Aspects patrimoniaux
- Ensembles bâtis représentants d'une époque (architecture)
- La forme urbaine (allée, wèt)
- Le fleurissement spontané
- Aléas naturels

Interventions :

Clocher :

- Manque de signalétique
- Avoir du lien entre tous ces bâtiments patrimoniaux en créant un circuit touristique, de manière ludique
- Valoriser cet espace. Prévoir un aménagement (jardin de plantes médicinales par exemple) dans le

cadre de l'aménagement des abords du Monument Historique avec la DAC.

Le Presbytère :

- Demande de l'évêché de réinvestir le presbytère.
- Rénover ce bâti patrimonial

Allée Ti Fré :

- Valoriser la pratique spontanée du jardin créole sur ces petits espaces en ville
- Projet (de la mairie et de l'agence des 50 pas) de rénovation de ce quartier en conservant ces ruelles et en tenant compte des contraintes d'évacuation et de promiscuité
- Symboliser au sol que nous sommes sur un espace public, pour inviter le visiteur à s'engager dans ces allées.

Rivière du Prêcheur :

- Le pont en construction va permettre de passer ce secteur classé en zone rouge en zone orange au PPRN au niveau des Abymes grâce au confortement des berges
- Travailler sur une nouvelle manière de s'approprier la rivière tout en maîtrisant les risques : valoriser le sable obtenu du curage de la rivière, réintroduire les écrevisses.

4/// L'ANSE BELLEVILLE

Entité paysagère concernée :

4. L'Anse Belleville et son arrière pays agricole

Constats :

- Aléas naturels
- Bâti atypique
- Le fleurissement

Interventions :

- Inviter les visiteurs à emprunter les escaliers localisés dans les interstices du quartier pour découvrir les caractéristiques architecturales atypiques
- Renforcer la végétation du littoral comme moyen de lutte contre érosion.

5/// L'ANSE CÉRON

Entité paysagère concernée :

5. Les petits mornes boisés et 6. La forêt sauvage les pieds dans l'eau

Constats :

- Littoral aménagé pour l'accueil du public
- Patrimoine naturel
- Offre en activités nature

Interventions :

- Le Prêcheur est aussi une commune où l'activité de trail devient de plus en plus importante
- Une étude réalisée sur la stratégie touristique de la commune du Prêcheur (CAP Nord), va permettre de créer une dynamique globale sur l'ensemble du territoire, notamment avec le projet du DoME, liée au développement durable et à l'écotourisme.

6/// CONCLUSION

Récapitulation des remarques, compléments puis validation des enjeux

Interventions :

- Le Prêcheur est un secteur privilégié de la grande randonnée. Un sentier de Grande Randonnée est prévu au départ du Prêcheur. Il est nécessaire de montrer que la commune est importante pour l'accueil des raids et d'activités nature.
- Il est important de noter qu'il n'y a pas seulement la valorisation du patrimoine naturel et paysager mais aussi la mise en valeur de leur protection (2 RBI et 2 ZNIEFF...).

- Prévoir dans les aménagements, des espaces pour que la population puisse s'approprier l'espace en le jardinant (jardin créole) avec des plantes identitaires (maraîchères, ornementales...) afin de conserver la tradition.

- Mettre en place un accompagnement des agriculteurs sur les problématiques d'érosion et d'irrigation (les exploitations se font actuellement sur les pentes dans un sol léger, avec un type de cultures qui demandent beaucoup d'eau. L'érosion amène des sédiments dans la mer et impactent les coraux).

- Envisager un Espace d'Aménagement Touristique (EAT) au niveau du fond des Abymes pour avoir une ville tournée vers la mer en aménageant un port de pêche, un bar, un espace de vente de poissons, etc.

- Un récit historique pourrait être créé autour des risques pour conserver cette mémoire d'adaptation aux aléas et ainsi montrer la résilience dont a fait preuve la commune jusqu'à aujourd'hui.

- Thème transversal : la signalétique. Il y a beaucoup de chose à signaler : le sentier Prêcheur-Grand'Rivière, mais aussi les ruelles du bourg par marquage au sol et le patrimoine marin à quelques endroits clés (la perle, le site de plongée de la Citadelle...). Attention : tenir compte de l'étude sur la signalétique menée par le Conservatoire du Littoral (incohérence entre la signalétique actuelle et celle «prônée» par le Conservatoire du Littoral.

- Mettre en cohérence les différentes études en cours sur le territoire pour que cela soit un véritable programme, mené par le maire en tant que chef d'orchestre.

- Mettre en valeur la politique événementielle du Prêcheur en relation avec les traditions.



QUARTIER DE LA CHARMEUSE : AMÉNAGEMENT DE LA PLACETTE



ALLÉE TI-FRÈ : VALORISATION DE LA FORME URBAINE ET DU FLEURISSEMENT SPONTANÉ



ANSE CÉRON : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DU PRÊCHEUR

3.2. Synthèse des enjeux partagés

En orange : éléments intégrés suite au comité technique

I- La forêt de la côte caraïbe

1. Un versant préservé de la Montagne Pelée

A/ Valoriser le Prêcheur comme point de départ et secteur privilégié d'activités nature et valoriser ses protections (sentiers de randonnée et de Grande Randonnée, raids, RBI, ZNIEFF, site classé)

B/ Développer les activités sportives et de découverte des espaces naturels préchotins pour le grand public (organisation de raid, points de vue, sentiers alternatifs: littoral, DoME, réappropriation de la rivière)

C/ Développer le projet du DoME

2. Les richesses du terroir préchotin

A/ Valoriser les initiatives agricoles respectueuses de l'environnement et porteuses de l'identité préchotine (choix des cultures limitant l'irrigation et l'érosion, initiatives du PNRM : relancer l'élevage des espèces rustiques comme le cabri créole, le cochon sauvage «Pata Negra», la production de miel de Saint Sacrement, le mouton marqué...)

B/ Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique (les jardins partagés de l'anse Gaïac, les arbres remarquables, projet DoME)

C/ Valoriser un écotourisme préchotin (hébergement, accueil de visiteurs)

II- Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

1. La mer, ressource économique prépondérante

A/ Valoriser et donner de la visibilité à l'offre en activités nautiques et maritimes (piscine en mer, plage «sauvage» au pied de la forêt, sites de plongée, source d'eau chaude en mer).

B/ Pérenniser et diversifier l'activité liée à la pêche (circuit local, marché au poisson, pécaturisme, APID...)

2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

A/ Donner de la visibilité et valoriser les monuments patrimoniaux (clocher, habitations, presbytère)

B/ Conserver et valoriser les ensembles bâtis représentatifs d'une époque (réhabiliter les bâtis dégradés identifiés par l'OPAH...)

III- Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles

A/ Faire des entités naturelles des atouts de l'aménagement de l'espace urbain tout en prévenant les risques naturels bien présents (adaptation permanente, résilience)

B/ Identifier et conforter les secteurs présentant une architecture atypique (en veillant à l'intégration harmonieuse du futur bâti)

2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers

A/ Valoriser les interstices de la forme urbaine comme espaces publics et développer le littoral comme un espace public continu et transversal.

B/ Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (devantures de maison, jardins créoles...)

La forêt de la côte caraïbe

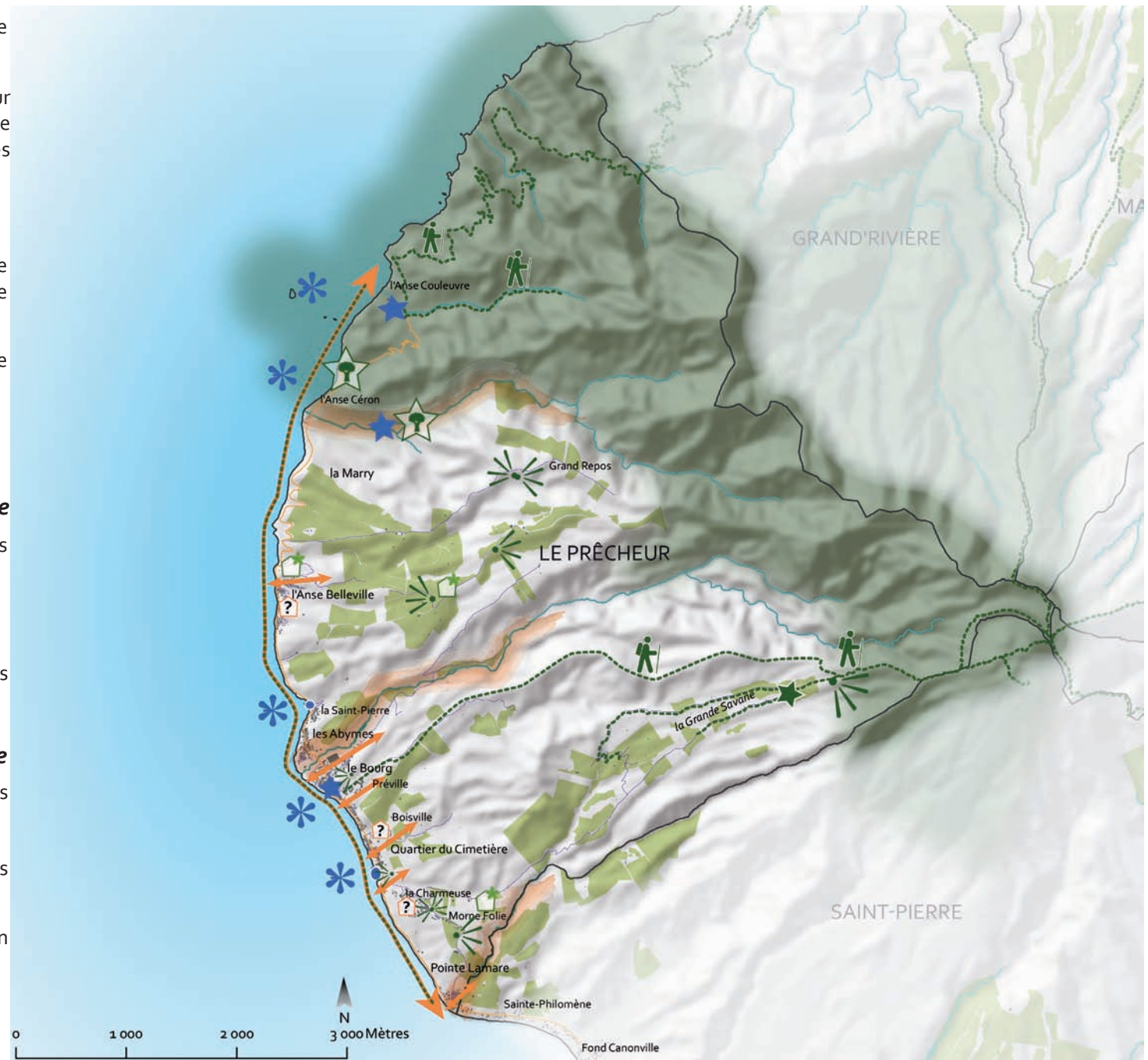
-  Valoriser les protections du patrimoine naturel
-  Valoriser la commune comme secteur privilégié d'activités sportives et de découverte de la nature (randonnées et points de vue)
-  Développer le projet du DoME
-  Valoriser l'agriculture respectueuse de l'environnement et porteuse de l'identité préchotine
-  Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique
-  Valoriser un écotourisme préchotin

Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

-  Valoriser l'offre en activités nautiques et maritime
-  Pérenniser l'activité de pêche
-  Donner de la visibilité aux monuments patrimoniaux

Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

-  Tenir compte des entités naturelles pour aménager l'urbain
-  Identifier et conforter les secteurs ayant une architecture atypique
-  Développer le littoral comme un espace public continu et transversal
-  Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (bâti)





PARCELLES CULTIVÉES À MORNE FOLIE



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES DE DÉMARCHES PAYSAGÈRES :

Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme - Guide pour une meilleure prise en compte des paysages dans le cahier des charges des Scot, PLU et cartes communales, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, Avril 2013

@ : www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Le paysage comme fondement d'une politique de territoire, Mairie Conseils, Novembre 2010

@ : www.mairieconseilspaysage.net/documents/Memento_o8.pdf

Penser le territoire par le paysage, Expérience de la communauté de la Haute-Bruche (67), Mairie Conseils, Mai 2011

@ : www.mairieconseilspaysage.net/documents/Memento_11.pdf

Boîtes à outils du paysage, Mairie conseils et Parc Naturel régional des Ballons des Vosges, Juin 1999 :

@ : www.mairieconseils.net/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCPublication/Publication&cid=1245645178679

La charte paysagère - Outil d'aménagement de l'espace intercommunal - Mairie conseil et La documentation française - 1995

@ : www.localtis.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCPublication/Publication&cid=1245645179665

Le paysage, du projet à la réalité - Cahier de l'IAU îdF-N° 159 - Septembre 2011

@ : www.iau-idf.fr

Conseil de l'Europe, La convention européenne du paysage

PAYSAGES ET BOTANIQUE DE MARTINIQUE :

Atlas des paysages de la Martinique - Agence Folléa-Gautier, Chevalvert et Vincent Hugues-Belrose, 2012

@ : www.atlas-paysages.pnr-martinique.com/

Regards sur les paysages martiniquais- Introduction à l'Atlas des paysages de la Martinique, Etude commandée par la Direction Régionale de l'Environnement de la Martinique et Réalisée par l'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux sous la forme d'un Séminaire de Quatrième Année de la Formation Paysagiste DPLG, 2002

Plantes, milieux et paysages des Antilles françaises

- Écologie, biologie, identification protection et usages, Claude Sastre et Anne Breuil, aux éditions Biotope-Collection Parthénope, 2007

COMMUNE DU PRÊCHEUR :

INSEE,

@ : <http://www.insee.fr/fr/default.asp>

@ : <http://ecolesprimaires.fr/j972/>

@ : <http://ecolesprimaires.fr/j972/fort-de-france/>

Photos anciennes,

@ : <http://www.patrimoines-martinique.org/ark:/35569/a011276771371x4QSuW>

Le Patrimoine des Communes de la Martinique, Collection Le Patrimoine des Communes de France, Editions Flohic, Juin 1998

Histoire des Communes Antilles Guyane - Volume 6, Editions Pressplay, 1986



PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE DU PRECHEUR
Partie 1 - Analyse paysagère
Mars 2016

Directrice de l'étude : Joëlle TAÏLAMÉ

Rédaction : Vanessa LIBÉROS / Bérénice DOUCHEMENT / Suzelle HECHT

Cartographie : Cénia BORRERO / Georges LOGIN / Laure COUVIDAT
Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT

Photos non créditées : Vanessa LIBÉROS / Bérénice DOUCHEMENT
/ Suzelle HECHT / Rémi CHABROL / Anne PETERMANN

Photos anciennes : Banque Numérique des Patrimoines
Martiniquais, Fonds photographique Jean-Baptiste DELAWARDE

Mise en page : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT

Impression : ADUAM

ADUAM

Agence **D'Urbanisme** et d'**Aménagement** de **Martinique**
3 rue Schoelcher - 97200 Fort-de-France
www.aduam.com



PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE DU PRECHEUR

PARTIE II - PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE
JUIN 2016



SOMMAIRE PARTIE II

I. ANALYSE PAYSAGÈRE : RAPPEL DES CONCLUSIONS

Synthèse des enjeux	102
Comité technique sur site	102
Synthèse des enjeux partagés	104

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

1. L'atelier de concertation	109
1.1. Les participants	110
1.2. Le déroulé de l'atelier	111
1.3. La hiérarchisation des enjeux	112
2. Les actions proposées selon les composantes paysagères	115
2.1. La forêt de la côte Caraïbe	116
2.2. Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine	117
2.3. Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie	117
3. Définition du projet d'évolution du territoire	119
3.1. Les actions proposées et les projets de la commune.....	120
3.2. Synthèse des actions proposées	122

III. PROGRAMME D' ACTIONS

<i>Bibliographie</i>	<i>126</i>
----------------------------	------------



VUE SUR LA PLAGE DES ABYMES DEPUIS LE PARKING DE L'APPONTEMENT DES ABYMES



I. ANALYSE PAYSAGÈRE : RAPPEL DES CONCLUSIONS

ANALYSE PAYSAGÈRE : RAPPEL DES CONCLUSIONS

Synthèse des enjeux : Comité technique sur site

Les remarques

1/// LA CHARMEUSE

Entité paysagère concernée :

- 3. Vivre avec l'eau

Constats :

- Aménagement du littoral comme espace public
- Installations de pêcheurs, très présents sur cette commune

Interventions :

- La Charmeuse est classée en zone APID (Aménagement pour la Pêche d'Intérêt Départemental). Il est prévu que les aménagements de pêche soient au Nord du ponton et les aménagements touristiques et de loisirs, au sud du ponton
- Aménagement de la placette dans le cadre de l'opération RHI (Résorption de l'Habitat Indigne)
- Manque de signalétique pour indiquer la présence de cette placette (qui n'a pas de nom, voir photo sur la page suivante) et pour raconter son histoire.

2/// MORNE FOLIE

Entité paysagère concernée :

- 2. Les Plateaux

Constats :

- Le grand paysage
- Les espaces cultivés de la commune
- Les projets agro- touristiques

Interventions :

- Spécificité du Prêcheur des cultures maraîchères sur des pentes de plus de 20%
- Nécessité de regroupement des agriculteurs du Prêcheur pour re-localiser l'économie. Il existe déjà quelques regroupements dans le monde agricole

(réseau taktak, anciennement la Socopma). Inclure cette dimension agricole dans le projet de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)

- Volonté de développer d'avantage d'agriculture biologique
- Souci de reprise des exploitations
- Installation d'Haïtiens au Prêcheur qui reprennent les exploitations
- Encourager la production de cacahuète (moins gourmand en eau que le maraîchage) en créant un label «cacahuète du Prêcheur»
- S'adapter aux conditions climatiques en développant une forme de résilience en vivant avec les risques.
- Faire parler du projet du DoME.
- Réfléchir à l'adaptation des cultures au climat du Prêcheur

3/// LE BOURG

Entité paysagère concernée :

- 3. Vivre avec l'eau

Constats :

- Aspects patrimoniaux
- Ensembles bâtis représentants d'une époque (architecture)
- La forme urbaine (allée, wèt)
- Le fleurissement spontané
- Aléas naturels

Interventions :

Clocher :

- Manque de signalétique
- Avoir du lien entre tous ces bâtiments patrimoniaux en créant un circuit touristique, de manière ludique
- Valoriser cet espace. Prévoir un aménagement (jardin de plantes médicinales par exemple) dans le

cadre de l'aménagement des abords du Monument Historique avec la DAC.

Le Presbytère :

- Demande de l'évêché de réinvestir le presbytère.
- Rénover ce bâti patrimonial

Allée Ti Fré :

- Valoriser la pratique spontanée du jardin créole sur ces petits espaces en ville
- Projet (de la mairie et de l'agence des 50 pas) de rénovation de ce quartier en conservant ces ruelles et en tenant compte des contraintes d'évacuation et de promiscuité
- Symboliser au sol que nous sommes sur un espace public, pour inviter le visiteur à s'engager dans ces allées.

Rivière du Prêcheur :

- Le pont en construction va permettre de passer ce secteur classé en zone rouge en zone orange au PPRN au niveau des Abymes grâce au confortement des berges
- Travailler sur une nouvelle manière de s'approprier la rivière tout en maîtrisant les risques : valoriser le sable obtenu du curage de la rivière, réintroduire les écrevisses.

4/// L'ANSE BELLEVILLE

Entité paysagère concernée :

- 4. L'Anse Belleville et son arrière pays agricole

Constats :

- Aléas naturels
- Bâti atypique
- Le fleurissement

Interventions :

- Inviter les visiteurs à emprunter les escaliers localisés dans les interstices du quartier pour découvrir les caractéristiques architecturales atypiques
- Renforcer la végétation du littoral comme moyen de lutte contre érosion.

5/// L'ANSE CÉRON

Entité paysagère concernée :

5. Les petits mornes boisés et 6. La forêt sauvage les pieds dans l'eau

Constats :

- Littoral aménagé pour l'accueil du public
- Patrimoine naturel
- Offre en activités nature

Interventions :

- Le Prêcheur est aussi une commune où l'activité de trail devient de plus en plus importante
- Une étude réalisée sur la stratégie touristique de la commune du Prêcheur (CAP Nord), va permettre de créer une dynamique globale sur l'ensemble du territoire, notamment avec le projet du DoME, liée au développement durable et à l'écotourisme.

6/// CONCLUSION

Récapitulation des remarques, compléments puis validation des enjeux

Interventions :

- Le Prêcheur est un secteur privilégié de la grande randonnée. Un sentier de Grande Randonnée est prévu au départ du Prêcheur. Il est nécessaire de montrer que la commune est importante pour l'accueil des raids et d'activités nature
- Il est important de noter qu'il n'y a pas seulement la valorisation du patrimoine naturel et paysager mais aussi la mise en valeur de leur protection (2 RBI et 2 ZNIEFF...)

- Prévoir dans les aménagements, des espaces pour que la population puisse s'accaparer en le jardinant (jardin créole) avec des plantes identitaires (maraîchères, ornementales...) afin de conserver la tradition

- Mettre en place un accompagnement des agriculteurs sur les problématiques d'érosion et d'irrigation (les exploitations se font actuellement sur les pentes dans un sol léger, avec un type de cultures qui demandent beaucoup d'eau. L'érosion amène des sédiments dans la mer et impactent les coraux)

- Envisager un Espace d'Aménagement Touristique (EAT) au niveau du fond des Abymes pour avoir une ville tournée vers la mer en aménageant un port de pêche, un bar, un espace de vente de poissons, etc

- Un récit historique pourrait être créé autour des risques pour conserver cette mémoire d'adaptation aux aléas et ainsi montrer la résilience dont a fait preuve la commune jusqu'à aujourd'hui

- Thème transversal : la signalétique. Il y a beaucoup de chose à signaler : le sentier Prêcheur-Grand'Rivière, mais aussi les ruelles du bourg par marquage au sol et le patrimoine marin à quelques endroits clés (la perle, le site de plongée de la Citadelle...). Attention : tenir compte de l'étude sur la signalétique menée par le Conservatoire du Littoral (incohérence entre la signalétique actuelle et celle «prônée» par le Conservatoire du Littoral

- Mettre en cohérence les différentes études en cours sur le territoire pour que cela soit un véritable programme, mené par le maire en tant que chef d'orchestre

- Mettre en valeur la politique événementielle du Prêcheur en relation avec les traditions.

QUARTIER DE LA CHARMEUSE : AMÉNAGEMENT DE LA PLACETTE



ALLÉE TI-FRÈ : VALORISATION DE LA FORME URBAINE ET DU FLEURISSEMENT SPONTANÉ



ANSE CÉRON : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DU PRÊCHEUR



ANALYSE PAYSAGÈRE : RAPPEL DES CONCLUSIONS

En orange : éléments intégrés suite
au comité technique

Synthèse des enjeux partagés

I- La forêt de la côte caraïbe

1. Un versant préservé de la Montagne Pelée

A/ Valoriser le Prêcheur comme point de départ et secteur privilégié d'activités nature et valoriser ses protections (sentiers de randonnée et de Grande Randonnée, raids, RBI, ZNIEFF, site classé)

B/ Développer les activités sportives et de découverte des espaces naturels préchotins pour le grand public (organisation de raid, points de vue, sentiers alternatifs: littoral, DoME, réappropriation de la rivière)

C/ Développer le projet du DoME

2. Les richesses du terroir préchotin

A/ Valoriser les initiatives agricoles respectueuses de l'environnement et porteuses de l'identité préchotine (choix des cultures limitant l'irrigation et l'érosion, initiatives du PNRM : relancer l'élevage des espèces rustiques comme le cabri créole, le cochon sauvage «Pata Negra», la production de miel de Saint Sacrement, le mouton marqué...)

B/ Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique (les jardins partagés de l'anse Gaïac, les arbres remarquables, projet DoME)

C/ Valoriser un écotourisme préchotin (hébergement, accueil de visiteurs)

II- Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

1. La mer, ressource économique prépondérante

A/ Valoriser et donner de la visibilité à l'offre en activités nautiques et maritimes (piscine en mer, plage «sauvage» au pied de la forêt, sites de plongée, source d'eau chaude en mer).

B/ Pérenniser et diversifier l'activité liée à la pêche (circuit local, marché au poisson, pécaturisme, APID...)

2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

A/ Donner de la visibilité et valoriser les monuments patrimoniaux (clocher, habitations, presbytère)

B/ Conserver et valoriser les ensembles bâtis représentatifs d'une époque (réhabiliter les bâtis dégradés identifiés par l'OPAH...)

III- Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles

A/ Faire des entités naturelles des atouts de l'aménagement de l'espace urbain tout en prévenant les risques naturels bien présents (adaptation permanente, résilience)

B/ Identifier et conforter les secteurs présentant une architecture atypique (en veillant à l'intégration harmonieuse du futur bâti)

2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers

A/ Valoriser les interstices de la forme urbaine comme espaces publics et développer le littoral comme un espace public continu et transversal.

B/ Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (devantures de maison, jardins créoles...)

La forêt de la côte caraïbe

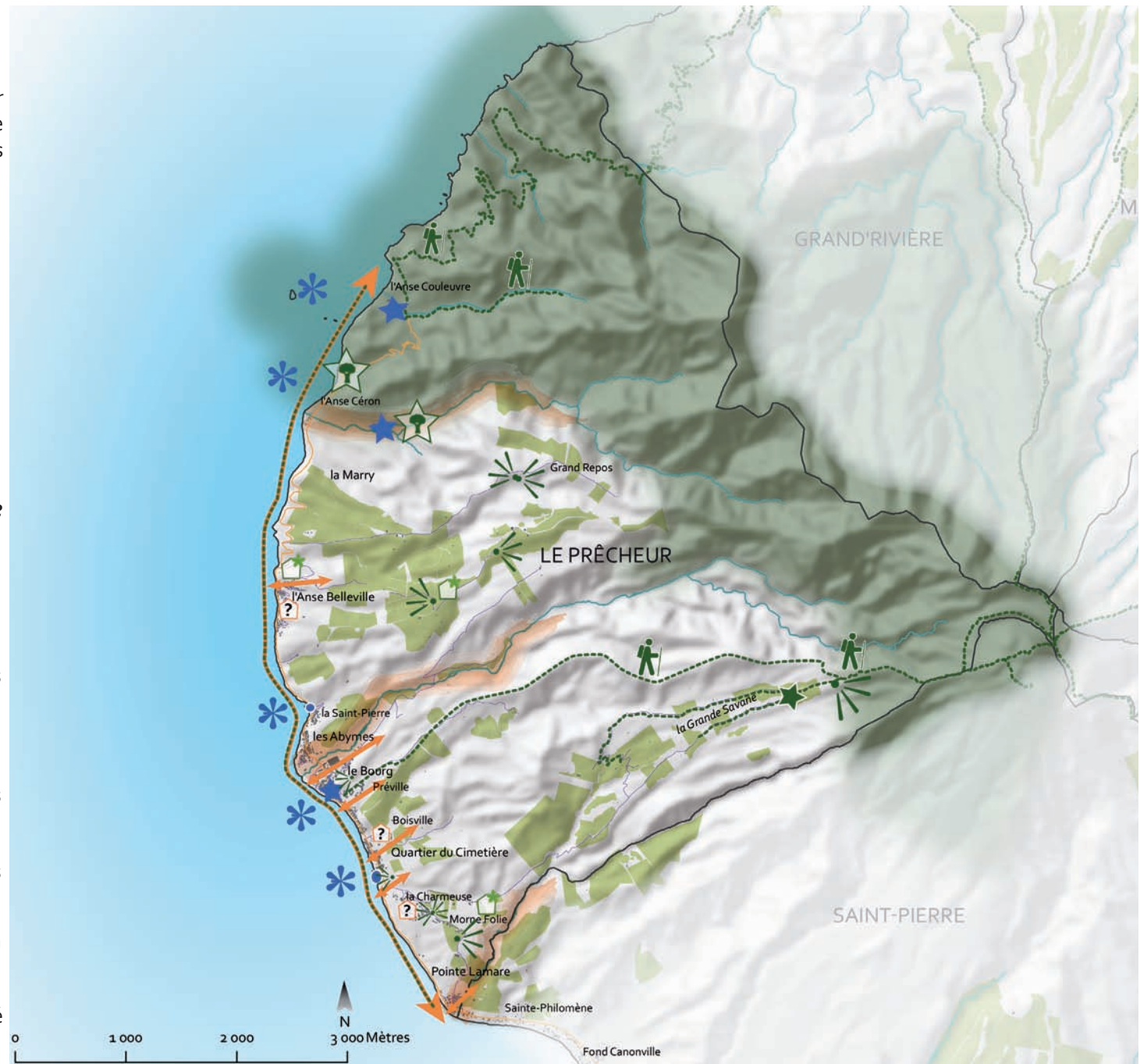
-  Valoriser les protections du patrimoine naturel
-  Valoriser la commune comme secteur privilégié d'activités sportives et de découverte de la nature (randonnées et points de vue)
-  Développer le projet du DoME
-  Valoriser l'agriculture respectueuse de l'environnement et porteuse de l'identité préchotine
-  Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique
-  Valoriser un écotourisme préchotin

Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

-  Valoriser l'offre en activités nautiques et maritime
-  Pérenniser l'activité de pêche
-  Donner de la visibilité aux monuments patrimoniaux

Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

-  Tenir compte des entités naturelles pour aménager l'urbain
-  Identifier et conforter les secteurs ayant une architecture atypique
-  Développer le littoral comme un espace public continu et transversal
-  Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (bâti)





PONTON DU QUAI DE LA CHARMEUSE



II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Après avoir défini les enjeux paysagers du Prêcheur, l'étape suivante est la formulation des actions pour préserver et valoriser les qualités paysagères de la commune. Ainsi, cette étape permettra d'orienter les futures interventions sur la commune dans la durée.

Le paysage est un élément important de qualité de vie des populations. L'implication des citoyens est donc essentielle à la construction du projet d'évolution de leur territoire.

Nous avons alors choisi de réaliser un atelier de concertation avec les préchotins afin de hiérarchiser les enjeux définis précédemment et de définir des actions d'amélioration du cadre de vie. Ce travail aboutit à la réalisation d'une carte de localisation des actions qu'ils nous ont proposées.

1. L'atelier de concertation

1.1. LES PARTICIPANTS 110

- Une implication forte des préchotins

1.2. LE DÉROULÉ DE L'ATELIER 111

- Une méthode participative concluante

1.3. LA HIÉRARCHISATION DES ENJEUX 112

- Un souhait de commune dynamique, ancrée dans ses pratiques et accueillante

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

1. L'atelier de concertation

1.1. Les participants

Une implication forte des préchotins

Les participants de l'atelier ont été choisis lors d'une réunion avec les élus, le maire et les délégués des comités de quartiers afin d'avoir des représentants d'associations, différentes catégories socio-professionnelles de la commune et des habitants de quartiers distincts. Une liste de 45 personnes a été établie, chacune ayant été conviée par l'ADUAM à participer à l'atelier.

Le jour-j, l'atelier comptait 13 participants (voir le tableau ci-contre). Les cinq quartiers étaient représentés: Pointe Lamare, la Charmeuse, le Bourg, les Abymes, et l'Anse Belleville. Nous notons qu'aucun pêcheur de la commune n'a participé à l'atelier.

INTRODUCTION DE L'ATELIER DANS LA SALLE FÉLIX GRELET
DEVANT LES PARTICIPANTS



LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER

Noms	Fonction	Quartier
Louise-Hélène CHALONEC	Présidente du Sourire Préchotin / élue	Charmeuse
Jeannette CABAS	Présidente du Syndicat d'Initiative du Prêcheur (SIP)	Bourg
Claude DASINI JB	Agriculteur-éleveur	Morne Folie
Délice GRELET	Présidente intérim comité de quartier	Bourg
Roger BOURT	Vice-Président du SIP	Abymes
Jean-Claude ELIZABETH	Agriculteur	Garanne / Anse Belleville
Rose de Lima NUISSIER	Résidente	Abymes
William NAPOL	Responsable du Service Technique	Hors Prêcheur
Jean-Daniel LAURENCE	Responsable de l'équipe Environnement	Bourg
Joby GODERT	Service animation	Pointe Lamare
Elsie ELIZABETH MARIE FRANÇOISE	Responsable des comités de quartier	Bourg
Marie-Claude RINTO	Présidente du comité de quartier des Abymes	Abymes
Charles CYRILLE	Agriculteur	Grande Savane

1.2. Le déroulé de l'atelier

Une méthode participative concluante

L'atelier a été planifié en trois temps :

1. Un temps de **hiérarchisation des enjeux** avec les habitants
2. Un temps de **formulation et de localisation des actions** sur la carte IGN de la commune en petits groupes
3. Un temps de **présentation** de ce qui a été fait dans chacun des groupes par un rapporteur.

L'accueil des participants s'est déroulé à la salle Félix Grelet, situé dans le bourg du Prêcheur en fin d'après-midi, le mercredi 1er juin 2016.

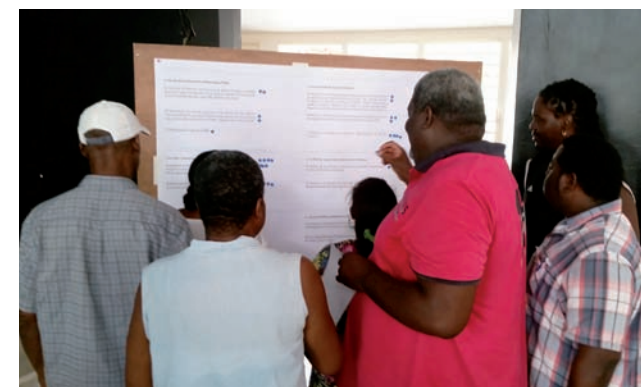
L'équipe d'animateurs était composée de quatre agents de l'ADUAM (deux paysagistes : Suzelle Hecht et Vanessa Libéros, une urbaniste : Anne Petermann et un chargé de communication : Christophe Denise) et de la paysagiste du Parc Naturel Régional de Martinique (Anaïs Salomon).

Après une présentation synthétique de la démarche du Plan Communal de Paysage et des enjeux paysagers de la commune, les participants ont pu poser des questions sur la démarche et sur le déroulement de l'atelier.

1. Les habitants ont d'abord positionné, sur un tableau, des gommettes en face des enjeux qu'ils estimaient prioritaires. Le décompte est réalisé puis une hiérarchisation des enjeux est établie.
2. Ensuite, trois groupes d'habitants se sont constitués selon les trois composantes paysagères définies dans le diagnostic. Il a été demandé que les groupes soient mixtes en termes de lieu de résidence, de métier ou de fonction. Chaque groupe était composé de quatre à cinq participants et d'un animateur, voire deux. Une animatrice contrôlait le temps de chaque étape et pouvait aider les autres animateurs. Après presque une heure de discussion, les participants ont pu prendre une pause pendant que les animateurs rassemblaient les actions sur une même carte IGN.
3. Pour finir, une personne de chaque groupe a présenté le résultat du travail commun. Les autres participants ont complété certaines actions. Cette synthèse a permis d'avoir une vision globale et ainsi de faire le lien entre quelques actions similaires au sein des différents groupes.



CHOIX DES ENJEUX PRIORITAIRES PAR LES HABITANTS



PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR LE RAPPORTEUR DU GROUPE



II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

1.3. Hiérarchisation des enjeux

Un souhait de commune dynamique, ancrée dans ses pratiques et accueillante

Parmi les 14 enjeux définis dans le diagnostic, 7 d'entre eux ont été définis comme prioritaires par les participants de l'atelier. Voici ceux qui se sont dégagés :

★ - Valoriser les initiatives agricoles respectueuses de l'environnement et porteuses de l'identité préchotine

■ - Développer les activités de découverte des espaces naturels préchotins pour le grand public

🌱 - Valoriser un écotourisme préchotin

Forêt

✳️ - Valoriser et donner de la visibilité à l'offre en activités nautiques et maritimes

● - Pérenniser l'activité liée à la pêche

Littoral

🦋 - Valoriser les interstices de la forme urbaine comme espaces publics et développer le littoral comme un espace public continu et transversal

🏡 - Encourager le fleurissement spontané des espaces privés.

Urbain

TABEAU DE HIÉRARCHISATION DES ENJEUX APRÈS LE CHOIX DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER

I- La forêt de la côte caraïbe

1. Un versant préservé de la Montagne Pelée

A/ Valoriser le Prêcheur comme point de départ et secteur privilégié d'activités nature et valoriser ses protections (sentiers de randonnée et de Grande Randonnée, raids, RBI, ZNIEFF, site classé)



4

B/ Développer les activités sportives et de découverte des espaces naturels préchotins pour le grand public (organisation de raid, points de vue, sentiers alternatifs : littoral, DoME, réappropriation de la rivière)



7

C/ Développer le projet du DoME



2

2. Les richesses du terroir préchotin

A/ Valoriser les initiatives agricoles respectueuses de l'environnement et porteuses de l'identité préchotine (choix des cultures limitant l'irrigation et l'érosion, initiatives du PNRM : relancer l'élevage des espèces rustiques comme le cabri créole, le cochon sauvage «Pata Negra», la production de miel de Saint Sacrement, le mouton marqué...)



9

B/ Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique (les jardins partagés de l'anse Gaïac, les arbres remarquables, projet DoME)



4

C/ Valoriser un écotourisme préchotin (hébergement, accueil de visiteurs)



6

II- Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

1. La mer, ressource économique prépondérante

A/ Valoriser et donner de la visibilité à l'offre en activités nautiques et maritimes (piscine en mer, plage «sauvage» au pied de la forêt, sites de plongée, source d'eau chaude en mer).



9

B/ Pérenniser et diversifier l'activité liée à la pêche (circuit local, marché au poisson, pécaturisme, APID...)



8

2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

A/ Donner de la visibilité et valoriser les monuments patrimoniaux (clocher, habitations, presbytère)



3

B/ Conserver et valoriser les ensembles bâtis représentatifs d'une époque (réhabiliter les bâtis dégradés identifiés par l'OPAH...)



4

III- Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

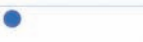
1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles

A/ Faire des entités naturelles des atouts de l'aménagement de l'espace urbain tout en prévenant les risques naturels bien présents (adaptation permanente, résilience)



3

B/ Identifier et conforter les secteurs présentant une architecture atypique (en veillant à l'intégration harmonieuse du futur bâti)



2

2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers

A/ Valoriser les interstices de la forme urbaine comme espaces publics et développer le littoral comme un espace public continu et transversal.



6

B/ Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (devantures de maison, jardins créoles...)



9

TABLEAU DES ENJEUX PRIORITAIRES POUR LES PARTICIPANTS À L'ATELIER

I-La forêt de la côte caraïbe

? Nombre de gommettes

Enjeu prioritaire pour les habitants

1. Un versant préservé de la Montagne Pelée

A/ Valoriser le Prêcheur comme point de départ et secteur privilégié d'activités nature et valoriser ses protections (sentiers de randonnée et de Grande Randonnée, raids, RBI, ZNIEFF, site classé)

4

B/ Développer les activités sportives et de découverte des espaces naturels préchotins pour le grand public (organisation de raid, points de vue, sentiers alternatifs: littoral, DoME, réappropriation de la rivière)

7

C/ Développer le projet du DoME

2

2. Les richesses du terroir préchotin

A/ Valoriser les initiatives agricoles respectueuses de l'environnement et porteuses de l'identité préchotine (choix des cultures limitant l'irrigation et l'érosion, initiatives du PNRM : relancer l'élevage des espèces rustiques comme le cabri créole, le cochon sauvage «Pata Negra», la production de miel de Saint Sacrement, le mouton marqué...)

9

B/ Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique (les jardins partagés de l'anse Gaïac, les arbres remarquables, projet DoME)

4

C/ Valoriser un écotourisme préchotin (hébergement, accueil de visiteurs)

6

II- Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

1. La mer, ressource économique prépondérante

A/ Valoriser et donner de la visibilité à l'offre en activités nautiques et maritimes (piscine en mer, plage «sauvage» au pied de la forêt, sites de plongée, source d'eau chaude en mer).

9

B/ Pérenniser et diversifier l'activité liée à la pêche (circuit local, marché au poisson, pécaturisme, APID...)

8

2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

A/ Donner de la visibilité et valoriser les monuments patrimoniaux (clocher, habitations, presbytère)

3

B/ Conserver et valoriser les ensembles bâtis représentatifs d'une époque (réhabiliter les bâtis dégradés identifiés par l'OPAH...)

4

III- Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles

A/ Faire des entités naturelles des atouts de l'aménagement de l'espace urbain tout en prévenant les risques naturels bien présents (adaptation permanente, résilience)

3

B/ Identifier et conforter les secteurs présentant une architecture atypique (en veillant à l'intégration harmonieuse du futur bâti)

2

2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers

A/ Valoriser les interstices de la forme urbaine comme espaces publics et développer le littoral comme un espace public continu et transversal.

6

B/ Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (devantures de maison, jardins créoles...)

9

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

/// LE PHARE DU PRÊCHEUR



À la suite de discussions riches, l'atelier se termine donc avec la présentation des actions proposées par les participants.

Ces actions sont rapportées dans ce document selon les trois composantes paysagères définies depuis le diagnostic et correspondant aux groupes de travail lors de l'atelier.

2. Les actions proposées selon les composantes paysagères

2.1. LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE116

- Un désir de valoriser le terroir préchotin

2.2. LE LITTORAL, LIGNE DE VIE ET D'HISTOIRE PRÉCHOTINE ..117

- Une volonté d'utiliser le bord de mer et de refaire vivre des bâtis anciens

2.3. HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE117

- Un regard tourné sur le durable et la nécessité d'espaces de rencontre

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

2. Les actions proposées

2.1. La forêt de la côte Caraïbe

Un désir de valoriser le terroir préchotin

Voici quelques actions proposées par les participants et par les animateurs des trois groupes :

1. Un versant préservé de la Montagne Pelée

A/ Valorisation du Prêcheur comme point de départ et secteur privilégié d'activités nature et valorisation de ses protections

- Appliquer la charte signalétique du PNRM, du Conservatoire du Littoral et de l'ODE

B/ Développement des activités sportives et des activités de découverte des espaces naturels préchotins pour le grand public

- Améliorer l'arrivée de la randonnée de la cascade Couleuvre en aménageant les abords du bassin de la cascade

C/ Développement du projet DOME

- Proposer un parcours de découverte des exploitations agricoles pour le grand public et aussi permettre de connecter les sentiers de randonnées existants

2. Les richesses du terroir préchotin

A/ Valorisation des initiatives agricoles respectueuses de l'environnement et porteuses de l'identité préchotine

- Mettre en place un label «Préchotin» ou associer la «marque Parc» pour les produits et événement spécifiques du territoire

B/ Mise en valeur du patrimoine botanique et écologique

- Créer une randonnée permettant de découvrir les curiosités géologiques des versants de la Caraïbe de la Montagne Pelée, notamment les lahars

C/ Valorisation de l'éco-tourisme préchotin

- Augmenter l'offre de gîtes

DISCUSSION AUTOUR DE LA TABLE



LOCALISATION DES ACTIONS SUR LA CARTE



PRÉSENTATION FINALE DES ACTIONS PAR LE RAPPORTEUR DU GROUPE



2.2. Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

Une volonté de s'approprier le bord de mer et de refaire vivre des bâtis anciens

1. La mer, ressource économique prépondérante

A/ Valorisation et visibilité à donner à l'offre en activités nautiques et maritimes

- Installer une piscine en mer au plan d'eau de la Charmeuse pour les scolaires et les associations

B/ Pérennisation et diversification de l'activité liée à la pêche

- Aménager une zone de mouillage au niveau des Abymes et mettre en place des espaces de vente des produits de la pêche

2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

A/ Visibilité et valorisation des monuments patrimoniaux

- Réhabiliter et promouvoir le site du presbytère

B/ Conservation et valorisation des ensembles bâtis représentatifs d'une époque

- Réhabiliter les anciennes maisons, témoins d'une époque (exemple aux Abymes)

2.3. Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

Un regard tourné sur le durable et la nécessité d'espaces de rencontre

1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles

A/ Conversion des entités naturelles en atouts de l'aménagement de l'espace urbain en prévenant les risques bien présents

- Aménager la place de «Loulou Boislaville» aux Abymes

B/ Identification et affirmation des secteurs présentant une architecture atypique

- Élaborer un cahier de prescriptions architecturales

2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers

A/ Valorisation des interstices de la forme urbaine comme espaces publics et développer le littoral comme un espace public continu et transversal

- Aménager un espace de vie à Boisville

B/ Encouragement du fleurissement spontané des espaces privés

- Organiser un concours de fleurissement de la commune, une fête des plantes et un concours de décoration de Noël

REFORMULATION D'UNE ACTION AFIN D'ÊTRE CLAIR ET ASSEZ PRÉCIS



DISCUSSION DES ACTIONS AUTOUR DE LA CARTE



CARTE DES ACTIONS ET LE TOTEM DE LA PAROLE : LE LAMBI, SYMBOLE DU LITTORAL



II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Paroles de participants :

« Le presbytère a fermé, il s'est abîmé ; avant il y avait une fontaine et un petit jardin. Il faudrait le faire revivre »

« C'est bien qu'on puisse mettre en place un parcours touristique chez l'agriculteur proposé par l'office de tourisme »

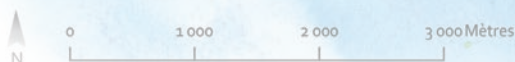
« Les touristes qui viennent, s'ils ne demandent pas à quelqu'un de la commune, ne savent pas où trouver le vieux clocher ou les cloches par exemple. Il faut les baliser, les signaler »

« Il faut protéger les tortues »

« L'aménagement de la place à Boisville avec des bancs etc, permettra aux gens de vivre et de rester dans cet espace, donc de dynamiser ce lieu »

À partir des actions évoquées pendant l'atelier et des projets déjà prévus sur la commune, nous pouvons construire le projet d'évolution du Prêcheur partagé.

Ce projet d'évolution sera synthétisé de manière cartographique.



3. Définition du projet d'évolution du territoire

3.1. LES ACTIONS PROPOSÉES ET LES PROJETS DE LA COMMUNE ...120

- Une position écologique affirmée
- Des intentions à portée de main

3.2. SYNTHÈSE DES ACTIONS PROPOSÉES122

- La mise en avant du territoire pour les préchotins et les visiteurs

3.1. Les actions proposées et les projets de la commune

Une position écologique affirmée

Les actions proposées sont localisées sur la commune. Certaines actions ne sont pas repérées géographiquement car concernent la commune en général.

LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE

1 Grande Savane

- proposer un parcours de découverte des exploitations agricoles pour le grand public et aussi permettre de connecter les sentiers de randonnées existants

2 Zone agricole

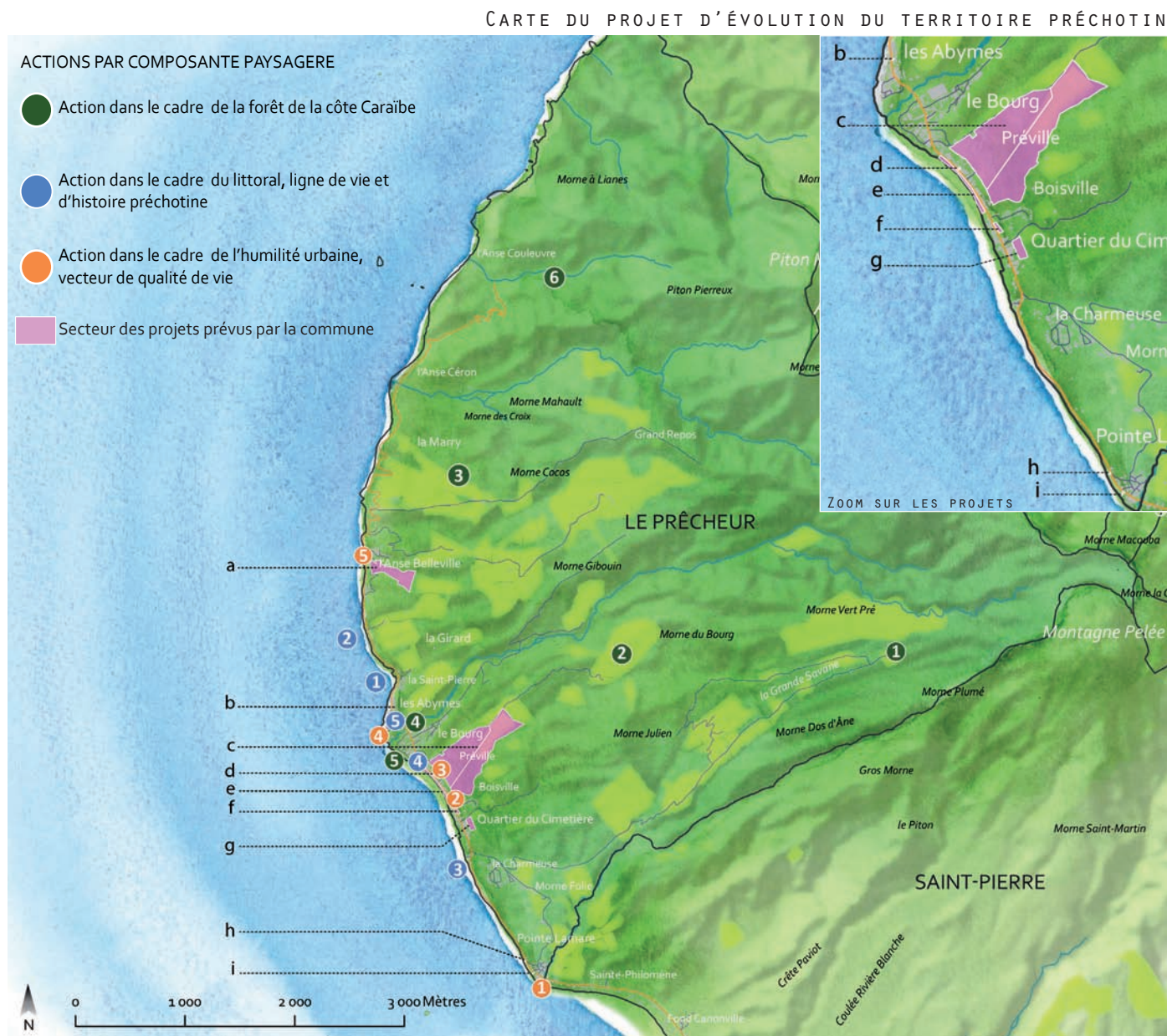
- Mettre en place des vergers spécifiques à la culture de cachiman, corossol, avocat, sapotille, de dits « fruits disparus »
- Recenser l'ensemble des sites agricoles en indivision et non exploités à destination des jeunes exploitants
- Mettre en place des principes de plantations associés aux zones agricoles préchotines
- Développer l'accueil à la ferme grâce au réseau woofing (World Wide Opportunities on Organic Farms) au Prêcheur

3 La Garanne / La Marry

- Augmenter l'offre de gîtes

4 Les Abymes

- Créer une randonnée permettant de découvrir les curiosités géologiques des versants de la Caraïbe de la Montagne Pelée, notamment les lahars



5 Le Bourg

- Mettre en place un panneau d'information (sur la place du 22 Mai par exemple) avec un plan de la commune qui recense les circuits touristiques et les activités possibles

6 Anse Couleuvre

- Améliorer l'arrivée de la randonnée de la cascade Couleuvre en aménageant les abords du bassin de la cascade

LE LITTORAL, LIGNE DE VIE ET D'HISTOIRE PRÉCHOTINE

1 Les plages

- Protéger les tortues en période de ponte et d'éclosion. Faire de la prévention auprès des visiteurs à propos des tortues à l'aide de panneaux d'information sur les plages.

2 Ligne La Saint-Pierre - les Abymes

- Informer les touristes sur la présence de tortues et de langoustes sur la côte, afin de faire du « tourisme bleu »

3 La Charmeuse

- Installer une piscine en mer au plan d'eau de la Charmeuse pour les scolaires et les associations

4 Le Bourg

- Réhabiliter et promouvoir le site du presbytère
- Aménager une table d'orientation au niveau du Phare
- Aménager un espace paysager d'observation et de repos autour du vieux clocher

5 Les Abymes

- Aménager une zone de mouillage au niveau des Abymes et mettre en place des espaces de vente des produits de la pêche

HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE

1 Pointe Lamare -La Charmeuse

- Mettre en valeur la piste cyclable et l'alignement d'arbres entre Pointe Lamare et la Charmeuse
- Aménager une entrée de ville à Pointe Lamare

2 Boisville

- Aménager un espace de vie à Boisville

3 Le Bourg : dispensaire

- Réaménager le parterre du dispensaire avec un jardin de plantes médicinales. Favoriser la diffusion et le partage autour de la culture des plantes médicinales

4 Les Abymes

- Aménager la place de «Loulou Boislaville» aux Abymes

5 L'Anse Belleville

- Créer un jardin partagé sur les hauteurs de l'Anse Belleville

Des intentions à portée de main

Les projets recensés auprès de la commune sont indiqués sur la carte précédente par des lettres minuscules :

a . Projet CHAMBOLO : création d'un écoquartier pour environ 15 à 20 habitations et d'une maison de l'écologie (parcelle H719)

b . Création d'un parking paysager (parcelle A422)

c . Projet de déplacer l'école dans les hauteurs en prévention d'une montée des eaux (parcelle H621 et H622) et projet d'écoquartier avec jardins. Projet agritouristique.

d . Mise en place d'un poste de refoulement (parcelle B283)

e . Aménagement paysager de la digue de Four à Chaux

f. Extension du cimetière (parcelle H108)

g. Réhabilitation de l'ancienne maison de retraite en maison des associations dans le quartier du cimetière

h. Projet de création d'un espace public (parcelle H571 et H 572)

i. Réalisation d'une épicerie sur l'esplanade de Pointe Lamare

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

3.2.Synthèse des actions proposées

La mise en avant du territoire pour les préchotins et les visiteurs

La classification des actions selon les trois composantes paysagères a été conservée pour avoir une continuité avec la première partie du document.

Les actions ont été ici complétées et classées selon trois types d'actions :

- Actions de Valorisation : **V**
- Actions de Protection : **P**
- Actions de Requalification : **R**

Les actions de valorisation désignent des actions qui améliorent l'existant.

Les actions de protection sont les actions de gestion et d'entretien de l'existant.

Enfin les actions de requalification modifient l'existant, lui donnent une nouvelle fonction ou un nouvel usage.

LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE		
1. Un versant préservé de la Montagne Pelée		
V	1*	Publier une brochure qui recense toutes les activités nature et randonnées sur le territoire communal
	2*	Mettre en place un panneau d'information avec un plan de la commune qui recense les circuits touristiques et les activités proposées
	3	Appliquer la charte signalétique du PNRM, du Conservatoire du Littoral et de l'ODE
R	4	Améliorer l'arrivée de la randonnée de la cascade Couleuvre en aménageant les abords du bassin de la cascade
2. Les richesses du terroir préchotin		
V	5	Mettre en place un label «Préchotin» ou associer la «marque Parc» pour les produits et évènements spécifiques du territoire
	6	Développer le réseau woofing (World Wide Opportunities on Organic Farms) au Prêcheur
	7	Mettre en place des principes de plantations associées aux zones agricoles préchotines
	8	Créer une randonnée permettant de découvrir les curiosités géologiques des versants de la Caraïbe de la Montagne Pelée, notamment les lahars
	9	Identifier et signaler les essences végétales emblématiques
	10	Proposer un parcours de découverte des exploitations agricoles pour le grand public et aussi permettre de connecter les sentiers de randonnées existants
	11*	Utiliser les produits agricoles préchotins pour la cantine de l'école et celles des communes avoisinantes
R	12	Recenser l'ensemble des sites agricoles en indivision et non exploités à destination des jeunes exploitants
	13	Favoriser la recherche sur l'exploitation de l'Acomat comme bois de construction
	14	Mettre en place des vergers spécifiques à la culture de cachiman, corossol, avocat, sapotille, de dits « fruits disparus »
	15	Augmenter l'offre de gîtes, adaptée au territoire

* actions ajoutées ou reformulées par l'ADUAM et ses partenaires

LE LITTORAL, LIGNE DE VIE ET D'HISTOIRE PRÉCHOTINE		
1. La mer, ressource économique prépondérante		
V	1	Informier les touristes sur la présence de tortues et de langoustes sur la côte, afin de faire du « tourisme bleu »
	2*	Valoriser la réserve marine par de la signalétique
P	3	Protéger les tortues en période de ponte et d'éclosion
R	4	Aménager une zone de mouillage au niveau des Abymes et mettre en place des espaces de vente des produits de la pêche
	5	Installer une piscine en mer au plan d'eau de la Charmeuse pour les scolaires et les associations
2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur		
V	6	Mettre en place une signalétique pour les monuments historiques
R	7	Réhabiliter et promouvoir le site du presbytère
	8*	Aménager une table d'orientation au niveau du Phare
	9*	Aménager un espace paysager d'observation et de repos autour du vieux clocher

* actions ajoutées ou reformulées par l'ADUAM et ses partenaires

HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE		
1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles		
V	1	Mettre en place un système de récupération des eaux pluviales sur les infrastructures publiques
	2	Valoriser les énergies renouvelables grâce à l'optimisation de la consommation en énergie
	3*	Élaborer un cahier de prescriptions architecturales
	4*	Publier un guide des maisons remarquables du patrimoine architectural
R	5	Aménager la place de «Loulou Boislaville» aux Abymes
	6*	Privilégier la localisation des futures zones urbaines hors submersion
2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers		
V	7	Amener de la couleur dans le quartier d'Anse Belleville sur les façades des maisons, dans le mobilier et les végétaux
	8	Organiser un concours de fleurissement de la commune, une fête des plantes et un concours de décoration de Noël
	9	Aménager une entrée de ville à Pointe Lamare
	10	Mettre en valeur la piste cyclable et l'alignement d'arbres entre Pointe Lamare et la Charmeuse
R	11	Aménager un espace de vie à Boisville
	12	Créer un jardin partagé sur les hauteurs de l'Anse Belleville
	13	Favoriser la diffusion et le partage autour de la culture des plantes médicinales. Réaménager le parterre du dispensaire avec un jardin de plantes médicinales

* actions ajoutées ou reformulées par l'ADUAM et ses partenaires



PARCELLES CULTIVÉES À MORNE FOLIE



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES DE DÉMARCHES PAYSAGÈRES :

Le plan de paysage, Agir pour le cadre de vie - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, janvier 2015

@ : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14199_plan-paysage_DEF_o8-01-15_light.pdf

Conseil de l'Europe, La convention européenne du paysage

RÉFÉRENCES DE DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DE CONCERTATION :

« Projets urbains et démocratie locale : des conseils de maîtrise d'usage aux conseils citoyens » - Collectif etc, 2015

@ : <http://www.collectifetc.com/projets-urbains-et-democratie-locale-des-conseils-de-maitrise-dusage-aux-conseils-citoyens/>

Une dose de créativité et un brin d'audace – le secret de la mobilisation - Y aller par quatre chemins, 2015

@ : <http://www.yallerparquatrechemins.fr/2024/repenser-participation-conseils-citoyens-demarches/>

Outils et méthodes pour le dialogue Territorial - Comédie, 2015

Comédie est un programme d'appui aux expériences locales de concertation et de médiation portant sur l'environnement et le territoire. Il est animé par les associations Geyser et Afip avec l'appui de la Fondation de France et de collectivités territoriales. Fiche rédigée par Véronique Da Silva, AFIP Bourgogne Franche-Comté et par Pierre-Yves Guihéneuf, Geyser.

@ : <http://www.comedie.org/>

COMMUNE DU PRÊCHEUR :

Charte de la Démocratie Communale Prêchotine

Document transmis par la mairie le 14/04/2016



PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE DU PRECHEUR
Partie 2 - Projet d'évolution du territoire
 Juin 2016

Directrice de l'étude : Joëlle TAÏLAMÉ

Rédaction : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT

Cartographie : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT

Photos non créditées : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT

Mise en page : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT

Impression : ADUAM

ADUAM

Agence **D'Urbanisme** et d'**Aménagement** de **Martinique**
 3 rue Schoelcher - 97200 Fort-de-France
www.aduam.com



PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE DU PRECHEUR

PARTIE III - PROGRAMME D' ACTIONS
OCTOBRE 2016



Collectivité
Territoriale
de Martinique



CARTE DE LOCALISATION DE LA COMMUNE DU PRÊCHEUR



CARTE DE LOCALISATION DU BOURG



SOMMAIRE PARTIE III

I. ANALYSE PAYSAGÈRE : RAPPEL DES CONCLUSIONS

Synthèse des enjeux	134
---------------------------	-----

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE : RAPPEL DES CONCLUSIONS

Synthèse des actions proposées	140
--------------------------------------	-----

III. PROGRAMME D'ACTIONS

Fiches actions par composante paysagère	145
--	------------

/// DESCRIPTION D'UNE FICHE ACTION

/// GLOSSAIRE

◆ Actions concernant la forêt de la côte Caraïbe	148
--	-----

- Un versant préservé de la Montagne Pelée
- Les richesses du terroir préchotin

◆ Actions concernant le littoral	164
--	-----

- La mer, ressource économique prépondérante
- Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

◆ Actions concernant l'humilité urbaine	174
---	-----

- Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles
- La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers

<i>Bibliographie et Annexes</i>	<i>190</i>
---------------------------------------	------------



VUE SUR LA PLAGE DES ABYMES DEPUIS LE PARKING DE L'APPONTEMENT DES ABYMES



I. ANALYSE PAYSAGÈRE

RAPPEL DES CONCLUSIONS

ANALYSE PAYSAGÈRE : RAPPEL DES CONCLUSIONS

Synthèse des enjeux : Comité technique sur site du 15 mars 2016

Les remarques

1/// LA CHARMEUSE

Entité paysagère concernée :

3. Vivre avec l'eau

Constats :

- Aménagement du littoral comme espace public
- Installations de pêcheurs, très présents sur cette commune

Interventions :

- La Charmeuse est classée en zone APID (Aménagement pour la Pêche d'Intérêt Départemental). Il est prévu que les aménagements de pêche soient au Nord du ponton et les aménagements touristiques et de loisirs, au Sud du ponton
- Aménagement de la placette dans le cadre de l'opération RHI (Résorption de l'Habitat Indigne)
- Manque de signalétique pour indiquer la présence de cette placette (qui n'a pas de nom, voir photo sur la page suivante) et pour raconter son histoire.

2/// MORNE FOLIE

Entité paysagère concernée :

2. Les plateaux

Constats :

- Le grand paysage
- Les espaces cultivés de la commune
- Les projets agro- touristiques

Interventions :

- Spécificité du Prêcheur des cultures maraîchères sur des pentes à plus de 20%
- Nécessité de regroupement des agriculteurs du Prêcheur pour re-localiser l'économie. Il existe déjà quelques regroupements dans le monde agricole

(réseau taktak, anciennement la Socopma). Inclure cette dimension agricole dans le projet de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)

- Volonté de développer d'avantage d'agriculture biologique
- Souci de reprise des exploitations
- Installation d'Haïtiens au Prêcheur qui reprennent les exploitations
- Encourager la production de cacahuète (moins gourmand en eau que le maraîchage) en créant un label «cacahuète du Prêcheur»
- S'adapter aux conditions climatiques en développant une forme de résilience en vivant avec les risques.
- Faire parler du projet du DoME.
- Réfléchir à l'adaptation des cultures au climat du Prêcheur

3/// LE BOURG

Entité paysagère concernée :

3. Vivre avec l'eau

Constats :

- Aspects patrimoniaux
- Ensembles bâtis représentants d'une époque (architecture)
- La forme urbaine (allée, wèt)
- Le fleurissement spontané
- Aléas naturels

Interventions :

Clocher :

- Manque de signalétique
- Avoir du lien entre tous ces bâtiments patrimoniaux en créant un circuit touristique, de manière ludique
- Valoriser cet espace. Prévoir un aménagement (jardin de plantes médicinales par exemple) dans le

cadre de l'aménagement des abords du Monument Historique avec la DAC

Le Presbytère :

- Demande de l'évêché de réinvestir le presbytère.
- Rénover ce bâti patrimonial

Allée Ti Fré :

- Valoriser la pratique spontanée du jardin créole sur ces petits espaces en ville
- Projet (de la mairie et de l'Agence des 50 pas) de rénovation de ce quartier en conservant ces ruelles et en tenant compte des contraintes d'évacuation et de promiscuité
- Symboliser au sol que nous sommes sur un espace public, pour inviter le visiteur à s'engager dans ces allées

Rivière du Prêcheur :

- Le pont en construction va permettre de passer ce secteur classé en zone rouge en zone orange au PPRN au niveau des Abymes grâce au confortement des berges
- Travailler sur une nouvelle manière de s'approprier la rivière tout en maîtrisant les risques : valoriser le sable obtenu du curage de la rivière, réintroduire les écrevisses

4/// L'ANSE BELLEVILLE

Entité paysagère concernée :

4. L'Anse Belleville et son arrière pays agricole

Constats :

- Aléas naturels
- Bâti atypique
- Le fleurissement

Interventions :

- Inviter les visiteurs à emprunter les escaliers localisés dans les interstices du quartier pour découvrir ses caractéristiques architecturales atypiques
- Renforcer la végétation du littoral comme moyen de lutte contre l'érosion

5/// L'ANSE CÉRON

Entité paysagère concernée :

5. Les petits mornes boisés et 6. La forêt sauvage les pieds dans l'eau

Constats :

- Littoral aménagé pour l'accueil du public
- Patrimoine naturel
- Offre en activités nature

Interventions :

- Le Prêcheur est aussi une commune où l'activité de trail devient de plus en plus importante
- Une étude réalisée sur la stratégie touristique de la commune du Prêcheur (CAP Nord), va permettre de créer une dynamique globale sur l'ensemble du territoire, notamment avec le projet du DoME, liée au développement durable et à l'écotourisme

6/// CONCLUSION

Récapitulation des remarques, compléments puis validation des enjeux

Interventions :

- Le Prêcheur est un secteur privilégié de la grande randonnée. Un sentier de Grande Randonnée est prévu au départ du Prêcheur. Il est nécessaire de montrer que la commune est importante pour l'accueil des raids et des activités nature
- Il est important de noter qu'il n'y a pas seulement la valorisation du patrimoine naturel et paysager mais aussi la mise en valeur de leur protection (2 RBI et 2 ZNIEFF...)

- Prévoir dans les aménagements, des espaces pour que la population puisse s'accaparer en le jardinant (jardin créole) avec des plantes identitaires (maraîchères, ornementales...) afin de conserver la tradition

- Mettre en place un accompagnement des agriculteurs sur les problématiques d'érosion et d'irrigation (les exploitations se font actuellement sur les pentes dans un sol léger, avec un type de cultures qui demandent beaucoup d'eau. L'érosion amène des sédiments dans la mer et impactent les coraux)

- Envisager un Espace d'Aménagement Touristique (EAT) au niveau du fond des Abymes pour avoir une ville tournée vers la mer en aménageant un port de pêche, un bar, un espace de vente de poissons, etc

- Un récit historique pourrait être créé autour des risques pour conserver cette mémoire d'adaptation aux aléas et ainsi montrer la résilience dont a fait preuve la commune jusqu'à aujourd'hui

- Thème transversal : la signalétique. Il y a beaucoup de chose à signaler : le sentier Prêcheur-Grand'Rivière, mais aussi les ruelles du bourg par marquage au sol et le patrimoine marin à quelques endroits clés (la perle, le site de plongée de la Citadelle...). Attention : tenir compte de l'étude sur la signalétique menée par le Conservatoire du Littoral (incohérence entre la signalétique actuelle et celle «prônée» par le Conservatoire du Littoral)

- Mettre en cohérence les différentes études en cours sur le territoire pour que cela soit un véritable programme, mené par le maire en tant que chef d'orchestre de projet

- Mettre en valeur la politique événementielle du Prêcheur en relation avec les traditions

QUARTIER DE LA CHARMEUSE : AMÉNAGEMENT DE LA PLACETTE



ALLÉE TI-FRÈ : VALORISATION DE LA FORME URBAINE ET DU FLEURISSEMENT SPONTANÉ



ANSE CÉRON : VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DU PRÊCHEUR



Synthèse des enjeux partagés

I- La forêt de la côte caraïbe

1. Un versant préservé de la Montagne Pelée

A/ Valoriser le Prêcheur comme point de départ et secteur privilégié d'activités nature et valoriser ses protections (sentiers de randonnée et de Grande Randonnée, raids, RBI, ZNIEFF, site classé)

B/ Développer les activités sportives et de découverte des espaces naturels préchotins pour le grand public (organisation de raid, points de vue, sentiers alternatifs: littoral, DoME, réappropriation de la rivière)

C/ Développer le projet du DoME

2. Les richesses du terroir préchotin

A/ Valoriser les initiatives agricoles respectueuses de l'environnement et porteuses de l'identité préchotine (choix des cultures limitant l'irrigation et l'érosion, initiatives du PNRM : relancer l'élevage des espèces rustiques comme le cabri créole, le cochon sauvage «Pata Negra», la production de miel de Saint Sacrement, le mouton marqué...)

B/ Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique (les jardins partagés de l'anse Gaïac, les arbres remarquables, projet DoME)

C/ Valoriser un écotourisme préchotin (hébergement, accueil de visiteurs)

II- Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

1. La mer, ressource économique prépondérante

A/ Valoriser et donner de la visibilité à l'offre en activités nautiques et maritimes (piscine en mer, plage «sauvage» au pied de la forêt, sites de plongée, source d'eau chaude en mer).

B/ Pérenniser et diversifier l'activité liée à la pêche (circuit local, marché au poisson, pécaturisme, APID...)

2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur

A/ Donner de la visibilité et valoriser les monuments patrimoniaux (clocher, habitations, presbytère)

B/ Conserver et valoriser les ensembles bâtis représentatifs d'une époque (réhabiliter les bâtis dégradés identifiés par l'OPAH...)

III- Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles

A/ Faire des entités naturelles des atouts de l'aménagement de l'espace urbain tout en prévenant les risques naturels bien présents (adaptation permanente, résilience)

B/ Identifier et conforter les secteurs présentant une architecture atypique (en veillant à l'intégration harmonieuse du futur bâti)

2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers

A/ Valoriser les interstices de la forme urbaine comme espaces publics et développer le littoral comme un espace public continu et transversal.

B/ Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (devantures de maison, jardins créoles...)

La forêt de la côte caraïbe

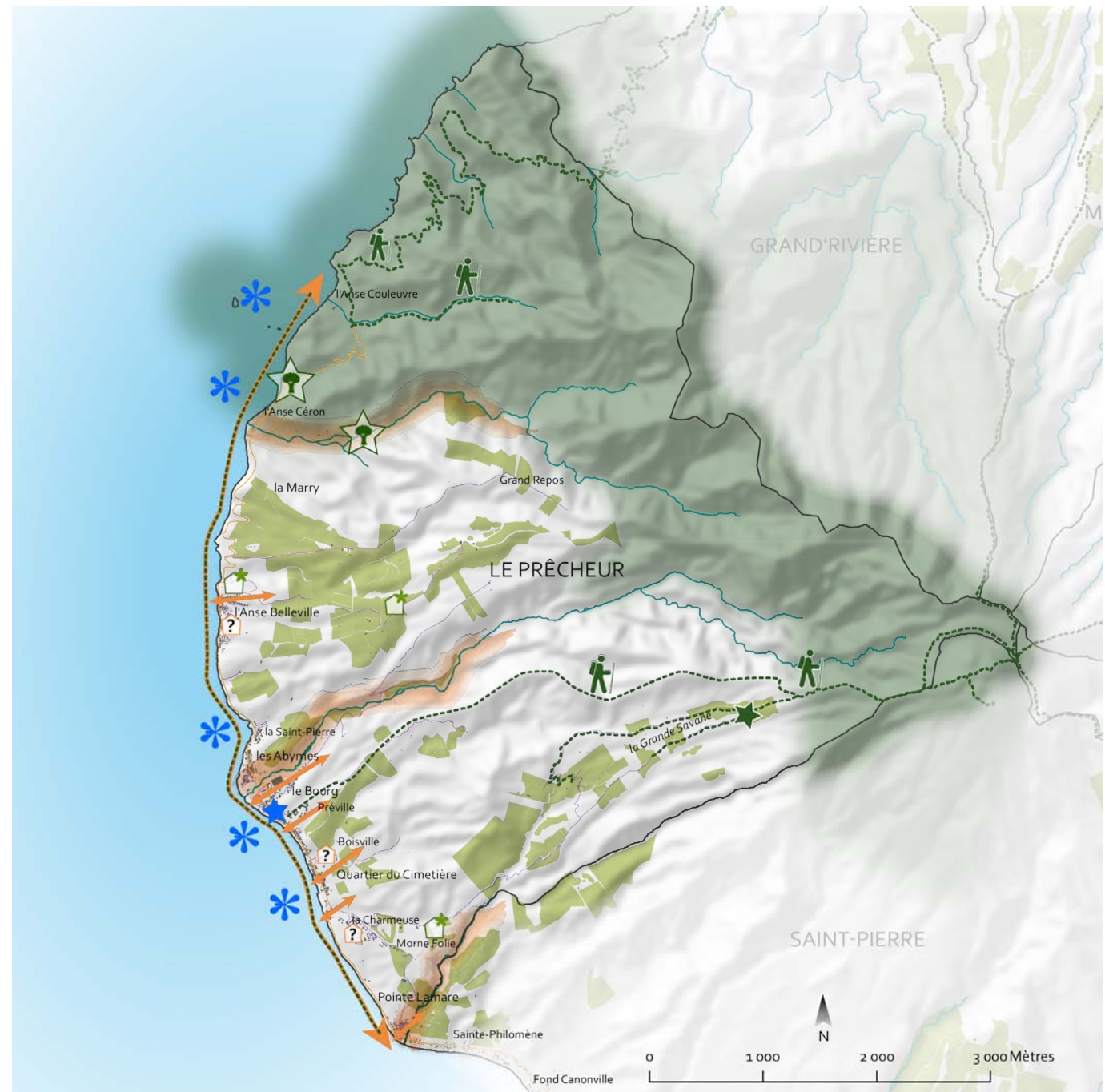
-  Valoriser les protections du patrimoine naturel
-  Valoriser la commune comme secteur privilégié d'activités sportives et de découverte de la nature (randonnées et points de vue)
-  Développer le projet du DoME
-  Valoriser l'agriculture respectueuse de l'environnement et porteuse de l'identité préchotine
-  Mettre en valeur le patrimoine botanique et écologique
-  Valoriser un écotourisme préchotin

Le littoral, ligne de vie et d'histoire préchotine

-  Valoriser l'offre en activités nautiques et maritime
-  Pérenniser l'activité de pêche
-  Donner de la visibilité aux monuments patrimoniaux

Humilité urbaine, vecteur de qualité de vie

-  Tenir compte des entités naturelles pour aménager l'urbain
-  Identifier et conforter les secteurs ayant une architecture atypique
-  Développer le littoral comme un espace public continu et transversal
-  Encourager le fleurissement spontané des espaces privés (bâti)





PONTON DU QUAI DE LA CHARMEUSE



II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE RAPPEL DES CONCLUSIONS

II. PROJET D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE: RAPPEL DES CONCLUSIONS

Synthèse des actions proposées

La classification des actions selon les trois composantes paysagères a été conservée pour maintenir une continuité avec la première partie du document.

Les actions ont été ici complétées et classées selon trois types d'actions :

- Valorisation : V
- Protection : P
- Requalification : R

Les actions de **valorisation** désignent des actions qui améliorent l'existant.

Les actions de **protection** sont les actions de gestion et d'entretien de l'existant.

Enfin les actions de **requalification** modifient l'existant, lui donnent une nouvelle fonction ou un nouvel usage.

LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE		
1. Un versant préservé de la Montagne Pelée		
V	1*	Publier une brochure qui recense toutes les activités nature et randonnées sur le territoire communal
	2*	Mettre en place un panneau d'information avec un plan de la commune qui recense les circuits touristiques et les activités proposées
	3	Appliquer la charte signalétique du PNRM, du Conservatoire du Littoral et de l'ODE
R	4	Améliorer l'arrivée de la randonnée de la cascade Coulevre en aménageant les abords du bassin de la cascade
2. Les richesses du terroir préchotin		
V	5	Mettre en place un label «Préchotin» ou associer la «marque Parc» pour les produits et événements spécifiques du territoire
	6	Développer le réseau WOOFing (World Wide Opportunities on Organic Farms) au Prêcheur
	7	Mettre en place des principes de plantations associées aux zones agricoles préchotines
	8	Créer une randonnée permettant de découvrir les curiosités géologiques des versants de la côte Caraïbe de la Montagne Pelée, notamment les lahars
	9	Identifier et signaler les essences végétales emblématiques
	10	Proposer un parcours de découverte des exploitations agricoles pour le grand public et aussi permettre de connecter les sentiers de randonnées existants
	11*	Utiliser les produits agricoles préchotins pour la cantine de l'école et celles des communes avoisinantes
R	12	Recenser l'ensemble des sites agricoles en indivision et non exploités pour la mise à disposition des jeunes exploitants
	13	Favoriser la recherche sur l'exploitation de l'Acomat comme bois de construction
	14	Mettre en place des vergers spécifiques à la culture de fruits dits «disparus» (cachiman, corossol, sapotille)
	15	Augmenter l'offre en gîtes, adaptée au territoire

* actions ajoutées

LE LITTORAL, LIGNE DE VIE ET D'HISTOIRE PRÉCHOTINE		
1. La mer, ressource économique prépondérante		
V	1	Informers les touristes sur la présence de tortues et de langoustes sur la côte, afin de développer un « tourisme bleu »
	2*	Valoriser la réserve marine par une signalétique
P	3	Protéger les tortues en période de ponte et d'éclosion
R	4	Aménager une zone de mouillage au niveau des Abymes et mettre en place des espaces de vente des produits de la pêche
	5	Installer une piscine en mer au plan d'eau de la Charmeuse pour les scolaires et les associations
2. Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur		
V	6	Mettre en place une signalétique pour les monuments historiques
R	7	Réhabiliter et promouvoir le site du presbytère
	8*	Aménager une table d'orientation au niveau du Phare
	9*	Aménager un espace paysager d'observation et de repos autour du vieux clocher

* actions ajoutées

HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE		
1. Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles		
V	1	Mettre en place un système de récupération des eaux pluviales sur les infrastructures publiques
	2	Valoriser les énergies renouvelables grâce à l'optimisation de la consommation en énergie
	3*	Élaborer un cahier de prescriptions architecturales
	4*	Publier un guide des maisons remarquables du patrimoine architectural
R	5	Aménager la place «Loulou Boislaville» aux Abymes
	6*	Privilégier la localisation des futures zones urbaines hors submersion
2. La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers		
V	7	Amener de la couleur dans le quartier d'Anse Belleville sur les façades des maisons, dans le mobilier et les végétaux
	8	Organiser un concours de fleurissement de la commune, une fête des plantes et un concours de décoration de Noël
	9	Aménager une entrée de ville à Pointe Lamare
	10	Mettre en valeur la piste cyclable et l'alignement d'arbres entre Pointe Lamare et la Charmeuse
R	11	Aménager un espace de vie à Boisville
	12	Créer un jardin partagé sur les hauteurs de l'Anse Belleville
	13	Favoriser la diffusion et le partage autour de la culture des plantes médicinales. Réaménager le parterre du dispensaire avec un jardin de plantes médicinales

* actions ajoutées



BOURG, PANORAMA SUR L'ENSEMBLE PRESBYTERE - EGLISE - MAIRIE



III. PROGRAMME D' ACTIONS

III. PROGRAMME D' ACTIONS

Toutes les actions sont présentées et développées dans cette partie selon les trois composantes paysagères. Chaque action correspond à un enjeu défini dans la phase 1 et propose des solutions spatialisées et référencées.

Fiches actions par composante paysagère

/// DESCRIPTION D'UNE FICHE ACTION

/// GLOSSAIRE

◆ ACTIONS CONCERNANT LA FORÊT DE LA CÔTE CARAÏBE 148

- Un versant préservé de la Montagne Pelée148
- Les richesses du terroir préchotin152

◆ ACTIONS CONCERNANT LE LITTORAL..... 164

- La mer, ressource économique prépondérante164
- Le littoral, support de la mémoire du Prêcheur169

◆ ACTIONS CONCERNANT L'HUMILITÉ URBAINE 174

- Une forme urbaine façonnée par les forces naturelles174
- La convivialité préchotine inscrite dans les quartiers180

III. PROGRAMME D' ACTIONS

/// DESCRIPTION D'UNE FICHE ACTION :

Nom de la composante paysagère définie dans la phase 1, suivi de l'intitulé de la sous composante

Type d'action : Valorisation, Protection ou Requalification

N° de l'action

Intitulé de l'action

Localisation sur la commune (la couleur du fond fait référence à la composante paysagère)

Illustration de référence pour l'action

COMPOSANTE : HUMILITÉ URBAINE, VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE
2. CONVIVIALITÉ PRÉCHOTINE INSCRITE DANS LES QUARTIERS

7 ACTION DE VALORISATION :
Amener de la couleur dans le quartier d'Anse Belleville sur les façades de maison, dans le mobilier et la végétation

Objectifs visés :
Selon les habitants, le quartier de l'Anse Belleville manque de couleur. Quelques bâtis colorés et des plantations fleuries existent le long de la départementale. D'après l'état des lieux, ce quartier est remarquable par morphologie urbaine insérée sur les mornes. L'idée est de valoriser ce quartier par une amélioration du bâti existant, du mobilier urbain et des plantations.

Principes de l'action :
L'action se divise en trois étapes :

- Conseiller les couleurs pour les façades des maisons et des futures habitations adaptées au quartier
- Proposer un mobilier original et résistant aux aléas climatiques
- Varier les espèces végétales dans les plantations des espaces publics pour amener de la couleur.

Priorité de l'action définie lors de l'atelier de concertation:
1 = priorité pour les habitants
2 = action énoncée par les habitants
3 = action proposée par l'ADUAM ou par les partenaires

Priorité : 1 **2** 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie : ← Qui fait la demande ?
Commune du Prêcheur, CAP Nord, CTM

Partenaires possibles : ← Qui peut apporter son aide technique ?
PNRM, Commune du Prêcheur, ADUAM, DEAL

Financements potentiels : ← Qui peut apporter une aide financière ?
DEAL, CAP Nord, CTM

Échéances : Moyen terme ← Quel délai d'exécution ?
Court terme : < 2 ans
Moyen terme : 2 à 5 ans
Long terme : 6 à 10 ans

Indicateur de suivi : Réalisation des travaux ← Quel élément détermine le bon déroulement de l'action ?



ANSE BELLEVILLE



Maisons de l'Anse Belleville vue depuis la RD 10. Les façades sont colorées au bord de la route mais les maisons en hauteur ont des façades grises.



Fleurissement riche et coloré d'une devanture de maison. Un exemple qui peut servir d'inspiration pour le reste du quartier.



Fleurissement du bord de la route départementale au niveau de l'Anse Belleville qui pourrait être réitéré sur les hauteurs.

/// GLOSSAIRE :

ADUAM	Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique
AME	Agence Martiniquaise de l'Énergie
CAP Nord	Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CdL	Conservatoire du Littoral
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CMT	Comité Martiniquais du Tourisme
CTM	Collectivité Territoriale de Martinique
DAAF	Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DAC	Direction des Affaires Culturelles
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
IFRECOR	Initiative Française pour les Récifs Coralliens
FEADER	Fond Européen Agricole pour le Développement Rural
FEAMP	Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
FEDER	Fond Européen de Développement Economique et Régional
ODE	Office De l'Eau
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office National des Forêts
PARM	Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique
PNRM	Parc Naturel Régional de la Martinique
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SMEM	Syndicat Mixte d'Électricité de la Martinique

1 ACTION DE VALORISATION

Publier une brochure qui recense toutes les activités nature et randonnées sur le territoire communal



Objectifs visés :

Actuellement, le syndicat d'initiative du Prêcheur n'a pas de plan ou de carte des sentiers à l'échelle de la commune.

Il est donc intéressant de créer une brochure qui recense toutes les randonnées et activités nature au Prêcheur. Ainsi l'objectif est de renseigner les visiteurs le plus précisément possible sur les activités réalisables sur la commune.

Principes de l'action :

La brochure pourra être constituée d'une carte de localisation des randonnées, leur niveau de difficulté, le temps du parcours ainsi qu'une liste des personnes à contacter.

Les étapes :

- Recenser les circuits de promenade et de randonnée et les données importantes
- Identifier un concepteur de la brochure
- Concevoir la brochure
- Imprimer les brochures
- Prévoir l'actualisation des informations

Priorité : **1** 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Syndicat d'initiative

Partenaires possibles :

ONF, PNRM, CMT

Financements potentiels :

CMT

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi : Publication et distribution de la brochure



COUVERTURE DU TOPOGUIDE DES SENTIERS DE LA MONTAGNE PELÉE (ONF)

2 ACTION DE VALORISATION

Mettre en place un panneau d'information avec un plan de la commune qui recense les circuits touristiques et les activités proposées



Objectifs visés :

L'objectif de cette action est d'informer rapidement et le plus efficacement possible les visiteurs qui arrivent au Prêcheur. Ils pourront s'orienter facilement et savoir où se trouve l'information.

Principes de l'action :

Un grand panneau pourra être installé dans le bourg, à un endroit visible depuis la route, ainsi que dans d'autres quartiers traversés (Charmeuse, Abymes). Il comportera une carte de la commune détaillée (nom des quartiers, nom des rues...), ainsi que la localisation des épiceries, des snacks, des restaurants, des hébergements, des circuits touristiques conseillés pour découvrir la commune et les activités à faire, les exploitations agricoles.

Les étapes :

- Identifier les informations à mettre sur le panneau
- Déterminer la localisation optimale du panneau
- Créer le panneau

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, le syndicat d'initiative

Partenaires possibles :

CAP Nord, ONF, PNRM, CdL

Financements potentiels :

Commune, PNRM

Échéance : Court terme

Indicateur de suivi : Mise en place effective du panneau



EXEMPLE D'UN PANNEAU D'INFORMATIONS INTERACTIF AUX TROIS-ÎLETS

3 ACTION DE VALORISATION

Appliquer la charte signalétique du PNRM, du Conservatoire du Littoral et de l'ODE



Objectifs visés :

Cette action a pour but d'harmoniser la signalétique directionnelle et touristique sur la commune. La lisibilité des informations sera améliorée le long du littoral, des rivières et cours d'eau et sur le reste de la commune.

Principes de l'action :

La commune du Prêcheur fait partie du Parc Naturel Régional de Martinique. En signant la charte du Parc, le Prêcheur s'engage à suivre ses recommandations. De plus, une étude de signalétique a été réalisée sur le site des Versants Nord Ouest de la Montagne Pelée par le Conservatoire du Littoral. Cette zone aura donc sa propre signalétique. De plus, l'Office De l'Eau pourra mettre en place les informations nécessaires et pédagogiques autour des rivières et cours d'eau.

Les étapes :

- Prendre connaissance de la charte signalétique du PNRM
- Recenser les sites ayant besoin d'une signalétique
- Réaliser et installer les panneaux de signalétique (PNRM, ODE ou CdL)

Référence à la fiche action de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayribe Partners, initiée par CAP Nord (en annexe):

- Action n°3-1 «Appliquer la charte signalétique du PNRM».

Priorité : 1 2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
PNRM, CdL, ODE

Partenaires possibles :
DEAL, ONF, CAP Nord, Syndicat d'initiative, ODE

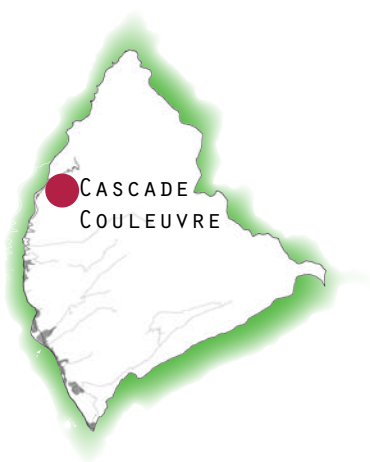
Financements potentiels :
PNRM, FEDER, ODE

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi : Mise en place effective des panneaux de signalétique
Nombre de sites signalés

4 ACTION DE REQUALIFICATION

Améliorer l'arrivée de la randonnée de la cascade Couleuvre en aménageant les abords du bassin de la cascade



Objectifs visés :

L'objectif est d'aménager un endroit plat pour s'asseoir près de la cascade Couleuvre.

Principes de l'action :

Il serait intéressant de déplacer quelques rochers ou de faire un aménagement très léger pour permettre aux usagers de s'asseoir convenablement, installer un banc par exemple ou un rocher plat.

Les étapes :

- Étudier la possibilité d'installer un banc en bois ou un banc en pierre (petit rocher plat) avec l'ONF
- Réaliser l'aménagement

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune, PNRM

Partenaires possibles :
ONF

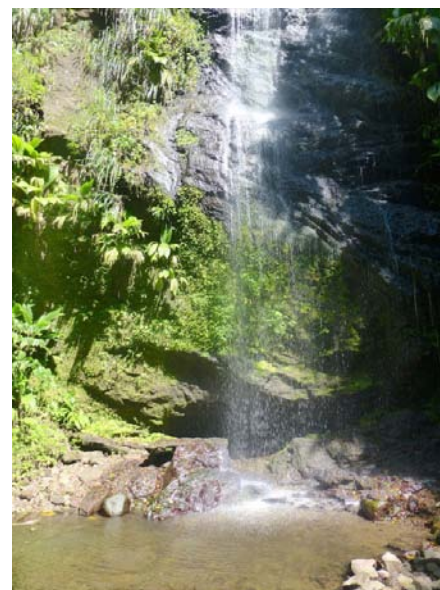
Financements potentiels :
ONF

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi : Réalisation des travaux
Enquête de satisfaction des usagers



CASCADE COULEUVRE



EXTRAIT DU PLAN DE GESTION DU SITE CLASSÉ DE LA MONTAGNE PELÉE: EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT SIMPLE

5 ACTION DE VALORISATION

Mettre en place un label «Prêchotin» ou associer la «marque Parc» pour les produits et événements spécifiques du territoire



MARQUE «VALEURS
PARC NATUREL
RÉGIONAL»



SUGGESTION DE PRÉSENTATION DU «LABEL
PRÊCHOTIN» (ADUAM)

Objectifs visés :

Le Prêcheur est riche de ses productions agricoles locales : le miel de Saint-Sacrement, le mouton marqué, le cabri créole, le cochon sauvage «Pata negra», l'événement Boyo-ton, le café et le cacao.

La mise en place d'un label «Prêchotin» et/ou associer la marque Parc pourra valoriser cette production, garantir la qualité et la traçabilité des produits puis permettre aux restaurateurs de proposer les produits du terroir.

Principes de l'action :

Le principe est de pouvoir commercialiser des denrées ou des événements qui seront reconnus pour leur qualité et leur origine. Ainsi les restaurateurs pourront proposer dans leur menu des produits du terroir. Les organisateurs d'événements pourront offrir des animations spécifiques à la commune, comme le Boyo-ton, la journée santé ou autres selon l'imagination des prêchotins.

Les étapes :

- Prendre connaissance des conditions d'attribution de la marque Parc
- Étudier la faisabilité de créer le label Prêchotin
- Rédiger un cahier des charges et un règlement de certification
- Créer et façonner le label Prêchotin
- Recenser les produits qui pourront obtenir ce label
- Informer les producteurs et les restaurateurs de la démarche
- Communiquer dans la commune et au niveau de la Martinique

Référence aux fiches actions de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayribe Partners, initiée par CAP Nord (en annexe):

- Action n°4-1 «Inciter les producteurs locaux à rejoindre la marque Parc»,
- Action n°4-2 «Valoriser les produits locaux à travers la marque Parc»

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, PNRM

Partenaires possibles :

DEAL, PNRM, DAAF, CMT, CAP Nord, PNRM, Chambre d'agriculture, association des agriculteurs, restaurateurs de la commune

Financements potentiels :

CAP Nord, CTM, PNRM, FEDER, DAAF

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi : Les menus des restaurants ayant les produits labellisés



EXEMPLE DE PRODUITS DE LA MARQUE PARC

6 ACTION DE VALORISATION

Développer le réseau WOOFing (World Wide Opportunities on Organic Farms) au Prêcheur



Objectifs visés :

Cette action a pour but d'aider les agriculteurs à mettre en place la démarche du WOOFing.

Les objectifs du WOOFing (www.woof.fr/notre-mission) :

- Permettre à des non-initiés d'approcher, par la pratique, les domaines de l'agriculture biologique, de l'éco-construction, «accueillir à la ferme»...
- Découvrir des façons de vivre alternatives et écologiquement saines
- Faciliter l'échange culturel et transgénérationnel entre des personnes de différentes nationalités ou de différentes régions
- Favoriser le développement des transmissions de savoir-faire biologiques et écologiques
- Étendre la communication et la solidarité au sein du mouvement écologique et de l'agriculture biologique
- Établir des contacts avec d'autres acteurs du mouvement biologique et écologique
- Établir des liens durables entre les citoyens et les ruraux
- Donner la possibilité aux citoyens de vivre et de participer aux activités d'une ferme biologique

Principes de l'action :

Le principe est de promouvoir une agriculture locale et biologique au niveau national ou international pour le valoriser en tant qu'action écotouristique.

Les étapes :

- Informer les exploitants agricoles
- Proposer de lancer ce réseau au Prêcheur
- Apporter un soutien administratif et logistique si besoin / adhésion à l'association
- Communiquer autour de cette démarche

Priorité : **1** 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune

Partenaires possibles :

PNRM, CAPNord, association des agriculteurs, syndicat d'initiative, CMT

Financements potentiels :

DAAF, PNRM, CAP Nord, CMT

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi : Nombre d'exploitants qui proposent cette démarche
Nombre de WOOFer qui viennent dans les fermes au Prêcheur



LOGO DU RÉSEAU FRANCE

7 ACTION DE VALORISATION

Mettre en place des principes de plantations associées aux zones agricoles préchotines



Objectifs visés :

L'objectif est de mettre en valeur visuellement les exploitations agricoles.

Principes de l'action :

Il serait intéressant de marquer les entrées des exploitations agricoles avec des massifs végétaux et floraux qui puissent être reconnus et associés aux cultures.

Les étapes :

- Informer les exploitants agricoles
- Travailler avec les exploitants agricoles sur une palette végétale avec des espèces pouvant être associées aux cultures ou à l'élevage.
- Communiquer autour de cette démarche

Priorité : 1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, Chambre d'agriculture

Partenaires possibles :

PNRM, CAP Nord, DAAF

Financements potentiels :

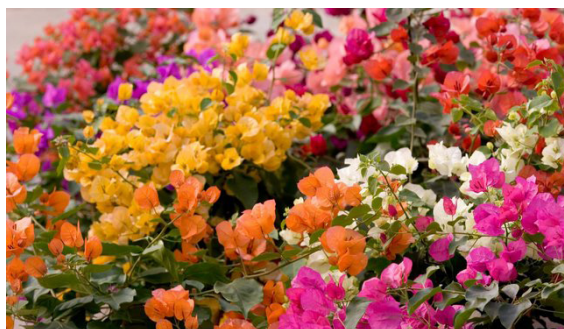
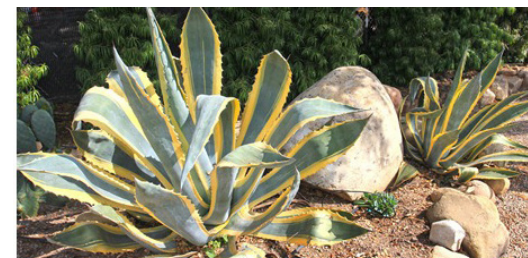
PNRM, CAP Nord, DAAF

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi : Nombre d'exploitants qui réalisent les plantations paysagères



ASSOCIATION DE ROSIERS AUX VIGNES



SUGGESTION DE PALETTE VÉGÉTALE AU PRÊCHEUR (OEILLET D'INDE, CACTUS, AGAVES, BOUGAINVILLIERS, ETC.)

8 ACTION DE VALORISATION

Créer une randonnée permettant de découvrir les curiosités géologiques des versants de la côte Caraïbe de la Montagne Pelée, notamment les lahars



Objectifs visés :

Le passé géologique de ce versant de la Montagne Pelée n'est pas valorisé au Prêcheur. La création d'un parcours d'interprétation géologique permettrait de mettre en avant les phénomènes naturels que l'on peut retrouver au Prêcheur. Il s'agirait de réaliser un parcours pour la randonnée permettant de découvrir la rivière, les bombes volcaniques et les différents épisodes volcaniques grâce à l'installation de panneaux d'information le long de la rivière du Prêcheur. De plus, le musée du lahar et des curiosités géologiques pourrait être mis en place dans le quartier des Abymes, non loin du départ ou de l'arrivée de la randonnée.

Les étapes :

- Étudier la faisabilité d'ouvrir cette randonnée
- Tracer et ouvrir le sentier
- Créer les panneaux d'interprétation géologique
- Installer les panneaux d'interprétation
- Communiquer auprès des habitants
- Communiquer via les médias



EXEMPLE DE LAHAR



BOMBE VOLCANIQUE DANS LA RIVIÈRE DU PRÊCHEUR

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, syndicat d'initiative

Partenaires possibles :

ONF, le syndicat d'initiative, ODE, BRGM, PNRM, Observatoire de la Montagne Pelée, UAG

Financements potentiels :

ODE, CAP Nord, CMT, PNRM

Échéance : Long terme

Indicateur de suivi :

Réalisation du sentier d'interprétation géologique

Réalisation du musée

Etude sur la fréquentation du parcours et du musée

Ouvrage géologique, Guillaume Lalubie (2011): «Les lahars historiques aux Antilles Françaises: inventaire des sources documentaires et analyse de l'activité hydro-volcano-géomorphologique.»

Rapport GRED/AIHP-GEODE, Projet ANR Casava, IPGP. 76 p.



PANNEAU PRÉSENTANT LE GÉOPARC DES ALPES COTTIENNES

9 ACTION DE VALORISATION

Identifier et signaler les essences végétales emblématiques



EXEMPLE DE PLAQUES BOTANQUES

Objectifs visés :

La commune possède de beaux, grands et vieux arbres qui se remarquent par leur port ou leur taille. Cependant pour un visiteur non averti, il ne peut savoir de quelle essence il s'agit. Il est donc important d'informer sur la présence de ces arbres remarquables et de les identifier.

Principe de l'action :

L'action consiste à repérer puis signaler les essences remarquables et emblématiques telles que le Fromager, le Zamana ou le Saint-Sacrement. Ils peuvent être retrouvés sur les hauteurs de Grande Savane, sur la route de l'Anse Céron et de l'Anse Couleuvre et à l'Habitation Céron.

Un travail d'identification a été réalisé par le CAUE 972 dans un guide (Arbres Remarquables à la Martinique, collection les Guides Verts du CAUE, juin 2010) et pourrait servir pour localiser quelques arbres mais cette étude devra être complétée, notamment par l'identification des arbres remarquables réalisée dans le PLU de la commune.

La signalisation pourra se faire par des plaques botaniques faisant figurer leur nom latin, vernaculaire, créole, ainsi que des caractéristiques physiques et légendaires.

Les étapes :

- Compléter la liste des arbres remarquables et emblématiques (PLU du Prêcheyre en cours)
- Les localiser
- Les signaler
- Communiquer (publication d'un guide, de plaquette disponible au syndicat d'initiative, médias...)

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, PNRM

Partenaires possibles :

PNRM, ONF, CdL, Conservatoire Botanique, CAUE

Financements potentiels :

PNRM, CdL

Échéance :

Court terme

Indicateur de suivi :

Installation des panneaux d'identification des arbres



ZAMANA DE L'HABITATION CÉRON

10 ACTION DE VALORISATION

Proposer un parcours de découverte des exploitations agricoles pour le grand public et aussi permettre de connecter les sentiers de randonnées existants



EXEMPLE DE PARCOURS DE RANDONNÉE AU CŒUR DES CULTURES

Objectifs visés :

Aujourd'hui les visiteurs qui vont randonner passent en voiture près des exploitations, mais il n'existe aucun contact entre le randonneur et l'exploitant. Cette action a pour but de mettre en avant les exploitations agricoles auprès d'un public averti, dans le cadre d'un développement éco-touristique.

Principe de l'action :

Les exploitants volontaires pourront proposer aux randonneurs de sillonner leurs terres grâce à une visite guidée ou juste leur permettre de passer à travers leurs champs. Ceci pourra connecter certains sentiers existants entre-eux.

De plus, des mets et jus locaux pourront être proposés aux randonneurs pour les sustenter durant leur marche. Il pourrait même être proposé un parcours aventure de type Mangofil (Trois-Ilets) afin de valoriser le sport.

Les étapes :

- Recenser les exploitants volontaires à cette démarche
- Proposer une aide logistique et administrative
- Étudier des parcours possibles au sein des exploitations
- Communiquer (dans une brochure du syndicat d'initiative et au CMT, dans les médias...)

Référence aux fiches actions du Plan de gestion 2011/2018 du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée (en annexe):

- Action n°1.8 «Les sentiers d'approche sur le site - le site d'observatoire de Grande Savane»
- Action n°1.9 «les sentiers d'approche sur le site - la route de crête de la Garanne»

Priorité : 1 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune, chambre d'agriculture

Partenaires possibles :
PNRM, CAP Nord, DAAF, association des agriculteurs et de randonnée, Carbet des sciences, organisateurs de courses nature

Financements potentiels :
PNRM, CAP Nord, DAAF

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Nombre d'exploitants proposant ce type de parcours
Nombre de visiteurs empruntant ces parcours



RANDONNÉE PASSANT DANS LES VIGNOBLES
> VIGNOBLE DU PUY-NOTRE-DAME © C. PETITEAU

11 ACTION DE VALORISATION

Utiliser les produits agricoles préchotins pour la cantine de l'école et celles des communes avoisinantes



LOGO DE LA COOPÉRATIVE REGROUPANT DES ÉLEVEURS LOCAUX

Objectifs visés :

Cette action a pour but de favoriser la consommation locale des denrées alimentaires qui sont produites sur le territoire de la commune.

Principe de l'action :

Les cantines municipales du Prêcheur et des communes voisines pourront proposer des menus à base de produits locaux. Cela permettra de réduire les coûts des transports et de valoriser les produits locaux. Les exploitants agricoles volontaires devront proposer des légumes, des fruits ou viandes/poissons aux cuisiniers des cantines toute l'année.

Les étapes :

- Recenser les exploitants volontaires à cette démarche
- Regrouper les exploitants et les cuisiniers de la cantine lors d'une séance de travail afin de définir la procédure à mettre en place
- Proposer une aide logistique et administrative
- Communiquer auprès des écoles et des parents d'élèves

Lundi

- haricots verts  vinaigrette
- sauté de porc  aux olives, sauté de dinde 
- blé pilaf à la tomate et carottes 
- brie 
- melon.
- Goûter : pain campagne , beurre, confiture, lait .

EXEMPLE DE MENU SCOLAIRE PRÉCISANT L'ORIGINE DES ALIMENTS

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, CAP Nord

Partenaires possibles :

PNRM, CAPNord, association des agriculteurs, Rectorat

Financements potentiels :

CAPNord

Échéance :

Court terme

Indicateur de suivi : Nombre de produits proposés au menu par semaine



LÉGENDE DES LOGOS SUR LE MENU

12 ACTION DE REQUALIFICATION

Recenser l'ensemble des sites agricoles en indivision et non exploités pour les mettre à disposition des jeunes exploitants



Objectifs visés :

Cette action permettra aux jeunes agriculteurs d'obtenir plus facilement des terrains pour exercer leur métier et ainsi, utiliser les terres agricoles.

Principe de l'action :

Les zones agricoles en indivision seront répertoriées lors d'un inventaire. Puis elles pourront être proposées à des jeunes exploitants souhaitant s'installer.

Les étapes :

- Recenser les zones agricoles en indivision
- Recenser les jeunes exploitants souhaitant s'installer
- Proposer une aide logistique et administrative

Dans le centre-bourg

204 parcelles non disponibles, 29 parcelles non bâties, 4 ruines et 2 bâtis dégradés
Au total 4 604 m² de potentialités foncières, soit 7% de la surface du bourg



EXEMPLE DE CARTOGRAPHIE POSSIBLE DES SITES POTENTIELLEMENT CULTIVABLES (EXTRAIT DE L'ÉTUDE SUR LES DISPONIBILITÉS FONCIÈRES RÉALISÉE À L'ADUAM EN 2015)

Priorité :

1

2

3

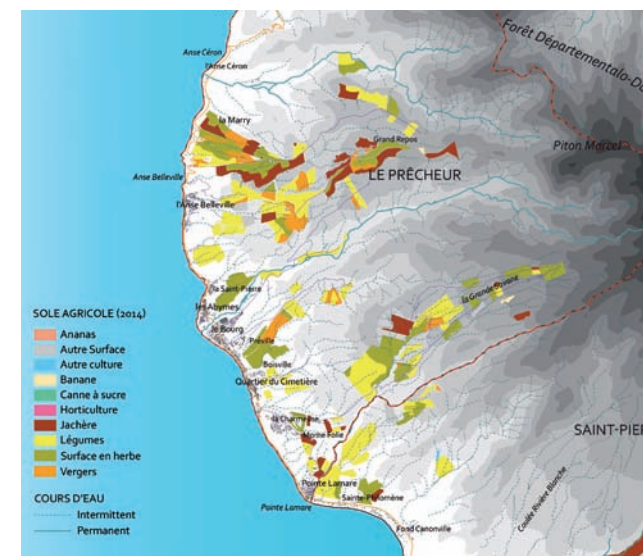
Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune, SAFER

Partenaires possibles :
DAAF, PNRM, DEAL, association d'agriculteurs, Chambre d'agriculture

Financements potentiels :
DAAF, CTM, CAP Nord

Échéance : Long terme

Indicateur de suivi :
Nombre d'exploitants qui s'installent grâce à cette démarche



SOLE AGRICOLE DU PRÊCHEUR (2014 - EXTRAIT DE LA PARTIE 1 DU PCP) METTANT EN AVANT QUELQUES PARCELLES EN HERBE

13 ACTION DE REQUALIFICATION

Favoriser la recherche sur l'exploitation de l'Acomat comme bois de construction



Objectifs visés :

L'objectif est de valoriser l'Acomat boucan, arbre des caraïbes, en terme économique.

Principe de l'action :

L'Acomat boucan est un arbre qui peut être utilisé comme bois de construction mais qui n'est plus exploité en Martinique. L'idée de cette action est d'étudier la possibilité de planter de l'Acomat sur les terres du Prêcheur et d'ouvrir à nouveau une filière d'exploitation de ce bois.

Les étapes :

- Étudier les caractéristiques nécessaires au développement de cet arbre (type de sol, luminosité, entretien, taille...)
- Recenser les zones pouvant accueillir une exploitation d'Acomat selon la topographie, les caractéristiques pédologiques, l'accessibilité.
- Identifier les personnes pouvant l'exploiter
- Informer les exploitants

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune

Partenaires possibles :

ONF, PNRM, DAAF, chambre des métiers

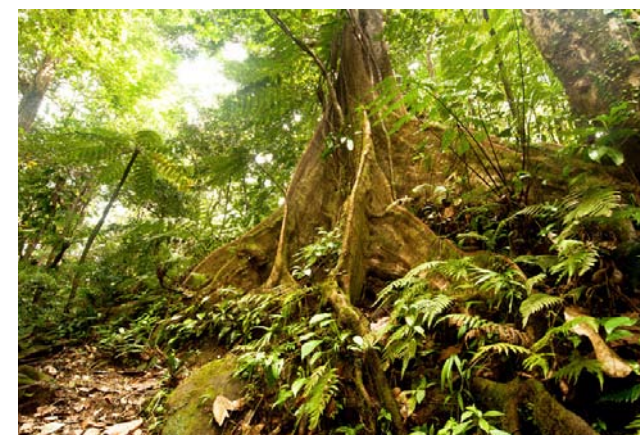
Financements potentiels :

DAAF

Échéance : Long terme

Indicateur de suivi :

Publication des résultats des recherches
Implantation d'Acomat sur le Prêcheur et mise en place de la filière de vente du bois
Évaluation de la quantité de bois exploité



ACOMAT BOUCAN

14 ACTION DE REQUALIFICATION

Mettre en place des vergers spécifiques à la culture de fruits dits « disparus » (cachiman, corossol, sapotille)



Objectifs visés :

L'action permettra de valoriser des fruits qu'on ne voit quasiment plus sur les étals, diversifier l'offre en fruits ainsi que faire connaître ces fruits « oubliés ».

Principe de l'action :

Aujourd'hui les cultures sont de plus en plus spécialisées autour de certains fruits. Il est donc proposé de mettre en place des vergers de corossolier, de cachiman, d'avocatier ou encore de sapotillier.

Les étapes :

- Informer les exploitants horticoles et les consommateurs potentiels
- Proposer une aide logistique et administrative
- Recenser les zones pouvant accueillir ces vergers
- Faire une étude de marché
- Communiquer autour de ces fruits « disparus »

Priorité : 1 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune

Partenaires possibles :

DAAF, PNRM, association d'agriculteurs, CIRAD, PARM

Financements potentiels :

DAAF, PNRM

Échéance : Long terme

Indicateur de suivi :

Récolte et vente de ces fruits



SAPOTILLE, CACHIMAN, COROSSOL



PETITE PARCELLE PLANTÉE DE POMMIERS-CANNELLE AU PRÊCHEUR

15 ACTION DE REQUALIFICATION

Augmenter l'offre en gîtes, adaptée au territoire



Objectifs visés :

L'optique de cette action est de valoriser et d'augmenter l'offre en éco-tourisme sur le Prêcheur en passant d'abord par l'offre en gîtes.

Principe de l'action :

Le principe est d'augmenter le nombre de gîtes sur la commune mais de manière raisonnée en veillant à ce que l'offre corresponde à la demande. Les gîtes pourront être situés chez l'agriculteur ou chez l'habitant et devront adopter les principes de construction bioclimatique (éco-lodge, maison bioclimatique...)

Les étapes :

- Identifier les besoins
- Identifier les zones présentant un potentiel pour créer ces gîtes
- Informer les habitants porteurs de projet
- Proposer une aide logistique et administrative
- Communiquer (médias, journaux, CMT) en Martinique et nationalement

Référence aux fiches actions de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayribe Partners, initiée par CAP Nord (en annexe) :

- Action n°1.4 «Déployer le projet «Greeters»
- Action n° 2.4 «Intégrer le réseau des stations vertes»
- Action n° 4.3 «Créer un produit «séjour à la ferme»



EXEMPLE DE GÎTE (MAYOTTE)



Priorité : 1 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
CMT, le syndicat d'initiative, association des gîtes de France

Financements potentiels :
CMT, FEDER (associé au label prêchotin)

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Nombre de gîtes ouverts
Nombre de gîtes réservés à l'année (en nuitées)
Niveau de satisfaction des clients



EXEMPLE DE PODS® (MOBIL-HOME «ÉCOLO»)

1 ACTION DE VALORISATION

Informers les touristes sur la présence de tortues et de langoustes sur la côte, afin de développer un « tourisme bleu »



POSTER DE COMMUNICATION SUR LA FAUNE ET LA FLORE (RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINT-MARTIN)

Objectif visé :

L'objectif est de mettre en valeur la richesse en faune marine et de le faire découvrir au public de manière éco-touristique, sans perturber le milieu marin.

Principes de l'action :

Le principe de l'action est de proposer aux visiteurs de découvrir les richesses de la mer le long de la côte la Saint-Pierre-Anse Belleville en palme-masquetuba accompagné d'un guide préchotin. De plus, des panneaux au bord des plages pourront décrire les fonds marins. Un sentier de randonnée subaquatique pourrait être créé.

Les étapes :

- Informer la population et recenser les personnes pouvant être « guide marin »
- Recenser les êtres vivants sous l'eau sur la ligne de la Saint-Pierre
- Créer une randonnée sous-marine
- Créer les panneaux d'information
- Encadrer et accompagner cette activité
- Communiquer dans les services touristiques (Syndicat d'initiative et Comité Martiniquais du Tourisme)



TORTUE VERTE DANS UN HERBIER (SCHOELCHER)

Priorité : 1 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune

Partenaires possibles :

DEAL, PNRM, CMT, CTM, associations de pêcheurs, Carbet des Sciences

Financements potentiels :

FEAMP, IFRECOR, CdL, PNRM, DEAL, CTM, ODE, CMT

Ex. sentier subaquatique côte Atlantique:

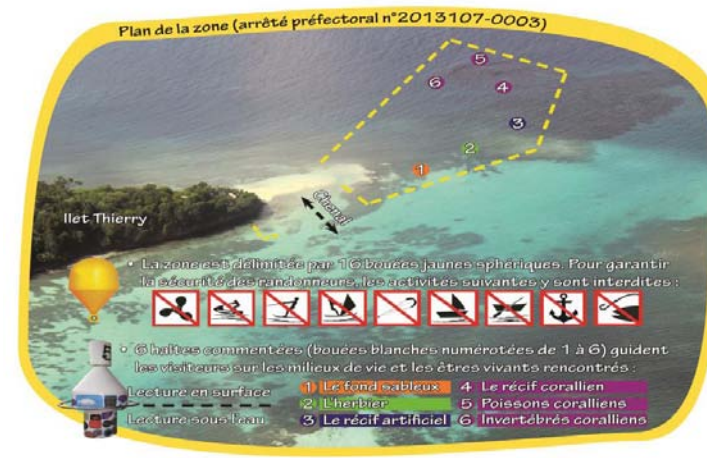
Etude 8000€, réalisation 44000€

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :

Installation des panneaux d'informations

Nombre de visiteurs faisant la visite sous-marine



PLAN DU SENTIER SUBAQUATIQUE AU PIED DE CAP SALOMON

2 ACTION DE VALORISATION

Valoriser la réserve marine par une signalétique



Objectif visé :

L'objectif est de mettre en valeur les actions prévues par la réserve marine au Prêcheur.

Principes de l'action :

Il est proposé d'installer des panneaux signalétiques sur le bord de mer, au niveau des pontons d'embarcation par exemple, qui informent sur le zonage de la réserve marine et sur les actions et protections liées à ce classement.

Les étapes :

- Identification des sites pouvant accueillir ces panneaux d'information
- Réunir les informations sur les actions liées à la réserve
- Créer les panneaux
- Installer les panneaux et les entretenir

Priorité : 1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
CTM, Commune, DEAL

Partenaires possibles :
DEAL, ODE

Financements potentiels :
DEAL, ODE, CTM, FEAMP

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Installation des panneaux d'information



COMMUNICATION SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINT-MARTIN

3 ACTION DE PROTECTION

Protéger les tortues en période de ponte et d'éclosion



EXEMPLE D'UN PANNEAU D'INFORMATION SUR LA PLAGE DE GRANDE ANSE. (PANNEAU RÉALISÉ PAR L'ONCFS)

Objectifs visés :

Informers les habitants et les visiteurs de la présence de tortues sur les plages et ainsi assurer leur protection tout au long de l'année.

Principes de l'action :

Le Prêcheur étant une commune littorale, elle accueille des tortues toute l'année et notamment lors des pontes sur ses plages. Il est donc proposé dans cette action de faire de la prévention auprès des visiteurs à propos des tortues à l'aide de panneaux d'information sur les plages concernées.

Pour les périodes de ponte et d'éclosion, il est proposé de couper ou atténuer la lumière des lampadaires et projecteurs pour ne pas dévier la trajectoire des tortues.

Les étapes :

- Identification des spots les plus fréquentés par le public et les plus problématiques (perte de couvert végétal, surfréquentation, éclairage inadapté) et par les tortues pour installer les panneaux
- Réalisation du panneau d'information type
- Proposer une gestion optimale de l'éclairage sur le bord de mer pour ne pas gêner les tortues
- Communiquer sur ces actions auprès du public

Priorité : **1** 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, DEAL

Partenaires possibles :

CdL, ONF, DEAL, PNRM, (ONCFS), SEPANMAR, association Kawan

Financements potentiels :

DEAL, Commune

Échéance : Court terme

Indicateur de suivi :

Installation des panneaux d'information
Observation de la fréquentation par les tortues



ZOOM SUR LES INFORMATIONS À PROPOS DES TORTUES, INDIQUÉES SUR LE PANNEAU SUR LA PLAGE

4 ACTION DE REQUALIFICATION

Aménager une zone de mouillage au niveau des Abymes et mettre en place des espaces de vente des produits de la pêche



Objectifs visés :

Développer la vente de poissons directement du pêcheur aux consommateurs et améliorer les espaces de travail des pêcheurs.

Principes de l'action :

Les pêcheurs disposent aujourd'hui de petites installations sur la plage des Abymes. La zone de vente de poissons est peu visible et peu attractive. Un aménagement simple pourrait améliorer la visibilité des pêcheurs pour les visiteurs et améliorer leur conditions de travail avec une chambre froide et une zone de découpe.

De plus, une petite zone de mouillage permettrait aux pêcheurs et quelques plaisanciers d'accéder plus facilement à la côte et de préserver les fonds marins.

Les étapes :

- Concerner les pêcheurs et les potentiels utilisateurs du mouillage aux Abymes pour définir les réels besoins
- Concerner les pêcheurs pour le projet d'aménagement d'espaces de vente des produits de la mer
- Informer le public

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune, CTM (si APID)

Partenaires possibles :
Association des pêcheurs, CTM, PNRM, CCM (pour le projet de mouillage), DEAL (Domaine Public Maritime?)

Financements potentiels :
CTM, ODE, CAP Nord, DEAL, FEAMP, CCIM

Échéance : Moyen-Long terme

Indicateur de suivi :
Aménagements réalisés et fonctionnels



EXEMPLES D'IMPLANTATION DE HALLE DE VENTE DES PRODUITS DE LA MER (ADUAM)

5 ACTION DE REQUALIFICATION

Installer une piscine en mer au plan d'eau de la Charmeuse



Objectifs visés :

Permettre aux scolaires ainsi qu'aux associations de personnes retraitées et handicapées d'avoir un site où ils peuvent faire des activités de baignade surveillées.

Principes de l'action :

L'aménagement en mer d'une zone délimitée par des bouées pour protéger les baigneurs des bateaux et ainsi permettre une surveillance sur une zone restreinte. Cette piscine en mer pourra être réalisée au plan de la Charmeuse, la zone a été aménagée récemment avec un parking, des carbet, une petite plage. Cela permettra l'accueil optimal des familles.

Les étapes :

- Concerter les associations et écoles pour définir la localisation optimale de la piscine
- Réaliser un profil de baignade par l'ARS
- Sécuriser la baignade en prévoyant un surveillant de baignade
- Informer le public
- Communiquer sur cette action

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, association d'habitants

Partenaires possibles :

CMT, ARS

Financements potentiels :

CMT, CTM, ODE, DJSCS

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :

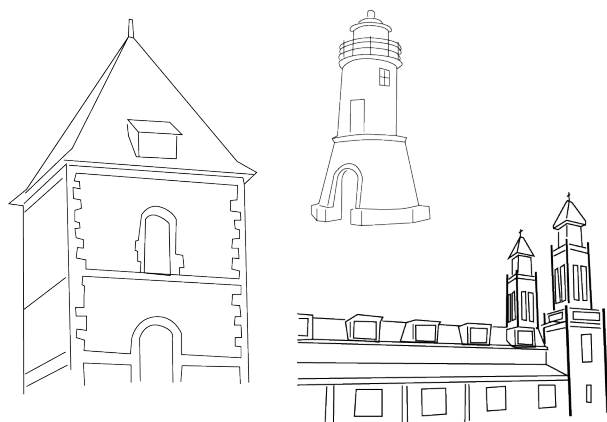
Aménagements réalisés et entretenus
Fréquence d'utilisation de la piscine



EXEMPLE DE PISCINE EN MER

6 ACTION DE VALORISATION

Mettre en place une signalétique pour les monuments historiques



DESSINS DES MONUMENTS EMBLÉMATIQUES (ADUAM)

Objectifs visés :

Améliorer la visibilité des monuments historiques localisés sur la commune pour les visiteurs.

Principes de l'action :

Les monuments historiques et patrimoniaux sont très peu visibles depuis la route principale. L'installation de panneaux signalétiques aux endroits stratégiques permettront d'orienter correctement le visiteur vers ces lieux. La signalétique devra correspondre à la charte signalétique définie par le PNRM.

Les étapes :

- Identifier les sites historiques à signaler
- Créer la signalétique
- Installer les panneaux aux endroits les plus adaptés préalablement identifiés
- Communiquer au niveau du syndicat d'initiative et du CMT

Référence aux fiches actions de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayribe Partners, initiée par CAP Nord (en annexe):

- Action n°3.5 «Définir et mettre en œuvre des cheminements doux pour accéder aux sites touristiques»

Monuments Historiques à signaler:

- Le Clocher (1640-1644)
- Le Phare (1927)
- L'église (~1930)

MONUMENT



HISTORIQUE

LOGO DES MONUMENTS HISTORIQUES

Priorité : 1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
DAC, DEAL

Partenaires possibles :
DAC, DEAL, CAUE, PNRM

Financements potentiels :
DAC, PNRM

Échéance : Court terme

Indicateur de suivi :
Installation de la signalétique
Mesure de la fréquentation des sites par les visiteurs



EXEMPLE DE SIGNALISATION DES MONUMENTS HISTORIQUES DANS LA VILLE (POITIERS)

7 ACTION DE REQUALIFICATION

Réhabiliter et promouvoir le site du presbytère



LISTE DES 12 PLANTES MÉDICINALES DE MARTINIQUE
INSCRITE À LA PHARMACOPÉE FRANÇAISE :

1. Fleurit-Noël,
2. Zeb mouch,
3. Ester fragile, herbe à lait
4. Herbe à femme, zeb a fanm
5. Tabac diable, Guérit-tout
6. Lanmwaz, Ti ponpon
7. Herbe aiguille Zèb Zédjui
8. Pompon-soldat, Gros pompon
9. Oreille-à-mouton, Zorèy-mouton
10. Herbe tension, Zeb tansion
11. Gommier, Gommier rouge
12. Balai doux, balié dou

Objectifs visés :

Refaire vivre le site du presbytère, valoriser le bâti et attribuer un nouvel usage.

Principes de l'action :

Le site du presbytère est constitué du presbytère lui-même, du jardin avec l'ancienne fontaine et de la sacristie. Ce lieu n'est plus utilisé en tant que tel. Cependant, il mérite d'être réhabilité de par sa localisation au centre bourg, son histoire et son architecture témoin d'une époque.

Il est proposé de rénover le presbytère, la sacristie et le jardin. Une salle d'exposition pourrait prendre place dans le presbytère qui sera ouverte toute l'année et permettra de faire découvrir ce bâti d'époque. Des événements particuliers pourront également s'y dérouler afin de le mettre en valeur.

Le jardin pourra accueillir des plantes médicinales et ornementales autour de la fontaine.

Les étapes :

- Établir un devis de rénovation des bâtis
- Concevoir un plan de plantation pour le jardin
- Réaliser les travaux
- Programmer des thèmes d'exposition
- Informer le public (habitants et visiteurs)
- Communiquer (grâce au syndicat d'initiative et du CMT)

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune, Syndicat d'initiative

Partenaires possibles :

DAC, CAUE, PNRM

Financements potentiels :

CTM, FEADER, DAC (pour les façades et les toitures)

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :

Réalisation des aménagements

Fréquentation du site par le public



SITE DU PRESBYTÈRE À RÉHABILITER

Plantation de plantes médicinales, fontaine

8 ACTION DE REQUALIFICATION

Aménager une table d'orientation au niveau du Phare



Objectifs visés :

Mettre en valeur un point de vue sur un Monument Historique ainsi que sur la Montagne Pelée.

Principes de l'action :

Installer une table d'orientation de manière à observer le phare et la Montagne Pelée permettant d'identifier le site historique et les différents pitons, mornes et monts qui constituent le massif. Ce site pourra être signalé comme point de vue remarquable dans la commune.

Les étapes :

- Identifier la localisation optimale de la table d'orientation
- Concevoir la table d'orientation
- Respecter la charte signalétique du PNRM
- Installer la table
- Signaler la localisation de la table d'orientation sur une carte de la commune et/ou sur le plan d'entrée de bourg (cf. action 2 verte)
- Communiquer (par le syndicat d'initiative, dans une brochure d'informations)

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune

Partenaires possibles :

DAC, ADUAM

Financements potentiels :

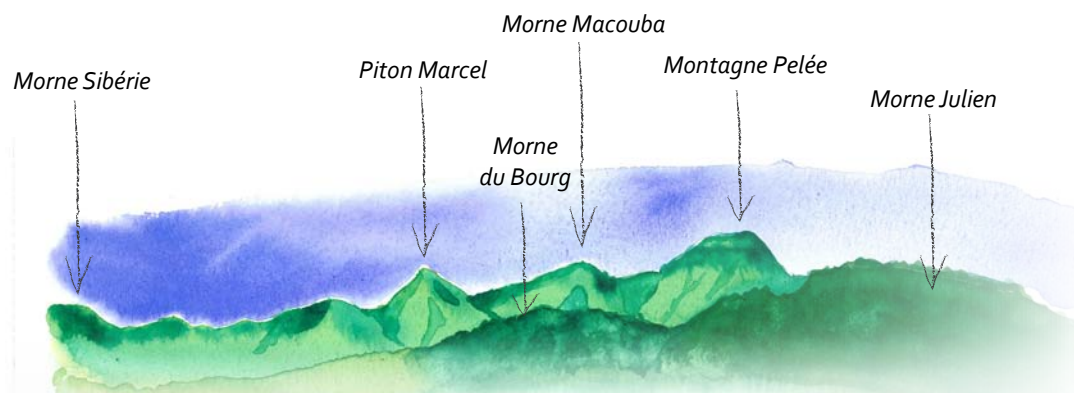
CAP Nord, CTM

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :

Réalisation du projet

Fréquentation par le public du site



PRINCIPE D'ILLUSTRATION DE LA TABLE D'ORIENTATION DEVANT LE PHARE DU PRÊCHEUR (ADUAM)



EXEMPLE DE TABLE D'ORIENTATION (MONTAGNE PELÉE)

9 ACTION DE REQUALIFICATION

Aménager un espace paysager d'observation et de repos autour du vieux clocher



Objectifs visés :

Mettre en valeur un point de vue panoramique à proximité d'un Monument Historique.

Principes de l'action :

L'aménagement paysager autour du vieux clocher pourrait permettre la valorisation de ce site historique. Il pourra consister en l'installation d'un ou plusieurs bancs, d'une table d'orientation et de plantations de plantes médicinales, ornementales et locales.

Les étapes :

- Régler les questions foncières
- Concevoir un plan d'aménagement
- Réaliser les travaux
- Informer la population
- Signaler ce site (plan, carte touristique, brochure d'information et panneaux)
- Communiquer (syndicat d'initiative et CMT)

Priorité : 1 2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
DAC, ADUAM, CMT, PNRM

Financements potentiels :
DAC, CAP Nord, CMT

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Réalisation du projet
Fréquentation du site par le public



VIEUX CLOCHER DU PRÊCHEUR, SURPLOMBANT LE BOURG



ESQUISSE D'AMÉNAGEMENT AUTOUR DU VIEUX CLOCHER AVEC QUELQUES PARTERRES VÉGÉTALISÉS, DU STATIONNEMENT, UN BANC CIRCULAIRE AUTOUR DE L'ARBRE ET UN PANNEAU D'INFORMATIONS SUR LE CLOCHER INSCRIT AUX MONUMENTS HISTORIQUES (ADUAM)



ZOOM SUR LE BANC ET LE PANNEAU D'INFORMATIONS (ADUAM)

1 ACTION DE VALORISATION : Mettre en place un système de récupération des eaux pluviales sur les infrastructures publiques



Objectifs visés :

Permettre une certaine autonomie en consommation d'eau et limiter la consommation d'eau potable.

Principe de l'action :

L'eau est une ressource précieuse, c'est pourquoi récupérer les eaux de pluies pour l'entretien courant de la commune est indispensable. L'idée est d'installer des citernes de récupération d'eau de pluie proche des infrastructures publiques comme la mairie, le stade, l'école, etc. Ainsi, l'eau pourra être utilisée pour l'arrosage des parterres, pour le nettoyage des locaux et des véhicules, aussi dans les toilettes publiques (attention il est interdit d'utiliser l'eau de pluie dans les toilettes des maternelles).

Les étapes :

- Recenser les sites pouvant récupérer et utiliser l'eau de pluie
- Choisir les citernes (leur volume) en fonction de la quantité potentielle d'eau récupérée
- Effectuer des travaux de raccordement de la citerne au réseau interne de la structure pour les toilettes

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
DEAL, CTM, CAP Nord

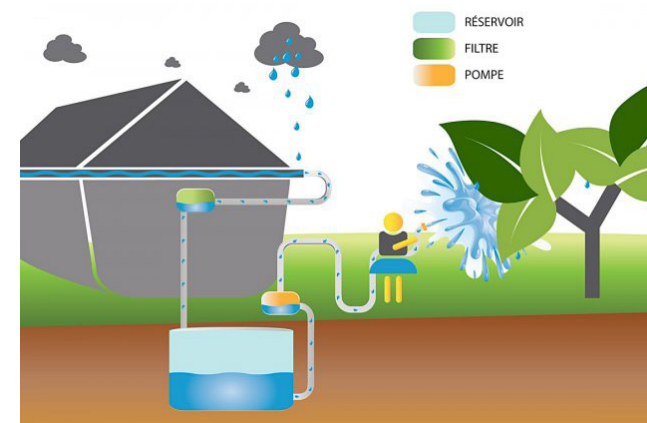
Financements potentiels :
CAP Nord, ODE, AME(donne des pistes de financements), ONEMA, CTM

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Nombre de citernes ou récupérateur installés
Fréquence d'utilisation des citernes
Réduction de la facture d'eau



PHOTOMONTAGE AVANT-APRÈS D'UN EXEMPLE DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES AU NIVEAU DES TOILETTES PUBLIQUES (ADUAM)



CONCEPT DE RÉCUPÉRATION ET D'UTILISATION DE L'EAU DE PLUIE

2 ACTION DE VALORISATION : Valoriser les énergies renouvelables grâce à l'optimisation de la consommation en énergie



Objectifs visés :

Conforter le statut du Prêcheur en tant que territoire à énergie positive et consommer moins d'énergie fossile.

Principes de l'action :

Il s'agit tout d'abord, d'optimiser l'éclairage public pour qu'il soit efficace avec un moindre coût énergétique. La source d'énergie utilisée pour l'éclairage public pourra être complétée par de l'énergie solaire.

Des panneaux et chauffe-eau solaires pourraient être installés sur les bâtiments publics et recommandés chez les particuliers.

Enfin, il est proposé de recenser le potentiel de biomasse provenant des résidus de nettoyage des espaces végétalisés afin d'alimenter une mini-centrale biomasse par exemple ou le CVO (Centre de Valorisation Organique) du Robert.

Les étapes :

- Faire un état des lieux de l'éclairage public
- Choisir des ampoules les moins coûteuses en énergie
- Evaluer les zones pouvant être complétées par de l'éclairage à énergie solaire
- Étudier la possibilité de traiter les déchets végétaux dans une centrale pouvant les transformer en énergie récupérable par la commune

Priorité : 1 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune

Partenaires possibles :

DEAL, CTM, CAP Nord

Financements potentiels :

CAP Nord, ODE, AME (donne des pistes de financement), ONEMA, CTM, EDF (prime)

Échéance : Moyen -Long terme

Indicateur de suivi :

Relevé de la consommation d'énergie de la commune



ECLAIRAGE PUBLIC AUTONOME: LAMPADAIRES À LED SOLAIRES

3 ACTION DE VALORISATION : Élaborer un cahier de prescriptions architecturales



Objectifs visés :

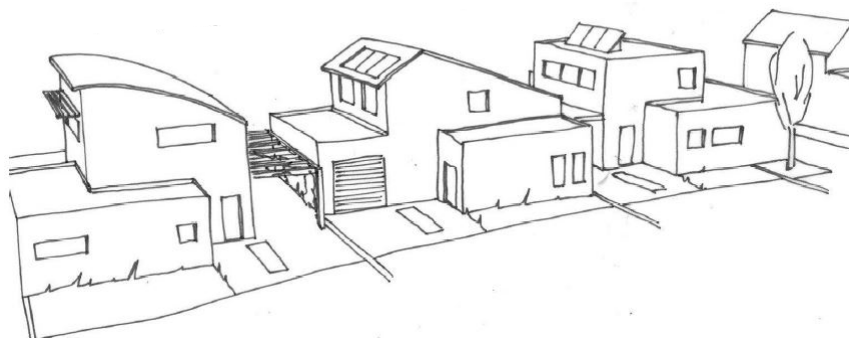
Valoriser les habitations et donner un certain cachet aux quartiers du Prêcheur.

Principes de l'action :

Il est proposé de réaliser un cahier de prescriptions architecturales afin de guider les rénovations et la construction des habitations. Les conseils porteront sur la couleur des façades, de la toiture ou encore des matériaux à utiliser. Ainsi des maisons ayant une architecture remarquable pourront être mises en valeur.

Les étapes :

- Recenser les particularités architecturales des différents quartiers
- Synthétiser et adapter les études qui ont déjà pu être faites en terme de palette de couleurs, de matériaux à utiliser
- Informer les habitants
- Proposer une aide logistique et administrative
- intégrer le guide au PLU (règlement)



EXEMPLE DE CAHIER DE PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES
(LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, 44)

Priorité : 1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune, CAUE

Partenaires possibles :
DAC, CAUE, ADUAM, CMT, DEAL

Financements potentiels :
DAC (ABF), CAP Nord, DEAL(ANAH)

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Nombre de maisons réhabilitées

ARCHITECTURE ANCIENNE, DEVANTURES CONTEMPORAINES.



- LES DEVANTURES NE DEVRAIENT IGNORER LA FACADE DE L'HABITAT DANS LEQUEL ELLES S'INTÈGENT.
- RESPECTER EN PRIORITÉ : L'AXE DES PÉRICHÈMENTS OU DES TRAVÈUX. ①
- LA SYMÉTRIE OU L'ORDONNEMENT. ②
- LES RÈGLES D'ANGLE EN CON DE RUE.
- CONSERVER ET DÉGAGER À RÈGLE D'ÉCHELLE LES STRUCTURES EXISTANTES. ③



EXTRAIT DU GUIDE ARCHITECTURAL POUR LA VILLE DE SAINT-PIERRE (SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE DE LA MARTINIQUE)

4 ACTION DE VALORISATION : Publier un guide des maisons remarquables du patrimoine architectural



Objectifs visés :

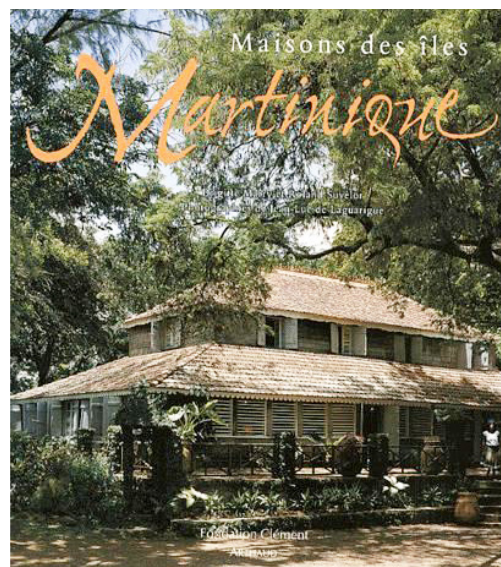
Mettre en valeur et faire connaître le patrimoine architectural du Prêcheur.

Principe de l'action :

Le syndicat d'initiative pourrait proposer aux visiteurs un guide qui les encouragerait à découvrir des maisons remarquables, le presbytère, le vieux clocher, le phare ou encore les habitations de l'Anse Céron ou de l'Anse Couleuvre.

Les étapes :

- Recenser les éléments du patrimoine architectural du Prêcheur
- Concevoir une maquette du guide
- Imprimer le guide
- Distribuer le guide aux visiteurs, le mettre à disposition au Syndicat d'initiative et en mairie
- Communiquer sur la publication de ce guide



COUVERTURE D'UN LIVRE SUR LES MAISONS DE MARTINIQUE
EDITION ARTHAUD, NOVEMBRE 1998

Priorité :

1

2

3

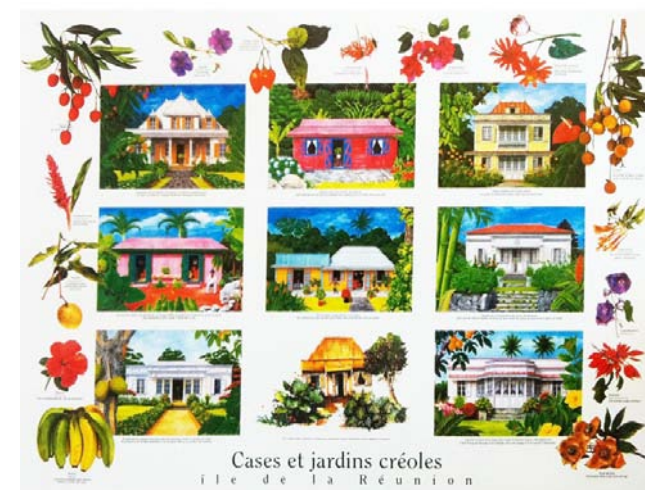
Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune, Syndicat d'initiative

Partenaires possibles :
DAC, CAUE, ADUAM, CMT, DEAL

Financements potentiels :
DAC (ABF), CAP Nord, DEAL (ANAH)

Échéance : Moyen terme

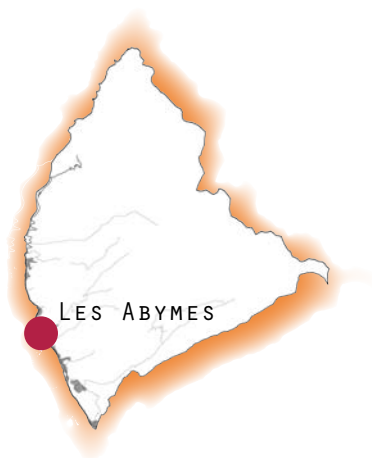
Indicateur de suivi :
Nombre de guides distribués



POSTER DES CASES ET JARDINS CRÉOLES DE LA RÉUNION

5 ACTION DE REQUALIFICATION

Aménager la place «Loulou Boislaville» aux Abymes



LOCALISATION DE LA PLACE LOULOU BOISLAVILLE AUX ABYMES

Objectifs visés :

Créer un espace de vie agréable et fonctionnel.

Principe de l'action :

Cette zone se situe dans une zone à aléas forts. Son aménagement devra être léger pour prendre en compte la réglementation du PPRN. Il est proposé tout d'abord d'aménager un parking végétalisé au niveau du restaurant Lari Z'abime. Puis, il est suggéré d'ajouter quelques kiosques en bois afin de diversifier l'offre en restauration par exemple. Ainsi ces aménagements ont aussi pour but de valoriser la vue sur les alentours (la mer, la Montagne Pelée, le nouveau pont...) et d'apporter un lieu de rencontre agréable pour les Prêchotins.

Les étapes :

- Faire un état des lieux des différents risques sur cette zone
- Concevoir les plans de l'aménagement et intégrer les risques dans les principes du projet
- Réaliser les travaux



EXEMPLES DE KIOSQUES LÉGERS POUR ANIMER LA PLACE

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
DEAL, ADUAM, CdL

Financements potentiels :
CTM

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Réalisation des travaux
Fréquentation de cette nouvelle place



EXTRAIT DU PROJET URBAIN DU PRÊCHEUR - PLACE LOULOU BOISLAVILLE (ADUAM, 2013)

6 ACTION DE REQUALIFICATION

Privilégier la localisation des futures zones urbaines hors submersion



Objectifs visés :

Pérenniser la commune à long terme en tenant compte du changement climatique (risque de submersion marine).

Principe de l'action :

Il est préconisé de prévoir dans les futurs documents d'urbanisme des zones hors submersion, c'est-à-dire dans les premières hauteurs du Prêcheur, qui pourront accueillir de nouvelles constructions de «réfugiés» climatiques.

Les étapes :

- Recenser les zones les moins à risques pouvant permettre l'urbanisation
- S'approprier l'étude réalisée par les étudiants en architecture de l'École de Marne-La-Vallée sur le thème «Imaginer le littoral de demain», commanditée par la DEAL Martinique (extraits agrandis en annexe)
- Définir une zone d'urbanisation future dans le document d'urbanisme prenant en compte les différents aléas

Priorité :

1

2

3

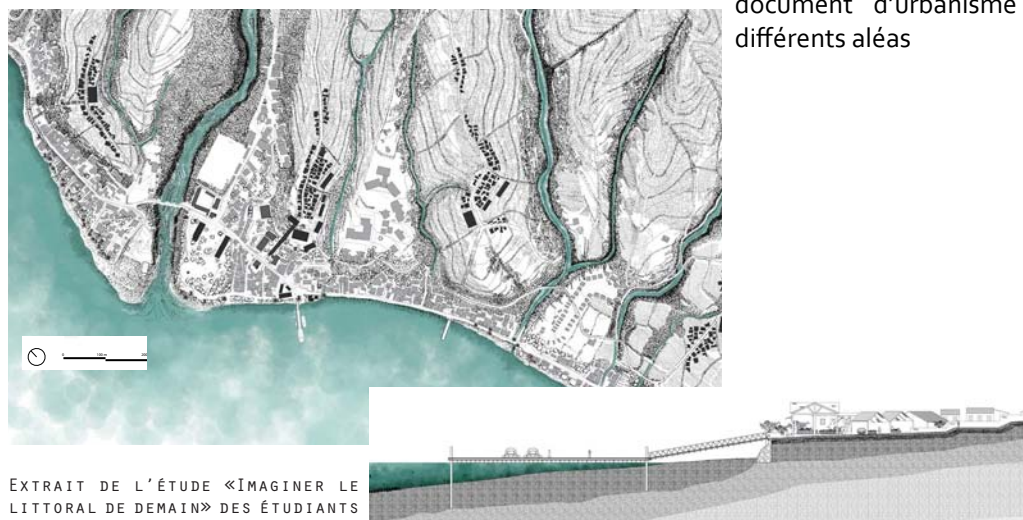
Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
DEAL, ADUAM

Financements potentiels :
DEAL, Commune

Échéance : Long terme

Indicateur de suivi :
Zonage dans le PLU
Déplacement des populations situées en zone à risque



EXTRAIT DE L'ÉTUDE «IMAGINER LE LITTORAL DE DEMAIN» DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE DE L'ÉCOLE DE MARNE-LA-VALLÉE - SCÉNARIO DE DISPOSITIFS RÉSILIENTS: NOUVELLES ZONES DE CONSTRUCTIONS, PONTON S'ADAPTANT AU NIVEAU DE LA MER



LOCALISATION DES ZONES POTENTIELLEMENT URBANISABLES HORS SECTEUR SUBMERSIBLE (EN ORANGE) CF ZONE AU DU PLU DU PRÊCHEUR EN COURS D'ÉLABORATION

7 ACTION DE VALORISATION : Amener de la couleur dans le quartier Anse Belleville: sur les façades des maisons, le mobilier et la végétation



Objectifs visés :

Mettre en valeur le quartier de l'Anse Belleville.

Principes de l'action :

Selon les habitants, le quartier de l'Anse Belleville manque de couleur. Quelques bâtis colorés et des plantations fleuries existent le long de la départementale. D'après l'état des lieux, ce quartier est remarquable par sa morphologie urbaine insérée dans les mornes. L'idée est de valoriser ce quartier par une amélioration du bâti existant, du mobilier urbain et des plantations.

Les étapes :

- Proposer une palette chromatique (cahier de recommandations) pour les façades des maisons et des futures habitations adaptées au quartier
- Proposer un mobilier original et résistant aux aléas climatiques
- Varier les espèces végétales dans les plantations des espaces publics pour amener de la couleur.

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune, CAUE

Partenaires possibles :
CAUE, ADUAM, CAP Nord, PNRM, Habitants

Financements potentiels :
CAP Nord / ANAH (ravalement des façades)

Échéance : Moyen terme

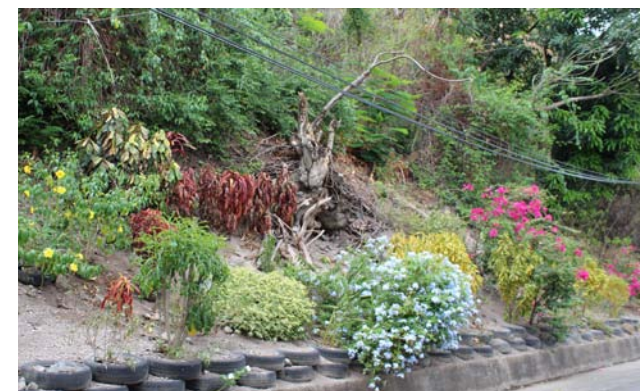
Indicateur de suivi :
Réalisation des travaux
Satisfaction des habitants



MAISONS DE L'ANSE BELLEVILLE VUE DEPUIS LA RD 10:
LES FAÇADES SONT COLORÉES AU BORD DE LA ROUTE MAIS LES
MAISONS EN HAUTEUR ONT DES FAÇADES GRISES.



FLEURISSEMENT RICHE ET COLORÉ D'UNE DEVANTURE DE MAISON.
UN EXEMPLE POUVANT SERVIR D'INSPIRATION POUR LE RESTE DU
QUARTIER



FLEURISSEMENT DU BORD DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE AU NIVEAU
DE L'ANSE BELLEVILLE QUI POURRAIT ÊTRE RÉITÉRÉ SUR LES
HAUTEURS

8 ACTION DE VALORISATION : Organiser un concours de fleurissement de la commune, une fête des plantes et un concours de décoration de Noël



Objectifs visés :

Encourager l'embellissement de la commune.

Principes de l'action :

Un concours de fleurissement pourrait être organisé à l'échelle de la commune. Ce concours récompenserait les propriétés les mieux végétalisées et fleuries que ce soit la terrasse, le balcon ou le jardin. Ce concours pourrait à terme se rattacher au concours de «Villes et villages fleuris» ou «maisons et balcons fleuris». Ceci impliquera les administrés dans la politique d'embellissement du Prêcheur.

De plus, une fête des plantes peut s'organiser afin de permettre des échanges de plantes entre habitants, ou de la vente de végétaux et ainsi promouvoir les plantes locales et médicinales.

Enfin, la commune pourrait organiser un concours de décoration de Noël afin d'égayer les quartiers à la fin de l'année.

Les étapes :

- Publier un guide incitant à planter chez soi, qui préconise des végétaux adaptés
- Informer les habitants sur l'organisation de ces événements
- Communiquer dans les médias et dans les organismes de tourisme
- Récompenser les plus beaux fleurissements et décorations par des cadeaux en lien avec le jardinage ou les décorations de Noël

Priorité : **1** 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune, Syndicat d'initiative

Partenaires possibles :
Associations d'habitants, PNRM, CAUE, CMT

Financements potentiels :
CAP Nord, PNRM, CMT

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Réalisation des événements et reconduction
Nombre de participants

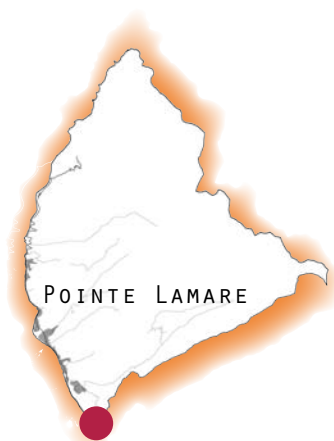


CONCOURS DE JARDINS CRÉOLES ET BALCONS FLEURIS DU GOSIER, GUADELOUPE



CONCOURS DE MAISONS ILLUMINÉES À SCHOELCHER
(EXTRAIT DU MAGAZINE «LE SCHOELCHÉROIS, NOVEMBRE 2011»)

9 ACTION DE VALORISATION : Aménager une entrée de ville à Pointe Lamare



SUGGESTION DE PANNEAU D'ENTRÉE DE VILLE VALORISANT LE PATRIMOINE COMMUNAL ET L'IMPLICATION ÉCOLOGIQUE (ADUAM)

Objectifs visés :

Signaler clairement l'entrée de la commune de manière plus visuelle et valorisante.

Principe de l'action :

Un aménagement paysager pourrait contribuer à marquer l'entrée du Précheur. Cela consisterait à réaliser un parterre végétalisé coloré juste après le pont à Pointe Lamare.

Les étapes :

- Identifier le lieu d'implantation et le propriétaire de la parcelle
- Concevoir le plan d'aménagement
- Réaliser les travaux
- Entretenir le parterre



ENTRÉE DE VILLE À POINTE LAMARE: AVANT

Priorité : 1 2 3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
PNRM, ADUAM, DEAL, CAUE

Financements potentiels :
CTM, DEAL

Échéance : Moyen terme

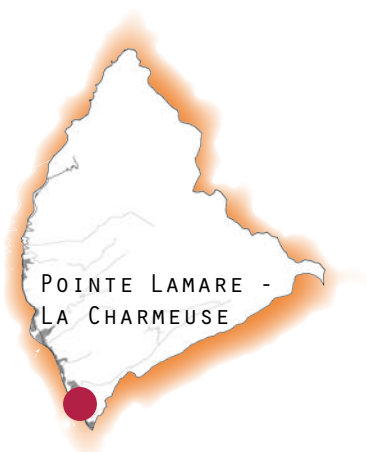
Indicateur de suivi :
Réalisation de l'aménagement et entretien



PHOTOMONTAGE DE CE QUE POURRAIT ÊTRE L'ENTRÉE DE VILLE (ADUAM)

10 ACTION D'ÉQUALIFICATION

Mettre en valeur la piste cyclable et l'alignement d'arbres entre Pointe Lamare et la Charmeuse



Objectifs visés :

Valoriser la piste cyclable et l'alignement d'arbres entre Pointe Lamare et la Charmeuse, en plus de la protection réglementaire existante dans le PLU en cours.

Principe de l'action :

L'alignement d'arbres existant pourrait être complété par d'autres essences afin de densifier cette ligne. Des éclairages (peu consommateurs en énergie et/ou utilisant de l'énergie renouvelable) au sol ou en hauteur peuvent être installés sur la piste pour la nuit. Ces éclairages pourront aussi mettre en valeur les arbres.

Les étapes :

- Faire le choix du type d'éclairage
- Concevoir un plan d'éclairage
- Réaliser les travaux
- Valorisation du caractère écologique auprès du public

Référence aux fiches actions du Plan de gestion 2011/2018 du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée (en annexe):

- Action n° 1.2 «Principe de plantations le long de la route départementale entre Pointe Lamare et la Charmeuse».



MISE EN VALEUR LUMINEUSE D'ARBRES - ÉCLAIRAGE SOLAIRE



PHOTO DE L'EXISTANT : PISTE CYCLABLE À LA CHARMEUSE

Priorité : **1** 2 3

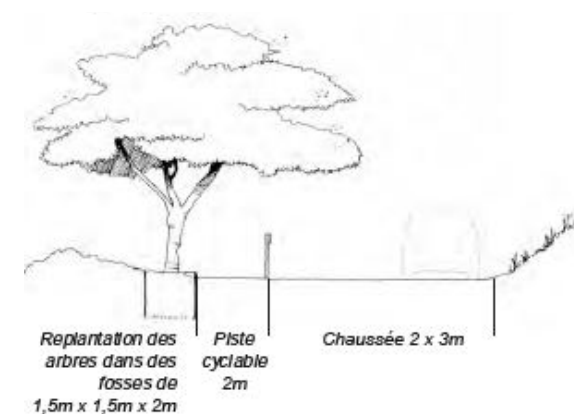
Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
CTM, PNRM, CAP Nord, AME, SMEM

Financements potentiels :
CTM, CAP Nord, SMEM

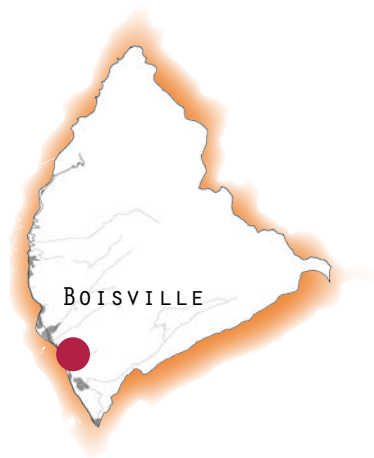
Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Réalisation des travaux
Entretien / fréquence de l'entretien
Utilisation de la piste cyclable



EXTRAIT DE L'ACTION N° 1.2 DU PLAN DE GESTION DES VERSANTS NORD-OUEST DE LA MONTAGNE PELÉE : COUPE DE PRINCIPE

11 ACTION DE REQUALIFICATION Aménager un espace de vie à Boisville



Objectifs visés :

Améliorer l'entrée de la rue de la solidarité dans le quartier de Boisville.

Principes de l'action :

Le «snack de Yolaine» se situe à l'entrée de la rue de la solidarité, à la sortie de la RD.10 et accueille sur cette zone des voitures garées et des piétons. Afin de rendre ce lieu agréable et plus sécurisé, il est proposé d'aménager une petite esplanade en avant du snack, quelques places de parking et des bancs. Quelques arbres pourraient être ajoutés pour apporter de l'ombre aux usagers.

Les étapes :

- Vérifier la propriété foncière de la zone (que cela ne soit pas un délaissé privé)
- Informer et consulter les habitants et la propriétaire du snack pour concevoir cet aménagement
- Concevoir le plan d'aménagement
- Réaliser les travaux

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
ADUAM, PNRM, CTM

Financements potentiels :
CAP Nord, CTM

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :
Réalisation des travaux
Utilisation des aménagements par le public



LOCALISATION DE LA ZONE À RÉAMÉNER À BOISVILLE, AU NIVEAU DU SNACK DE YOLAINE



SUGGESTION D'AMÉNAGEMENT AUX ABORDS DU SNACK: LIEU DE RENCONTRE (ADUAM)

12 ACTION DE REQUALIFICATION Créer un jardin partagé sur les hauteurs de l'Anse Belleville



Objectifs visés :

Faire vivre le quartier de l'Anse Belleville autour des jardins partagés.

Principe de l'action :

Les hauteurs de l'Anse Belleville possèdent des terrains non utilisés à l'heure actuelle, il serait intéressant de prévoir des emplacements pour des jardins partagés. Ainsi, les jardins pourront être conçus, cultivés collectivement par les habitants et cela permettra de tisser des liens entre eux.

Les étapes :

- Identifier les zones pouvant accueillir les jardins
- Consulter les habitants afin d'identifier les besoins en surface de jardin
- Créer une charte des jardins partagés
- Communiquer au public de la présence de ces jardins (médias, signalétique, organismes de tourisme)

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :
Commune

Partenaires possibles :
PNRM

Financements potentiels :
DAAF

Échéance : Moyen terme

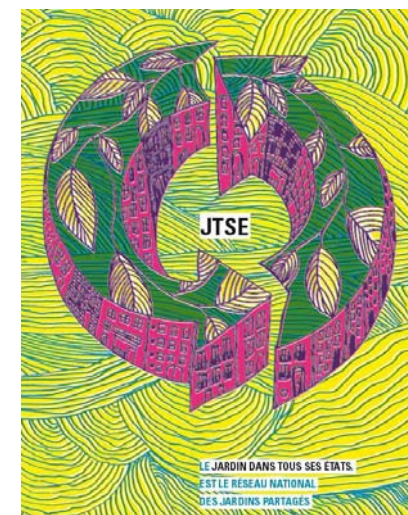
Indicateur de suivi :
Réalisation des jardins
Entretien et utilisation par les habitants



LE JARDIN CRÉOLE SELON BERTRAND FOLLÉA (AGENCE FOLLÉA-GAUTIER), EXTRAIT DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE MARTINIQUE



JARDIN PARTAGÉ À SCHOELCHER, QUARTIER GRAND VILLAGE
(EXTRAIT DU MAGAZINE «LE SCHOELCHÉROIS, FÉVRIER 2016»)



EXEMPLE D'UNE CHARTE DE JARDINS PARTAGÉS

13 ACTION DE REQUALIFICATION

Favoriser la diffusion et le partage autour de la culture des plantes médicinales. Réaménager le parterre du dispensaire avec un jardin de plantes médicinales



DISPENSIRE: ÉTAT ACTUEL

Objectifs visés :

Valoriser la culture et l'usage des plantes médicinales.

Principes de l'action :

Une ou plusieurs parcelles pourraient accueillir des plantes médicinales et ainsi fournir une pharmacopée à portée de tous. Le parterre devant le dispensaire pourrait devenir un espace exclusivement cultivé avec des plantes locales et médicinales.

Les étapes :

- Identifier les sites pouvant accueillir des jardins de plantes médicinales
- Identifier les acteurs qui s'occuperont (entretien) de ces jardins
- Organiser des journées découverte et d'information sur l'utilisation de ces plantes pour se soigner
- Informer les habitants
- Communiquer (médias, organismes de tourisme, associations)



SUGGESTION D'AMÉNAGEMENT (ADUAM)

Priorité :

1

2

3

Maîtrise d'ouvrage pressentie :

Commune

Partenaires possibles :

PNRM, associations d'habitants, DEAL, Emmanuel Nossin/TRAMIL

Financements potentiels :

CAP Nord, CTM, CAP Nord, PNRM

Échéance : Moyen terme

Indicateur de suivi :

Réalisation du jardin de plantes médicinales
Utilisation des plantes médicinales de manière encadrée



LISTE DE QUELQUES PLANTES MÉDICINALES



PARCELLES CULTIVÉES À MORNE FOLIE



BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES AUX ÉTUDES CONCERNANT LE PRÊCHEUR :

Plan de gestion 2011/2018, Site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée - DIREN Martinique, Atelier de paysage, décembre 2010.

Plan d'actions touristiques, Ingénierie Touristique du Prêcheur - CAP Nord Martinique, Cayribe Partners, juillet 2015.

Etude du DSA de Marne-La-Vallée, diplôme 2016, commanditée par la DEAL: «Imaginer le littoral de demain, Le Prêcheur»

Projet urbain du Prêcheur (de Four-à-Chaux aux Abymes), réalisé par l'ADUAM dans le cadre de l'élaboration du PLU, janvier 2013.

RÉFÉRENCES ILLUSTRATIONS :

- p20: Couverture du topoguide de la Montagne Pelée
@ : <https://issuu.com/news4net/docs/topoguidea5-hd-110814>

- p24: Sac de farine de manioc de «marque Parc»
@ : <http://pnr-martinique.com/actualites/produits-valeurs-parc-de-martinique/?lang=fr>

- p26: Rosiers le long des vignes
@ : <http://avis-vin.lefigaro.fr/connaitre-deguster/0112250-pourquoi-y-a-t-il-des-rosiers-au-debut-des-rangs-de-certaines-vignes>

- p27: Exemple de lahars
@ : www.vulkane.net

- p27: Panneau d'accueil de géoparc
@ : <http://www.maisondelageologie.fr/index.php/musee-et-geodrome>

- p28: Plaque botanique chêne sessile
@ : www.onf.fr

- p28: Plaque botanique pin sylvestre
@ : www.gravoconcept.com

- p29: Randonneurs dans les vignobles
@ : http://www.ot-saumur.fr/Circuit-de-randonnee-au-PUY-NOTRE-DAME-9-km_a21954.html

- p32: Photo d'un Acomat boucan
@ : <http://www.virusphoto.com/204228-acomat-boucan.html>

- p34: Gîte à Mayotte
@ : <http://villa-vanille-mayotte.com/location-gite-mayotte/>

- p34: Mobil-home de type Pods
@ : <http://www.mobil-home-pod.fr/>
@ : <http://realitypod.com/wp-content/uploads/2013/01/small-006-outside.jpg>

- p36: Plan du sentier subaquatique au pied de Cap Salomon, extrait du document «Initiation à la biologie marine: randonnée subaquatique et atelier scientifique» du Carbet des Sciences

- p36-37: Posters de la réserve naturelle de Saint-Martin
@ : <http://reservenaturelle-saint-martin.com/fr/publications-divers>

- p40: Piscine en mer
@ : <http://www.cubisystem.fr/pontons-flottants-professionnels/piscine-en-mer>

- p41: Signalétique dans la ville
@ : vdujardin.com/blog/

- p43: Table d'orientation de la Montagne Pelée
@ : www.onf.fr

- p46: Concept de récupération et d'utilisation de l'eau de pluie
@ : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/maison/habitation/201208/16/01-4565753-econneau-de-leau-de-pluie-pour-le-jardin-et-la-laveuse.php>

- p47: Images de lampadaires solaires
@ : <http://www.solar-constructions.com/wordpress/eclairage-solaire-led-rue/>

- p49: Poster des cases et jardins créoles de la Réunion
@ : <http://www.boutique-australe.com/posters-encyclopediques-jade-editions/244-posters-cases-et-jardins-creoles-reunion-jade-edition.html>

- p50: Kiosques bois
@ : <http://www.chaletabri.com/list.php?lang=1&path=20&page=0&sort=id>

- p53: affiche du concours de jardins créoles et de balcons fleuris
@ : <http://guadeloupe.coconews.com/ac/850x300/1/2013/04/bf8229696f7a3bb4700c-concours-de-jardins-creoles-et-jardins-fleuris.jpg>

- p53: Photo extraite du magazine Le Schoelchérois

- p55: mise en lumière d'arbres
@ : <http://www.mamaisonmonjardin.com/blog/mille-et-une-lumieres-jardin/>

- p55: éclairage solaire
@ : <http://www.novea-energies.com/>

- p57: Exemple d'une charte de jardins partagés - Réseau des jardins partagés
@ : <http://jardins-partages.org/>

- p58: couverture d'un livre de plantes médicinales du jardin créole
@ : http://www.cndp.fr/crdp-guadeloupe/media/com_hikashop/upload/1couv_plantes_medicinales_jardin_creole.jpg

CONSULTATION DE PLANS DE PAYSAGE :

Le plan de paysage, Agir pour le cadre de vie - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, janvier 2015
@ : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14199_plan-paysage_DEF_08-01-15_light.pdf

Plan de paysage de la Communauté d'agglomération du Grand Albigeois // Phase 2, Orientations et programme d'actions, document provisoire - Agence Folléa Gautier, mars 2016
@ : <http://www.grand-albigeois.fr/1309-plan-de-paysage.htm>

Action 3 Verte (Forêt):

ACTION DE VALORISATION

Appliquer la charte signalétique du PNRM, du Conservatoire du Littoral et de l'ODE

Référence à la fiche action de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayribe Partners, initiée par CAP Nord:

Action n°3-1 «Appliquer la charte signalétique du PNRM»



FICHE ACTION 3-1

AXE	3 – Créer un environnement en phase avec une destination écotouristique
Objectif	Améliorer la signalétique touristique
Intitulé de l'action	Appliquer la charte signalétique du PNRM
Maîtrise d'ouvrage	Parc Naturel Régional de Martinique
Maîtrise d'œuvre	Mairie du Prêcheur ou CAP NORD
Partenaires	DEAL, ONF, Conservatoire du Littoral, SCIC, GAEP, Syndicat d'initiative, CAP NORD
Délais <i>Début de l'action</i> <i>Fin de l'action</i>	4 ans Janvier 2016 Décembre 2020
Budget	A déterminer selon les capacités d'action du territoire
Sources de financements	Aides du Conseil Régional aux communes, FEDER
Contexte	Le territoire du Prêcheur fait partie de la zone du Parc Naturel Régional de Martinique et a signé la charte du Parc où elle s'engage à suivre les recommandations du PNRM. Suite aux lois grenelles, le PNRM va émettre de nouvelles recommandations aux communes d'ici la fin 2015, quant à la signalisation touristique et directionnelle sur son périmètre.
Contenu de l'action	Cette action consiste à appliquer les nouvelles recommandations du PNRM sur la signalisation touristique et directionnelle.
Objectifs opérationnels	• Harmoniser la signalétique touristique • Améliorer la lisibilité des informations touristiques sur le territoire • Mieux intégrer les aménagements dans l'environnement
Étapes	1. Prendre connaissance de la nouvelle charte du PNRM 2. Identifier les sources de financements possibles pour acquérir les nouveaux équipements 3. Favoriser une prise en charge mutualisée du matériel au niveau de l'intercommunalité
Indicateurs d'évaluation	Nombre de sites touristiques localisés Nombre de pré-enseignes publicitaires remplacées

Action 5 Verte (Forêt):

ACTION DE VALORISATION

Mettre en place un label «Préchotin» ou associer la «marque Parc» pour les produits et événements spécifiques du territoire

Référence aux fiches actions de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayribe Partners, initiée par CAP Nord. :

- Action n°4-1 «Inciter les producteurs locaux à rejoindre la marque Parc»,
- Action n°4-2 «Valoriser les produits locaux à travers la marque Parc»

FICHE ACTION 4 - 1

AXE	4 – Créer, organiser et valoriser l'offre écotouristique
Objectif	Créer des produits autour de la gastronomie locale
Intitulé de l'action	Inciter les producteurs locaux à rejoindre la marque « Parc »
Maîtrise d'ouvrage	Mairie du Prêcheur
Maîtrise d'œuvre	Mairie du Prêcheur
Partenaires	PNRM, ONF, Conservatoire du littoral, DEAL, GAEP, Association d'agriculteurs du Prêcheur
Délais <i>Début de l'action</i> <i>Fin de l'action</i>	2 ans 2017 2018
Budget	Intégré au budget de fonctionnement des services municipaux
Sources de financements	
Contexte	La marque nationale « Parc » portée par le réseau des Parcs Naturels Régionaux repose sur trois valeurs : l'authenticité, le respect de l'environnement et la dimension humaine. Le Parc Naturel Régional de Martinique a commencé la commercialisation de trois produits (le mouton, le miel et le manioc) sous la marque « Parc » (produits marqués). Le PNRM a en outre lancé une expérimentation autour de filière du « cochon sauvage » qui devrait aboutir dans les trois prochaines années
Contenu de l'action	En s'appuyant sur la démarche initiée par le PNRM, la ville du Prêcheur se chargera d'apporter un support logistique et administratif aux producteurs locaux afin de les encourager à rejoindre les filières existantes mais aussi proposer de nouvelles filières de production.
Objectifs opérationnels	• Valoriser la production prêchotine • Structurer les filières agricoles du territoire • Mieux commercialiser les produits locaux • S'appuyer sur les engagements de la marque pour appuyer la promesse écotouristique d'un territoire qui s'engage dans la protection de son environnement
Étapes	1. Organiser des séances d'informations régulières auprès des producteurs 2. Garantir une assistance logistique et administrative aux producteurs volontaires pour rejoindre la marque 3. Communiquer autour du projet
Indicateurs d'évaluation	Nombre de producteurs volontaires Nombre de partenariats signés Incidence de la marque « Parc » sur le chiffre d'affaires des producteurs

FICHE ACTION 4 - 2

AXE	4 – Créer, organiser et valoriser l'offre écotouristique
Objectif	Créer des produits autour de la gastronomie locale
Intitulé de l'action	Valoriser les produits locaux à travers la marque Parc

Maîtrise d'ouvrage	Mairie du Prêcheur
Maîtrise d'œuvre	PNRM
Partenaires	SCIC, ONF, Conservatoire du littoral, GAEP, association d'agriculteurs du Prêcheur, CAP NORD
Délais <i>Début de l'action</i> <i>Fin de l'action</i>	1 an à renouveler lors de l'aboutissement de la démarche pour le cochon (2019) Janvier 2017 Décembre 2017
Budget	Pris en charge par le PNRM
Sources de financements	

Contexte	La marque « Parc » est une marque nationale portée par le réseau des Parcs Naturels Régionaux. Elle est donc connue et promotionnée à cette échelle. Le Parc Naturel Régional de Martinique a commencé la commercialisation de trois produits (le mouton, le miel et le manioc) sous la marque « Parc » (produits marqués) et lancé une expérimentation auprès d'un réseau de restaurateurs pour valoriser ses produits « Parc » sur le territoire.
Contenu de l'action	Les restaurateurs prêchotins pourront commercialiser des produits bénéficiant de la marque « Parc » et les inscrire sur leur menu. Le PNRM apportera une assistance quant à la description des produits et leur valorisation auprès des clientèles.
Objectifs opérationnels	• Valoriser la production locale • Augmenter les ventes des producteurs locaux • Garantir la qualité et la traçabilité des produits aux clientèles • Permettre aux restaurateurs de proposer des produits du terroir
Étapes	1. Informer restaurateurs et producteurs de la démarche 2. Conventionner avec le PNRM pour l'utilisation de la marque « Parc » par des prestataires privés 3. Garantir une aide logistique et administrative aux entreprises volontaires 4. Communiquer autour du projet
Indicateurs d'évaluation	Nombre de restaurateurs volontaires Nombre de partenariats signés Incidence de la marque « Parc » sur le chiffre d'affaires des restaurateurs ;

Action 10 verte (Forêt):

ACTION DE VALORISATION

Proposer un parcours de découverte des exploitations agricoles pour le grand public et aussi permettre de connecter les sentiers de randonnées existants.

Référence aux fiches actions du Plan de gestion 2011/2018 du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée :

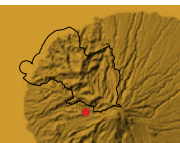
- Action n°1.8 «Les sentiers d'approche sur le site - le

site d'observatoire de Grande Savane»

- 1.9 «les sentiers d'approche sur le site - la route de crête de la Garanne»

THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.8 Les sentiers d'approche sur le site - Le site d'observation de Grande Savane



▲ Exemple de mur en moellon d'andésite

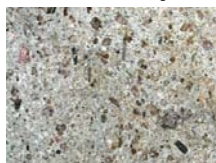
Matériaux utilisables pour les revêtements souples et les maçonneries



▲ Ponces de l'anse Turin



▲ Andésite de la Montagne Pelée



▲ Dacite des Pitons du Carbet



▲ Type de carbet en structure bois et couverture végétale (rondins bruts et chaumes de fibres végétales)

État des lieux :

Le site de Grande Savane est l'emplacement choisi pour développer un projet original et innovant, celui d'un observatoire de l'environnement, du climat, du volcan et du ciel tropical.

A partir de cette plate-forme s'agira en ce lieu d'observer aussi bien l'environnement proche que lointain. Outre l'observation des mouvements apparents des objets célestes, la Grande Savane offre la possibilité de repérer des édifices volcaniques et des éléments du couvert végétal caractéristiques du flanc ouest de la Pelée. Les présentations peuvent être structurées en fonction des données fournies par les éléments du paysage.

Ce site, remarquable de par sa localisation sur les hauteurs du Prêcheur, est aujourd'hui un espace de nature caractérisé par sa végétation de savane haute, piquetée d'arbres isolés, riche d'une diversité d'espèces animales et végétales. Cet espace exceptionnel par son caractère naturel, devra faire l'objet d'une attention toute particulière lors de son aménagement pour maintenir sa qualité originelle et son potentiel de contemplation.



▲ Forme circulaire à donner aux plates-formes d'observation.



▲ Référence, l'observatoire géologique de Cardada

Maitrise d'ouvrage :
CCNM

Partenaires :
Mairie du Prêcheur, CG, DIREN, ONF

Financements potentiels :
CG, CCNM

Cette action pourra être menée avec la contribution d'artistes locaux

Echéance :



Priorité :



Objectifs :

Dans le cadre de ce plan de gestion il s'agira d'aider et d'accompagner la mise en œuvre de ce projet porté par la CCNM, par du conseil sur l'aménagement architectural et paysager des espaces d'accueil. Une aide devra être faite sur les supports d'information du public en respectant le caractère naturel du site. Enfin il faudra favoriser des aménagements de type constructions légères et l'utilisation de matériaux rustiques et d'origine locale de préférence.

Description :

- Préservation maximale du site naturel par des implantations limitées à la partie basse du site et par le maintien de la trace existante (accès au sommet de la Montagne Pelée)
 - D'une manière générale les matériaux employés devront provenir des ressources locales et évoquer les éléments naturels et des phénomènes constitutifs du site (roches, bois et végétaux).
 - La mise en place d'un cheminement respectant la topographie du site et des tracés existants pour descendre jusqu'au bourg
 - Des constructions légères devront s'intégrer au lieu, de type carbets en bois de provenance locale qui pourront abriter des supports d'informations par exemple.
 - La mise en place d'une plate-forme d'observation du ciel tropical devra avoir une surface limitée, respectant la morphologie du relief et utilisant des matériaux locaux (roches volcaniques en pavage ou incrustation).
- Par exemple, il serait utile d'envisager de positionner l'aire d'atterrissage des hélicoptères sur cette plate-forme, pour éviter de multiples interventions.

THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.9 Les sentiers d'approche sur le site - La route de crête de la Garanne



Des gîtes panoramiques à créer avec une vue au cœur du site

Vue initiale ▲



▲ La route en belvédère, vue sur Céron, vue sur Belleville



▲ La vue panoramique sur l'anse Céron, vue sur une vallée complète, belvédère informations à installer



▲ Manguiers sur la route



Le point d'observation le long de la route ▲

État des lieux :

La route de crête qui monte à la Garanne depuis le carrefour de la Marry est un lieu tout à fait exceptionnel par la vue panoramique qu'elle offre aux regards.

C'est notamment depuis cette route que l'on a une vision complète de la vallée de l'anse Céron, et où on peut bien comprendre comment l'installation des premiers colons a modifié la forêt initiale qui a ensuite repris ses droits.

De l'autre côté de la route en belvédère, on aperçoit la vallée de l'anse Belleville.

La vue panoramique en bout de route donne à voir le cœur du site et des sommets qui ne sont pas accessibles à pied pour le promeneur habituel.

Cette route est cependant aujourd'hui en très mauvais état, voire dangereuse.

Objectifs :

La remise en état de la route et notamment des glissières de sécurité peut permettre d'aménager de très beaux belvédères et points d'observation sur le cœur du site.

Cette vue exceptionnelle peut aussi donner lieu à des aménagements privés (gîtes panoramiques par exemple) qui permettront de mettre en place des co-financements des aménagements sur la route en mesures compensatoires.

Description :

- Mise en sécurité de la route par la mise en place de glissières et de soutènements qui peuvent prendre la forme d'un belvédère panoramique au niveau de la vue sur l'anse Céron.

- Réaliser des espaces de croisement sur la route ainsi qu'une aire de retournement en haut.

- Aménagement d'un point d'observation panoramique sur la route au niveau de la vue sur les pitons et la Montagne Pelée. Ce point peut être l'occasion d'établir des partenariats avec des agriculteurs.

- Plantation de manguiers en renouvellement des existants et en complément le long de la route.

- Création de gîtes « panoramiques » sur le plateau en construction bioclimatique en lien avec les agriculteurs et axée sur le développement local.

- Ce projet de construction s'il est mis en place doit pouvoir permettre d'établir un co-financement des aménagements de la route. Cette participation pourrait être envisagée comme une mesure compensatoire à l'aménagement.

Maitrise d'ouvrage :

Mairie de Prêcheur, CCNM, privés

Partenaires :

CG, DIREN, ONF

Financements potentiels :

CG, CCNM, privés

Echéance :



Priorité :



Action 15 Verte (Forêt):

ACTION DE REQUALIFICATION

Augmenter l'offre de gîtes, adaptée au territoire

Référence aux fiches actions de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayribe Partners, initiée par CAP Nord :

- Action n°1.4 «Déployer le projet «Greeters»
- Action n° 2.4 «Intégrer le réseau des stations vertes»
- Action n° 4.3 «Créer un produit «séjour à la ferme»

FICHE ACTION 1-4

AXE	1 – Structurer l'action touristique locale et citoyenne
Objectif	Favoriser l'implication de la population
Intitulé de l'action	Déployer le projet « Greeters » au Prêcheur
Maîtrise d'ouvrage	Mairie du Prêcheur
Maîtrise d'œuvre	Associations locales
Partenaires	SCIC, Office de Tourisme, GAEP
Délais <i>Début de l'action</i> <i>Fin de l'action</i>	1 an à renouveler tous les 3 ans Janvier 2018 Décembre 2018
Budget	Cotisation à la Fédération « Greeters » de 60€ / année
Sources de financements	Office de tourisme du Prêcheur
Contexte	La ville du Prêcheur compte un grand nombre de porteurs de projets et d'habitants soucieux de s'investir dans le secteur touristique afin de partager leurs activités et loisirs avec des visiteurs. Faute de relais institutionnel ou associatif, ces individus restent difficiles à identifier et à motiver sur le long-terme.
Contenu de l'action	Mettre en place le projet « Greeters » consiste à mobiliser des bénévoles qui acceptent de passer quelques heures avec un touriste pour lui faire découvrir leur quartier, leur commune ou encore leurs coups de cœur de façon conviviale et sans contrepartie financière. Les bénévoles se regroupent généralement sous forme d'association pour structurer l'organisation ainsi que leurs actions.
Objectifs opérationnels	• Encourager la relation entre touristes et prêchotins • Impliquer les prêchotins dans la réussite du projet touristique • Axer le développement touristique sur le partage et de la transmission aux autres • Valoriser le territoire sur la scène internationale (réseau Greeters existe dans 4 continents)
Etapes	1. Identifier les volontaires 2. Créer une association « Greeters du Prêcheur » loi 1901 3. Déterminer les programmes de visite de chaque membre selon leurs centres d'intérêt

4. Appliquer le cahier des charges des « Greeters » (disponibilité des membres, évaluation des hôtes par les touristes etc.) et faire une demande d'affiliation au réseau international
5. Conventionner avec la mairie du Prêcheur pour financer l'association
6. Valoriser les « Greeters » sur le site internet (voir action n°1, Axe 2)

Indicateurs d'évaluation

Nombre de bénévoles prêchotins
Création de l'association « Greeters »
Nombre de touristes accueillis
Taux de satisfaction des visiteurs

FICHE ACTION 2 - 4

AXE	2 – Promouvoir la destination
Objectif	Améliorer la communication touristique
Intitulé de l'action	Intégrer le réseau des stations vertes

Maîtrise d'ouvrage	Mairie du Prêcheur
Maîtrise d'œuvre	Fédération des stations vertes
Partenaires	Syndicat d'initiative, SCIC, CMT, PNRM, ONF, Conservatoire du Littoral, GAEP
Délais <i>Début de l'action</i> <i>Fin de l'action</i>	4 ans Janvier 2017 Décembre 2020
Budget	Cotisation annuelle de 832€ une fois la labellisation obtenue
Sources de financements	Office de tourisme du Prêcheur

Contexte	Fort des atouts du territoire (biodiversité et nature remarquable) et soucieux de se différencier des autres communes martiniquaises, le Prêcheur a choisi de se positionner sur l'écotourisme. Le label « station verte » est le premier label écotouristique de France et désigne une destination touristique de loisirs autour de la Nature, disposant : • d'une gouvernance touristique organisée, • d'une offre d'hébergements variée, • d'équipements de loisirs, • d'un programme événementiel annuel.
Contenu de l'action	Il s'agit d'obtenir le label « station verte » pour la ville du Prêcheur
Objectifs opérationnels	• Crédibiliser le Prêcheur en tant que station écotouristique • Améliorer la visibilité du territoire sur les marchés touristiques • Augmenter la fréquentation touristique de la commune • Attirer des investisseurs privés • Devenir la première station verte des Régions d'Outre-Mer
Étapes	Étant donné les exigences du cahier des charges, cette démarche servira de fil conducteur à la transformation du territoire en destination touristique. En d'autres termes, avant de se lancer dans une démarche de labellisation, il est nécessaire que certains éléments de la stratégie de développement touristique soient déjà en place d'où le démarrage décalé de cette action. 1. Réaliser un audit sur la situation du territoire au regard de la charte qualité des stations vertes (critères à respecter) 2. Adresser par courrier la candidature au réseau des stations vertes

	3. Auto-évaluer le niveau « d'écotouristicité » du territoire 4. Faire évaluer « l'écotouristicité » sur place par les experts du réseau station verte 5. Présenter le dossier de candidature à la commission nationale de contrôle et de labellisation
Indicateurs d'évaluation	Nombre de critères validés Délais de satisfaction des critères Obtention du label

FICHE ACTION 4 - 3

Action 15 Verte (Forêt):

ACTION DE REQUALIFICATION

Augmenter l'offre de gîtes, adaptée au territoire

Référence aux fiches actions de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayribe Partners, initiée par CAP Nord :

- Action n°1.4 «Déployer le projet «Greeters»
- Action n° 2.4 «Intégrer le réseau des stations vertes»
- Action n° 4.3 «Créer un produit «séjour à la ferme»

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'agriculteurs volontaires
Types d'exploitations agricoles
Quantité et diversité des produits proposés
Qualité des hébergements touristiques
Nombre de professionnels formés
Niveau de satisfaction des clientèles.

AXE	4 – Créer, organiser et valoriser l'offre écotouristique
Objectif	Créer des produits autour de la gastronomie locale
Intitulé de l'action	Créer un produit « séjour à la ferme »
Maîtrise d'ouvrage	Mairie du Prêcheur
Maîtrise d'œuvre	SCIC
Partenaires	PNRM, ONF, Conservatoire du littoral, GAEP, association d'agriculteurs du Prêcheur, GAEP
Délais Début de l'action Fin de l'action	2 ans Janvier 2018 Décembre 2019
Budget	A déterminer selon l'ambition du projet
Sources de financements	FSE (volet formation des agriculteurs) Agence réceptive (création du produit et commercialisation)

Contexte	Un certain nombre d'agriculteurs prêchotins proposent à la location des meublés de tourisme pour les excursionnistes de passage. D'autres, souhaiteraient enrichir leur offre d'hébergements en proposant des dégustations de fruits et légumes issus de leur production. Pour l'instant, aucun agriculteur n'a réussi à concevoir un produit touristique autour de son activité professionnelle.
Contenu de l'action	Il s'agit de créer un produit touristique autour de l'activité agricole qui regroupe l'hébergement, la restauration et/ou à minima la dégustation de produits issus de la production agricole de l'hôte. En d'autres termes, un agriculteur propose à ses clients de séjourner chez lui ou au sein d'un gîte rural situé à proximité de son exploitation afin de lui faire découvrir son activité professionnelle. Pour parvenir à rendre le produit attractif auprès des clientèles touristiques, la mobilisation de 2 ou 3 exploitations avec différentes productions (fruits et légumes, élevage, agriculture biologique etc.) est un avantage.
Objectifs opérationnels	• Favoriser les échanges entre touristes et prêchotins • Valoriser les producteurs locaux • Diversifier les sources de revenus des agriculteurs • Proposer une offre touristique nouvelle sur le nord-caraïbes
Étapes	1. Solliciter les agriculteurs et identifier les volontaires 2. Rédiger un cahier des charges visant à standardiser les prestations (repas, vente directe, visite guidée, activités annexes) 3. Former les agriculteurs à l'accueil de clientèles touristiques 4. Accompagner l'expérimentation à travers une aide logistique et administrative des agriculteurs volontaires 5. Conventionner avec un réceptif local afin d'assurer la commercialisation du produit

Action 6 bleue (Littoral):

ACTION DE VALORISATION Mettre en place une signalétique pour les monuments historiques

Référence aux fiches actions de l'étude Ingénierie touristique au Prêcheur réalisée par Cayrbe Partners, initiée par CAP Nord :

- Action n°3.5 «Définir et mettre en œuvre des cheminements doux pour accéder aux sites touristiques»

FICHE ACTION 3-5

AXE	3 – Créer un environnement en phase avec une destination écotouristique
Objectif	Développer les mobilités douces
Intitulé de l'action	Définir et mettre en œuvre des cheminements doux pour accéder aux sites touristiques
Maîtrise d'ouvrage	Mairie du Prêcheur
Maîtrise d'œuvre	Cabinet d'urbanisme et de paysage
Partenaires	ADUAM, Agence des 50 Pas, Conseil Territorial de Martinique, ONF, PNRM, Conservatoire du Littoral, DEAL,
Délais <i>Début de l'action</i> <i>Fin de l'action</i>	5 ans 2018 2022
Budget	Entre 20 000 euros et 30 000 euros (phase d'études)
Sources de financements	Etat, Fonds européens (FEDER, LEADER), Aide régionale aux communes, CAP NORD
Contexte	La topographie du Prêcheur rend indispensable la possession d'un véhicule pour le visiteur. Outre le manque de voies réservés aux vélos ou aux piétons, de nombreux hébergements touristiques et sont situés sur les hauteurs de la commune et difficilement accessibles à pied.
Contenu de l'action	Une liaison douce est un mode de circulation ouvert à tous les moyens de déplacement non motorisés : vélos, marche à pieds, rollers etc. La municipalité préparera un document stratégique identifiant les sites prioritaires à desservir, caractérisant les cheminements doux à créer et hiérarchisant leur réalisation dans le temps. Une fois la phase d'étude achevée, elle s'attachera à la réalisation de ces cheminements doux sur son territoire.
Objectifs opérationnels	• Augmenter les temps de déplacement sur le territoire • Favoriser la circulation des touristes sur le territoire • Encourager la rencontre entre prêchotins et touristes • Accroître la consommation touristique sur place
Etapes	• Identifier et préciser les attentes de la ville du Prêcheur en particulier les sites prioritaires à desservir • Sélectionner une assistance à maîtrise d'ouvrage • Accompagner le maître d'œuvre dans la réalisation du document stratégique
Indicateurs d'évaluation	Nombre de cheminements doux créés Nombre de sites touristiques desservis Coût des aménagements

ANNEXES

Action 9 Bleue (Littoral):

ACTION DE REQUALIFICATION

Aménager un espace paysager d'observation et de repos autour du vieux clocher.

Référence au projet urbain en date de janvier 2013, réalisé par l'ADUAM dans le cadre du PLU de la commune du Prêcheur.



- **ABORDS DU CLOCHER**

PLU du Prêcheur | Projet Urbain

♦ Les abords du Clocher, de l'Eglise et de la Mairie

Espace patrimonial historique

Les espaces participant à la richesse patrimoniale du Prêcheur sont mis en valeur par un traitement au sol, des aménagements homogénéisés et une mise en lumière des façades.

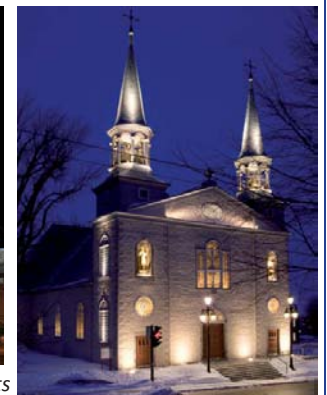
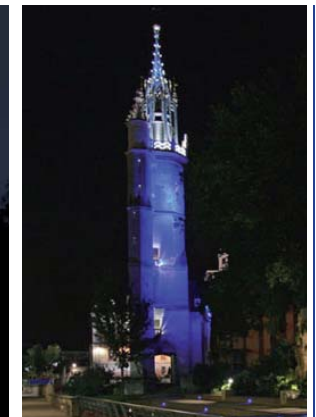


La mise en valeur du clocher passe par un aménagement sobre et dégagé sur le monument historique. Des pas japonais convergent vers le clocher «posé» sur un parvis minéral reprenant sur son pourtour la trame des pavés constituant le clocher. Une mise en scène lumineuse anime cet espace la nuit tombée et le rend d'autant plus visible grâce à son emplacement en hauteur par rapport au centre-bourg.





Exemple de mise en scène lumineuse du parvis du clocher



Exemple de mise en lumière de monuments



Perspective de l'aménagement des abords du clocher

Des jardins de fascines créent le lien physique et visuel entre le clocher et l'église en contrebas.

Les fascines de goyavier tressé ou d'une autre essence locale adaptée à ce type de torsion, permettent d'adapter le jardin à la pente naturelle et offre ainsi de multiples possibilités de fleurissement et de mélange d'espèces sans se laisser envahir par leur développement.

Deux allées reliées entre elles et au clocher par de larges escaliers arrivent jusqu'à l'église où le jeu de fascines se répètent à plus petite échelle. Un jardin de curé mêlant légumes, fleurs et plantes médicinales pourrait d'ailleurs y trouver sa place.

Action 5 Orange (Urbain):

ACTION DE REQUALIFICATION

Aménager la place Loulou Boislaville aux Abymes

Référence au projet urbain en date de janvier 2013, réalisé par l'ADUAM dans le cadre du PLU de la commune du Prêcheur.

PLU du Prêcheur | Projet Urbain

◇ Le parking relais des Abymes

Parking paysager et espace de promenade

La grande place libre existant tout autour du restaurant Lari Z'abime est un lieu idéal pour accueillir le parking relais avec les navettes desservant les zones touristiques de la commune.

Situé à proximité du centre-bourg, ce secteur permet l'aménagement d'un grand «parc» aboré, d'un parking paysager, de voirie assurant la giration de bus et d'un espace vert de promenade ouvert sur la mer qui permet d'apprécier également les points sur la montagne Pelée.



Exemples de parkings paysagers



Exemples de passerelles

ANNEXES

Action 6 Orange (Urbain):

ACTION DE REQUALIFICATION

Privilégier la localisation des futures zones urbaines hors submersion.

- Etude réalisée par les étudiants en architecture de l'École d'architecture de la ville et des territoires de Marne-La-Vallée sur le thème «Imaginer le littoral

de demain, Le Prêcheur», commanditée par la DEAL Martinique en 2015-2016.

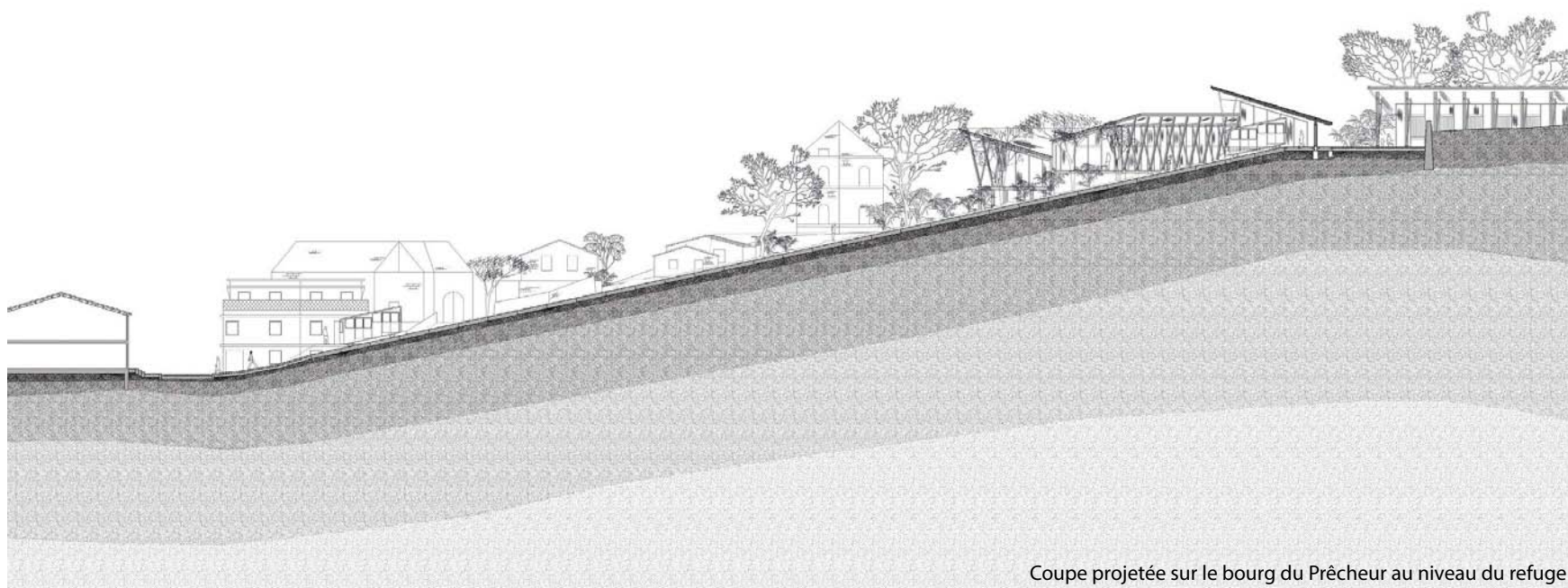


QUELQUES EXTRAITS DE LEUR
PRÉSENTATION ORALE DE JUILLET À
PARIS.

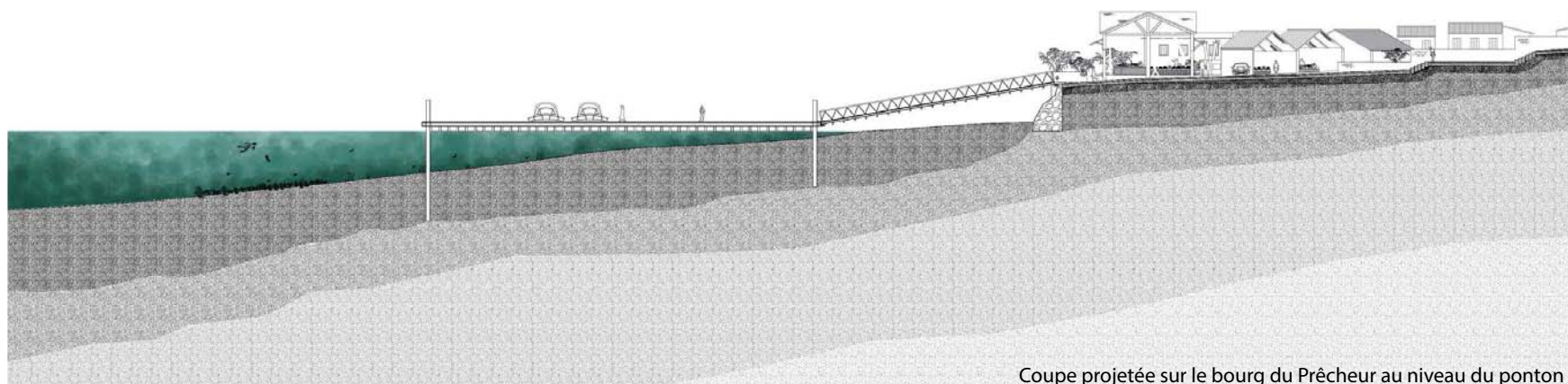


0 100 m 200 m

Le bourg du Prêcheur orienté vers la mer



Coupe projetée sur le bourg du Prêcheur au niveau du refuge



Coupe projetée sur le bourg du Prêcheur au niveau du ponton

QUELQUES EXTRAITS DE
LEUR PRÉSENTATION ORALE
DE JUILLET À PARIS.

Action 10 Orange (Urbain):

ACTION DE REQUALIFICATION

Mettre en valeur la piste cyclable et l'alignement d'arbres entre Pointe Lamare et la Charmeuse

Référence aux fiches actions du Plan de gestion 2011/2018 du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée :

- Action n° 1.2 «Principe de plantations le long de la route départementale entre Pointe Lamare et la Charmeuse»

THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.2 Principe de plantations le long de la route départementale entre pointe Lamarre et la Charmeuse



▲ Rénovation de l'alignement élargissement de la piste cyclable, mise en place d'une protection de bois

▲ Existant

État des lieux :

L'entrée de la commune du Prêcheur entre Pointe Lamarre et la Charmeuse est marquée par la route «corniche» en pied de falaise d'environ 1km de long qui aboutit sur le quartier de la Charmeuse, au carrefour de la route de Grande Savane. Cette route constitue un point d'appel important à l'échelle du territoire et donc du site classé. Elle est protégée de la houle par des enrochements, et est bordée par un aménagement de type piétons-cyclistes, une rambarde de sécurité en bois et un alignement de flamboyants.

Cet aménagement, réalisé il y a une dizaine d'années, souffre d'un vieillissement prématuré lié aux conditions naturelles du bord de mer, mais aussi de mise en œuvre des plantations et de leur gestion.

Objectifs :

Préserver et valoriser les qualités paysagères de l'entrée de Bourg par une amélioration des plantations existantes, du mobilier urbain et de la signalétique.

Description :

Pour la «route de la Charmeuse»

- Effectuer un état des lieux des arbres existants (phytosanitaire, force et positionnement)
- Renforcement et renouvellement des arbres sur l'alignement en bord d'enrochements
- Application des principes de plantation (cf. fiche technique de préconisations de plantations), plantations en mélange terre pierre avec compost dans des fosses de 1,5 x 1,5 x 2m.
- Allongement de la piste cyclable et extension des protections de bois

Pour le carrefour

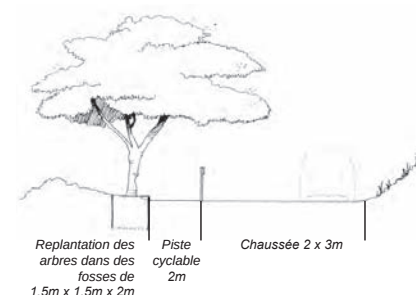
- Maintien et complément d'arbres remarquables sur le carrefour de la Charmeuse, notamment lors de l'aménagement routier du Conseil Général et de la création du rond-point.
- Restauration de l'abri bus de la Charmeuse en vue de la mise en place d'un stop navette
- Remplacement de la signalétique existante et application d'une charte commune de signalisation (cf. fiche technique signalétique)



▲ Réaménagement du Carrefour, plantation d'arbres repères, plateau de béton sur la traversée, rénovation de l'abri bus, simplification des panneaux signalétiques

▲ Existant

▼ Coupe de principe



Maîtrise d'ouvrage :
Conseil Général

Partenaires :
Commune du Prêcheur

Financements potentiels :
Conseil Général

Echéance :

CT

Priorité :

1



PLAN COMMUNAL DE PAYSAGE DU PRECHEUR Partie 3 - Programme d'actions Octobre 2016

Directrice de l'étude : Joëlle TAÏLAMÉ

Rédaction : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT

Cartographie : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT

Photos non créditées : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT /
Rémi CHABROL / SANDRA LOUISON

Mise en page : Vanessa LIBÉROS / Suzelle HECHT /
Damien THÉODOSE

Impression : ADUAM

ADUAM

Agence **D'Urbanisme** et d'**Aménagement** de **Martinique**
3 rue Schoelcher - 97200 Fort-de-France
www.aduam.com